

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'assistance qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ces principes ont mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing to my mind a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 19 avril 1945
VOLUME XXXVI — No 89
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL
TELEPHONE : BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Les troupes étatsunienues ont pris Leipzig

James Prendergast

L'attitude des Russes sur le sort de l'Allemagne

James Prendergast est mort hier à Winnipeg. Il avait quatre-vingt-sept ans. Son nom était depuis longtemps familier à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Ouest.

Il y a plus d'un demi-siècle, cinquante-cinq ans exactement, que ce nom s'imposait, d'un coup, à l'attention publique. James Prendergast, qui venait à peine de dépasser la trentaine, était alors secrétaire provincial dans le cabinet Greenway, au Manitoba. Une crise survint, qui se rattachait à un mouvement qui affectait le pays entier et dont la violence dépassa tout ce que l'on voit aujourd'hui.

Sous l'impulsion d'une sorte d'aventurier politique de grand style, qui devait être plus tard premier ministre de la Colombie, puis député aux Communes de Londres, après avoir, si nos souvenirs ne nous trompent point, passé par celles d'Ottawa, sous l'impulsion de Joe Martin, la Législature du Manitoba saccagea la loi scolaire qui protégeait les droits des catholiques. Incapable de convaincre ses collègues du cabinet, où l'influence de Martin avait annulé la sienne, James Prendergast donna sa démission de ministre et s'engagea dans la bataille pour la liberté scolaire.

Ce fut la première de ses grandes luttes patriotiques.

Plus tard devait s'ouvrir pour James Prendergast une carrière judiciaire qui allait le conduire à la tête du plus haut tribunal de sa province.

Juge de la Cour de comté au Manitoba, juge de la Cour supérieure aux Territoires du Nord-Ouest d'abord, puis, après l'organisation des nouvelles provinces, en Saskatchewan, il était, en 1910, revenu au Manitoba comme juge puiné de la Cour du Banc du Roi. En 1920, il passait à la Cour d'Appel, dont il devait devenir le chef et ne la quittait que voici peu de temps.

Entretemps, il avait occupé à l'Université du Manitoba et ailleurs des postes honorifiques et importants.

La carrière-batailleuse de James Prendergast paraissait à peu près terminée quand survint la crise de 1916.

Depuis quelques années, après les violentes querelles qui avaient si longtemps secoué le pays, une sorte d'accalmie s'était produite au Manitoba. Ce n'était point, pour les catholiques ni pour les Canadiens français, le règne de la justice totale, loin de là; mais l'on y vivait dans un calme relatif.

En 1916, ce fut la tempête, une tempête nouvelle et qui cette fois s'attaquait plus directement à la langue française. Comme Joe Martin autrefois, le premier ministre du temps, Norris, pour en arriver là, avait dû fouler aux pieds ses engagements formels, — ce qui lui valut, de la part de l'un de ses anciens partisans, M. P.-A. Talbot, l'une des plus violentes flagellations qui aient jamais, paraît-il, déchiré le cuir d'un chef politique. (C'était, pour le noter en passant, le temps où l'on nous demandait, pour sauvegarder l'intérêt des petites nationalités, les plus grands sacrifices. Pas plus en ce temps-là qu'aujourd'hui,

le respect des droits des minorités de chez nous n'affectait un certain nombre de ceux qui les prise très haut... à l'étranger).

La réaction des Franco-Manitobains fut très vive. Le grand blessé de l'Ouest, l'illustre Mgr Langevin, était allé rejoindre dans la tombe son vénérable et glorieux prédécesseur, Mgr Taché, mais il avait un héritier d'allure modeste, qui s'était toujours tenu dans l'ombre, dont les événements, ceux du Manitoba et ceux de l'Ontario, allaient révéler la puissante stature. Il y avait toute une génération de jeunes prêts à reprendre les luttes de leurs aînés.

Mgr Béliveau, homme de sang-froid, de méthode, grand organisateur, voulut que les laïques prissent, dans cette bataille qui les intéressait à si haut degré, une place de premier plan. Mais ceux-ci sentaient près d'eux, toujours prêts à les aider, la puissante influence de leur archevêque et l'on ne suppose pas que le pontife leur ait jamais refusé sympathie et conseils.

Les jeunes, et d'autres qui ne l'étaient plus tout à fait, étaient prêts à tous les efforts: ils réclamaient un chef dont le nom fut une sorte de drapeau.

James Prendergast était alors juge à la Cour du Banc du Roi, il avait près de soixante ans: deux faits qui auraient pu tendre à le tenir hors de la mêlée. Il ne se déroba point à l'appel des jeunes et devint le premier président de l'Association canadienne-française d'Education du Manitoba, dont le rôle devait être si fécond.

Aussi bien, si tous se rappellent le juriste, les Franco-Manitobains, et tous les Canadiens de langue française du pays, auront-ils un souvenir de particulière tendresse pour le jeune ministre démissionnaire de 1890 et pour le vétéran qui, un quart de siècle plus tard, définitivement établi, semblait-il, dans les temples sereins, alors que les années se font plus lourdes, rentrait dans la mêlée pour la défense de notre langue.

Il est de ceux que notre peuple n'oubliera point.

Dans les veines de James Prendergast se mêlait le sang de deux grandes races. Il était très fier de ses aïeux d'Irlande, mais sa formation avait été exclusivement française. Elle a marqué toute sa vie. C'était, à la vérité, un bon Québécois.

Nous n'avons pas eu l'honneur de connaître personnellement le grand disparu, mais tous ceux de nos amis qui l'ont approché ont gardé de l'homme comme du citoyen un souvenir plein de respect et d'amitié.

Nous prions la vénérable Mme Prendergast, sa compagne de près de soixante années, et les siens d'agréer dans leur grand deuil l'hommage de notre très profonde et très respectueuse sympathie.

Omer HEROUX

Bloc-notes

(par Pierre Vigant)

Le ministère King remanié

Comme il convenait à la veille d'une élection générale, le premier ministre Mackenzie King a procédé à un remaniement de son cabinet avant son départ pour San-Francisco. Les changements, sont assez nombreux: cinq ministres prennent leur retraite — MM. T. A. Cresser, Norman McLarty, J.-E. Michaud, Angus Macdonald, et le général L.-R. Laflèche; six nouveaux ministres font leur entrée dans le cabinet — MM. James Glen, Lionel Chevrier, Paul Martin, Douglas Abbott, le Dr James P. McCann, Joseph Jean et le Dr D. Laurence McLaren.

Il ne se trouve pas d'hommes de premier plan parmi les nouvelles recrues de M. King, si plusieurs des jeunes ministres semblent appelés à fournir une brillante carrière. Le nouveau ministre des mines et ressources naturelles, M. James Glen, un avocat venu d'Ecosse pour s'établir au Manitoba, a été président de la Chambre des Communes pendant toute la durée du dernier parlement. M. le Dr McLaren, ancien maire de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, n'était pas connu en dehors de sa région. Les autres sont des secrétaires parlementaires qui ont été promus au rang de ministres.

Il ne se trouve pas d'hommes de premier plan parmi les hommes qui s'en vont. M. A. T. Cresser, le doyen du cabinet, a sans doute joué un rôle politique considérable et connu une carrière politique particulièrement heureuse, puisqu'il a été tour à tour membre du cabinet d'union en 1917, chef du parti progressiste au lendemain de l'autre guerre et ministre dans le cabinet King pendant neuf ans, mais c'est un orateur terne et un politicien médiocre stature. M. Angus Macdonald, qui a abandonné la direction du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse pour entrer dans le gouvernement King, semblait avoir la promesse d'un brillant avenir, mais, tout comme nombre d'hommes politiques provinciaux, il ne paraît pas s'être adapté à Ottawa et on lui prête l'intention de retourner à la politique provinciale néo-écossaise. MM. J.-E. Michaud, qui vient d'être nommé juge au Nouveau-Brunswick après avoir fait partie du cabinet pendant 10 ans, et M. Norman McLarty, ministre depuis 1939, n'ont joué qu'un rôle assez effacé.

M. King avait cependant perdu avant la dissolution plusieurs de ses lieutenants les plus brillants et les plus influents à la suite de toute une série de décès et de démissions provoquées par la lutte autour de la conscription. MM. Ernest Lapointe, le sénateur Raoul Dandurand et Norman Rogers; MM. P.-J.-A. Carlin, J. L. Ralston et G. G. Power ont, tour à tour, démissionné pour protester contre diverses phases de

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

La conscription peut toujours servir à un politicien. Quand il est contre, elle lui vaut des votes. Quand il est pour, elle lui vaut un siège au Sénat.

Le secret du succès consiste à savoir décider à quel moment il est avantageux de dénoncer la conscription et quand il convient de l'approuver.

La conscription les avait élus députés. Elle les envoya au Sénat.

Les jeunes qui ambitionnent de faire une carrière politique facile et comblée ne sauraient manquer d'aller consulter les jeunes nouveaux sénateurs. Comme ils auront maintenant des loisirs au Sénat, ils consentiront sans doute à tenir conseil.

M. King n'a pas voulu être en reste avec le gouvernement québécois. Ce dernier avait nommé 21 ministres. M. King en nomme un de plus, sans compter la menue monnaie des secrétaires parlementaires.

M. King avait besoin de trois ministres canadiens-français. Il en a pris un dans Québec, et deux dans l'Ontario. C'est l'attitude comme témoignage d'estime pour les "sauveurs" québécois.

La parole est d'argent en temps de campagne électorale, mais le silence est d'or au Parlement.

Les vénérables vieillards du Sénat n'ont pas à s'alarmer de l'arrivée de certaines des jeunes recrues désignées par M. King. Ce sont des silencieux et si par hasard ils se décident à parler leurs propos conformistes ne troubleront pas la paix de la Chambre rouge.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras."

LA FONTAINE

L'armée rouge emploie contre Berlin un nouveau char d'assaut lourd et de nouvelles armes automatiques — La qualité de belligérants des soldats allemands et la convention de La Haye — Un appel de Goebbels — Echec des négociations de Moscou au sujet du gouvernement polonais

La situation en Allemagne devient très confuse. Même si les Allemands ont réussi à raffermir leurs lignes à l'ouest devant Berlin, les Alliés continuent leurs succès. On annonce ce matin que la résistance organisée a cessé dans la Ruhr et que les troupes alliées y ont virtuellement liquidé toutes les forces ennemies. Deux divisions d'infanterie de la 1ère armée états-unienne se sont rencontrées hier au centre de Leipzig, et cette forteresse a été conquise après une dernière bataille autour de l'hôtel de ville où le commandant de la place s'était réfugié, refusant de se rendre. La 3e armée avancée en Tchécoslovaquie et ses avant-gardes sont à portée de canon d'Asch. Des troupes d'élite allemandes, spécialement choisies, poursuivent le combat dans les rues de Nuremberg, mais les Alliés ont presque encerclé cette ville.

En Hollande, les troupes canadiennes qui avancent de la région d'Arnhem ont pris Wageningen et Ede, et atteint le Zuiderzee au nord de Barneveld. A l'ouest de l'Ems, près de l'embouchure du fleuve et autour de la tête de pont alliée du canal de Kusten, l'ennemi oppose une vigoureuse résistance.

Le général Bradley a dit aujourd'hui que ses 1ère, 3e et 9e armées ont terminé une phase de leur pénétration au cœur de l'Allemagne et qu'il est nécessaire d'arrêter temporairement avant d'entreprendre une nouvelle étape.

A l'est de Berlin l'armée rouge emploie de nouveaux chars et de nouvelles armes à tir automatique rapide. Cette offensive russe qui au dire des Allemands en est au quatrième jour n'a pas encore été mentionnée par le haut commandement soviétique. La radio allemande rapporte que les troupes russes continuent de franchir la Neisse dans le sud du front, mais rencontrent une vive résistance. Une colonne de la 1ère armée ukrainienne exécute un mouvement tournant vers Finsterwalde, à 50 milles au sud de Berlin et à moins de 50 milles des avant-gardes étatsuniennes.

L'agence Transocéan dit que les Russes ont lancé un nouveau char d'assaut lourd et un nouveau canon dont le calibre n'est pas révélé, mais qui tire 325 projectiles à la minute. Le nouveau char est muni d'un canon de 180 millimètres à longue portée et d'un lance-grenade de fort calibre.

Moscou annonce des succès en Tchécoslovaquie. La 2e armée ukrainienne qui avance du sud dans le couloir de Moravie a coupé la route Brunn-Vienne et a pris Ivancice, à 12 milles au sud-ouest de Brunn et à 108 milles de Prague.

Hitler aura 56 ans demain et, à cette occasion, Goebbels doit prononcer ce soir un discours irradié. Comme le texte a été d'avance distribué aux journaux allemands par radio, les agences de nouvelles des pays alliés l'ont eu avant ses destinataires. Le ministre de la Propagande y fait un appel aux Allemands; il leur dit que le sort de la patrie est en balance et leur demande de demeurer derrière Hitler et de faire en sorte, par un dernier effort total, que le Reich ne se brise pas en morceaux. La plus grande partie du discours est un éloge du führer.

Goebbels admet la gravité de la situation, mais il tente de soutenir les espoirs des Allemands en leur disant que "la coalition perverse entre la ploutocratie et le bolchevisme est en train de se briser et le chef de la conspiration ennemie a été supprimé par le destin". C'est évidemment une allusion à la mort du président Roosevelt, mais Goebbels ne le nomme pas. Il dit que "peut-être pour la dernière fois toutes les forces de la haine et de la destruction assaillent nos fronts de l'est, de l'ouest, du sud-est et du sud afin de les percer et de porter le coup de grâce".

Puis il fait un tableau de l'Europe réduite en ruines. Sans donner de précision sur la façon dont l'Allemagne peut obtenir la victoire, Goebbels prédit que quelques années après la guerre l'Allemagne reflorira comme jamais auparavant, que ses campagnes seront parsemées de villes et de villages plus nombreux et plus beaux, habités par des gens heureux, que les Allemands seront de nouveau amis de toutes les nations. Tout le discours vise à susciter une foi absolue en Hitler comme espoir de salut de l'Allemagne. L'orateur dit que le monde qui maintenant persécute Hitler devra reviser son opinion et se repentir après que Hitler aura sauvé la civilisation.

LA BELLIGERANCE

Du point de vue militaire il y a longtemps que l'Allemagne a perdu la guerre, et récemment l'"Observateur Romano" demandait aux Allemands de mettre fin à ces tueries inutiles. Les discours de Goebbels indiquent une fois de plus le motif de la résistance; les Allemands croient n'avoir pas encore perdu la guerre sur le plan politique. La seule façon de pouvoir négocier c'est de demeurer belligérant et donc de continuer la lutte même sur un terrain réduit.

Lorsque dans l'entourage des chefs politiques alliés on croyait que le jour V-E serait annoncé par une proclamation officielle au moment de la liaison des deux fronts, des gens se sont demandé quel serait l'effet juridique d'une telle proclamation. Si la guerre est considérée comme officiellement terminée, quel est le statut des soldats qui continuent à combattre après qu'on leur a annoncé qu'ils sont battus? Sont-ils encore des belligérants ou des brigands hors la loi?

Le droit international règle le cas et c'est ce qu'on a déclaré la semaine dernière à Washington. Selon la convention de La Haye, de 1907, ont droit à la qualité de belligérants: 1o, les armées organisées; 2o, les corps de volontaires, corps francs ou francs-tireurs, lorsqu'ils réunissent les cinq conditions suivantes: a) être reconnus et autorisés par le gouvernement de

L'Etat pour lequel ils prennent les armes; b) avoir leur tête un chef responsable; c) avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable à distance; d) porter les armes ouvertement; e) se conformer dans leurs opérations aux lois et aux coutumes de la guerre.

Donc si les Alliés proclamaient que la guerre est finie, les soldats allemands, même si l'armée régulière est disparue, conserveraient leurs droits de belligérants et ne pourraient être traités comme de vulgaires bandits, tant qu'ils rempliraient les cinq conditions établies en 1907 et qu'on trouve dans le projet de la conférence de Bruxelles de 1874. Cela vaut même s'ils ne tiennent qu'une forteresse. Mais pour cela il faut que les chefs officiels du pays les autorisent à le faire c'est pourquoi, comme l'a prévu le général Eisenhower, il n'y aura vraisemblablement pas de reddition sans conditions. C'est bien un signe que le monde est à l'envers; une stipulation destinée à limiter les maux de la guerre contribue à prolonger le conflit actuel.

LE SORT DE L'ALLEMAGNE

C'est surtout une indication de plus que l'accord est loin d'être parfait entre les Alliés. Un incident vient justement de démontrer que le désaccord ne porte pas seulement sur l'organisation de la société internationale et sur le sort de plusieurs pays menacés par la Russie, mais même sur le traitement qu'on fera à l'Allemagne.

Le journaliste russe Ilya Ehrenburg a écrit dans la "Pravda" qu'il n'y a pas de distinction à faire entre les criminels de guerre nazistes et la masse du peuple allemand lorsqu'il s'agit d'attribuer la culpabilité pour la guerre et de distribuer la fardeau des réparations. Or dans la "Pravda", le chef de la propagande soviétique, Georgev Alanandrov, a averti Ehrenburg qu'en réclamant des représailles contre tous les Allemands il va contre la politique officielle de Moscou, déjà formulée par Staline, et plus récemment par le maréchal Tolboukhine dans son discours au peuple autrichien. Les Russes distinguent entre les Hitlériens et les Allemands.

Il ne semble pas y avoir d'accord possible entre Hitler et Staline, mais Staline peut s'entendre avec d'autres Allemands; les Russes ont constitué à Moscou un comité de généraux allemands prisonniers de guerre qui jouera peut-être un rôle politique important. Dans les grands pays d'Europe il y a des équipes politiques pour toutes les combinaisons dans le domaine des relations internationales; l'Angleterre a porté ce système à un haut point de perfection, et plusieurs grands noms de son aristocratie sont liés à des systèmes d'alliance déterminés.

Ces intérêts politiques ont survécu au communisme comme au nazisme. Il y a en Russie une école qui préconise un rapprochement germano-russe, comme il y a en Allemagne un groupe puissant qui est demeuré fidèle à la politique pro-russe de Bismarck et de Bülow. En Russie les amis de l'Allemagne se tiennent à l'écart; aucun chef du groupe anti-anglo-saxon n'était à Yalta, mais ils peuvent reparaître; c'est une carte que Moscou garde peut-être pour obtenir des concessions de ses grands alliés. En tout cas la mise au point de la "Pravda" peut indiquer que sous l'accord des Trois quant à la reddition sans conditions, il peut y avoir des vues divergentes, comme on en a découvert au sujet de l'accord sur la question polonaise.

Sans doute les alliés d'Occident, depuis qu'ils sont en Allemagne, ont proclamé que les Allemands qui n'ont rien eu à faire dans les crimes commis par les criminels de guerre ne seront pas tenus responsables de ces actes; ils ont aussi affirmé que les Alliés veulent assurer au peuple allemand un développement normal dans la famille des nations européennes; cependant ils n'ont jamais fait de distinction aussi formelle que les Russes entre les Hitlériens et les Allemands. Il est vrai qu'en pratique les Russes se préparent à traiter durement les vaincus, en imposant l'expatriation et les travaux forcés pour les réparations, mais les communistes n'en sont pas à une contradiction près. Leur attitude peut n'être qu'une manœuvre politique, mais elle contribue à entretenir chez l'ennemi des espoirs de désaccord qui prolongent la guerre.

LA QUESTION POLONAISE

On vient d'annoncer à Washington que la commission spéciale chargée de réorganiser le gouvernement polonais conformément à l'accord d'Yalta n'a pas réussi et que le problème sera repris à la conférence des ministres des Affaires étrangères qui va siéger ces jours-ci dans la capitale états-unienne. M. Stettinius a reçu une nouvelle note de Moscou qui demande qu'à défaut d'une autre entente le gouvernement de Varsovie-Lublin soit invité à San-Francisco. Il ne semble pas que M. Molotov puisse s'engager sans consulter M. Staline, et les négociations, à ce qu'on dit à Washington, seront peut-être reprises par MM. Churchill, Truman et Staline. Des observateurs croient que M. Truman est déterminé à adopter une attitude énergique sur la demande russe déjà rejetée par M. Roosevelt comme par M. Churchill. — Paul SAURIOL

Les primes en Ontario

TORONTO, 19 (C.P.) — Le ministre de l'agriculture Kennedy, d'Ontario, a annoncé hier qu'à la suite de la dissolution de la Législature, les crédits nécessaires n'ont pas été votés pour le paiement des primes du gouvernement sur la laine et le fromage et que par conséquent le paiement de ces primes est suspendu pour le moment.

La session provinciale

Le pouvoir exclusif de la Législature de légiférer dans le domaine de l'enseignement

La Chambre adopte unanimement la motion Laurendeau après un débat qui se prolonge tout l'après-midi — Discours de MM. Laurendeau, Leduc, Chaloult, Roberge et Dumoulin — Approbation sans réserves de MM. Duplessis et Godbout

Les municipalités sont autorisées à abolir la taxe de vente municipale — M. Duplessis compte terminer la session au début de mai — Majorité ministérielle de 17 sur une décision de l'orateur

Par Louis ROBILLARD

Québec, 19-IV-45 — Hier après-midi, la session de la Chambre a été réaffirmée. Le pouvoir exclusif de la Législature de légiférer dans le domaine de l'enseignement.

La Chambre a adopté unanimement la motion Laurendeau après un débat qui se prolonge tout l'après-midi. Les discours de MM. Laurendeau, Leduc, Chaloult, Roberge et Dumoulin ont été approuvés sans réserves de MM. Duplessis et Godbout.

Les municipalités sont autorisées à abolir la taxe de vente municipale. M. Duplessis compte terminer la session au début de mai. Majorité ministérielle de 17 sur une décision de l'orateur.

Par Louis ROBILLARD

Québec, 19-IV-45 — Hier après-midi, la session de la Chambre a été réaffirmée. Le pouvoir exclusif de la Législature de légiférer dans le domaine de l'enseignement.

La Chambre a adopté unanimement la motion Laurendeau après un débat qui se prolonge tout l'après-midi. Les discours de MM. Laurendeau, Leduc, Chaloult, Roberge et Dumoulin ont été approuvés sans réserves de MM. Duplessis et Godbout.

Les municipalités sont autorisées à abolir la taxe de vente municipale. M. Duplessis compte terminer la session au début de mai. Majorité ministérielle de 17 sur une décision de l'orateur.

L'actualité

La conscription en Chambre

(par Marcellus)

Notre camarade, M. Louis Robillard, commentait ces jours-ci, le cas d'un député élu à l'Assemblée législative, et qu'on n'a pas encore vu dans l'ordre législatif, malgré l'appât habituellement souverain de l'indemnité parlementaire. Et il se demandait si l'on n'établirait pas un jour le "parlement obligatoire". Car, ainsi que dirait le Fabuliste, que faire en un parlement à moins qu'on ne siège? Il est vrai que nos parlementaires ne sont pas menacés d'une épidémie d'absentéisme, pour employer le néologisme à la mode. Au contraire, dès l'appel d'une session, ils accourent avec un fervent, un empressement, une touchante vanité d'aller sur le célèbre "parquet de la Chambre". Et puis l'indemnité à pour eux des charmes auxquels ils ne sauraient résister. Ce dont, d'ailleurs, on ne peut les blâmer, étant données les lourdes dépenses que l'électeur exige de ses représentants, pour se faire expliquer les mystères de la chose publique.

Mais le cas n'est pas neuf. Car la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, eut à résoudre ce grave problème, vers l'année 1803. Et le député récalcitrant n'était autre que Joseph Papineau, que sir Lomer appelait "Papineau l'Ancien". Le père du célèbre Louis-Joseph Papineau de 1837!

Or donc, pendant la session de 1803, au 27 février, les députés de la Chambre d'Assemblée adoptèrent une motion "pour qu'il soit fait un appel public des députés, le 4 mars suivant, et qu'on envoie quérir sous la garde du sergent d'armes qui assiste à cette Chambre, ceux des membres qui ne seront pas alors présents".

Mais cette loi de conscription des députés donna lieu à un vote. La conscription fut votée par 15 voix contre 6.

Sur quoi, le président reçut ordre d'écrire des lettres circulaires aux officiers-rapporteurs des différents comités du Bas-Canada, dont voici copie:

Monsieur,

Je suis commandé par la Chambre d'Assemblée, de vous informer qu' aussitôt après la recette de la présente, vous ayez à sommer les représentants de votre comté et de leur dire de se rendre à leur devoir au Parlement, vendredi, le quatrième jour de mars prochain, la Chambre se proposant de

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

(suite à la dernière page)

Au Conseil législatif

Amendement Nicol au bill de Radio-Québec adopté par une majorité de deux voix

L'administration de la radio provinciale serait confiée à un gérant et à trois commissaires — M. Laferté avait proposé neuf régisseurs — Son amendement est déclaré irrégulier — Escarmouche Nicol-Bertrand

Québec, 19 (De notre envoyé spécial) — Le Conseil législatif a adopté hier après-midi, par une majorité de deux voix, un amendement important au bill Duplessis créant un service provincial de radio-diffusion et un système radio-phonique qui sera connu sous le nom de Radio-Québec.

Le texte originaire ratifié par l'Assemblée législative portait que Radio-Québec serait administré par un Office composé d'un gérant et d'un suppléant au gérant. M. Nicol a proposé que Radio-Québec soit administré par un gérant et par trois commissaires. M. Hector Laferté, leader libéral, avait proposé auparavant que l'Office de la radio de Québec soit composé de neuf régisseurs, nommés pour trois ans et renouvelables par tiers. Ces régisseurs auraient eu droit à des jetons de présence de \$50 par séance et à des frais de déplacement. Cette proposition de M. Laferté a été rejetée comme irrégulière, parce qu'elle comportait une dépense d'argent qui n'est pas du ressort du Conseil législatif. M. du Tremblay s'était déclaré en faveur de l'amendement Laferté.

Il s'est produit un échange de propos aigre-doux entre MM. Jacob Nicol et Pierre Bertrand. Ces incidents se sont produits lors de la 3e lecture du bill de la T. S. F. provinciale.

À début de la séance, M. Hector Laferté propose l'amendement suivant:

Avis de décès

FORTIN. — A Montréal, le 19 avril, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Fortin, née Aubry (Cordelia). Les funérailles auront lieu samedi le 21. Le convoi funéraire partira des Loges, no 4951 rue Adam à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Clement, où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister.

GRANGER. — A Montréal, le 18 avril 1945, à l'âge de 83 ans et 7 mois, est décédée Marie-Louise Vaillant, épouse de feu Camille Granger de la maison Granger Frères. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son gendre, M. Jean Grevier, no 250, rue Sommeville, Ahuntsic, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POISSANT. — A Saint-Luc, le 18 avril 1945, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Arsène Poissant, née Denault (Malvina). Les funérailles auront lieu samedi, le 21 avril. Le convoi funéraire partira de la demeure de son fils, Aldé Poissant, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., par S. Ex. Mgr Anastase Forget, et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BERTONE. — A Montréal, le 17, à 65 ans, Battista Bertone, époux de Marguerite Pashino.

BLONDIN. — A Montréal, le 17, à 60 ans, Mme Albert Blondin, née Julia Robert.

CLOUTIER. — A Montréal, le 17, à 72 ans, J.-B. Cloutier, époux de Malvina Poirier.

BROSSEAU. — A Montréal, le 17, à 36 ans, Gustave Brosseau, époux d'Yvette Guibault.

CROCHETIERE. — A Montréal, le 18, à 60 ans, Mme Crochétière, née Aimée Meloché.

DESJARDINS. — A Montréal, le 17, à 64 ans, Emilie Desjardins, épouse de Mme Victor Léger.

DION. — A Rigaud, le 17, Treflé Dion, époux de feu Marie-Louise Gauthier.

GENDRON. — A Montréal, le 17, à 51 ans, Joseph Gendron, époux de Germaine Major.

GRENIER. — A Montréal, le 18, à 24 ans, Mme Elot Grenier, née Irène Delacroix.

LABERGE. — A Montréal, le 18, à 39 ans, Claire, fille de feu Arthur Laberge.

LADOUCEUR. — A Montréal, le 17, à 35 ans, J.-E. Ladouceur, époux de Julia Tostan.

L'ARCHEVEQUE. — A Montréal, le 17, à 71 ans, Joseph L'Archevêque, époux de feu Marie Laumon.

LEGAULT. — A Verdun, le 17, à 68 ans, Mme veuve Ludger Legault, née Emma Marsan.

MARTEL. — A Montréal, le 18, à 34 ans, Arthur Martel, époux de Laura Moquin.

MILLETTE. — A Montréal, le 17, à 39 ans, Louis Millette, époux de Marie Laverdure.

PRIMEAU. — A Montréal, le 17, Mlle Rose Delina Primeau.

TANGUY. — A Montréal, le 18, à 51 ans, Alfred Tanguy.

TELLIER. — A Montréal, le 17, à 39 ans, Mme Rodolphe Tellier, née Antoinette Gravel.

TRUDEL. — A Montréal, le 17, à 45 ans, Orlia Trudel, épouse d'Emilia Gauthier.

VERNER. — A Montréal, le 18, à 33 ans, Mme Stanislas Verner, née Eva Charron.

A L'ETRANGER

A Baltimore, le capitaine Charles F. Macklin, officier senior du port de Baltimore.

A Jersey-City, George T. Vickers, brigadier à la retraite et homme de loi. Sous la présidence de M. Herbert Hoover il servit comme procureur spécial.

A Lexington, Hermann-Dudley Murphy, peintre, surtout célèbre par ses paysages. Il fit ses études aux Etats-Unis et à l'Académie Julianne de Paris.

En France, le général Philibert Collet, gouverneur militaire de la région de Toulouse et ancien commandant en chef de la Légion d'Honneur et il était aussi décoré de la Croix de la libération et de la Croix de guerre.

Imprimés de Noël

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BELair 3361

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

par Pierre Laporte

M. l'abbé Georges Deniger est nommé vice-recteur de l'Université de Montréal — Il succède à Mgr Emile Chartier, démissionnaire — Industriels en visite à l'université — 25e anniversaire de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques

M. l'abbé Georges Deniger, aumônier général des étudiants de l'Université de Montréal, vient d'être nommé au poste de vice-recteur de cette institution, selon une nouvelle officielle annoncée hier soir par le recteur, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.D.

Cette nomination, qui a été faite à Rome il y a quelque temps et transmise à Mgr Maurault hier, faisait l'objet de bien des rumeurs depuis quelques mois. M. Deniger occupait le poste de vice-recteur intérimaire depuis le départ de Mgr Emile Chartier, en septembre dernier, et bien des journaux ont pressenti sa nomination définitive à la fin de l'année scolaire. Le poste d'aumônier des étudiants devient donc ipso facto vacant et l'on annonce qu'un nouveau titulaire sera nommé incessamment pour le remplacer.

Le nouveau vice-recteur de l'Université de Montréal est âgé de 41 ans, étant né à Montréal le 8 septembre 1904. Il a fait ses études secondaires au collège de Montréal, puis sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, pour être ordonné prêtre le 2 juin 1928. Il fut aussitôt nommé vicaire à Sainte-Madeleine d'Outremont jusqu'en 1931, puis nommé aumônier des étudiants, poste qu'il n'a pas cessé d'occuper depuis.

Industriels à l'Université

Ces jours derniers des industriels canadiens-français se sont rendus à l'Université de Montréal, sur le boulevard du Mont-Royal, pour y visiter la nouvelle section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales. C'est le R. P. Emile Bouvier, S.J., directeur de la section, qui les a reçus.

Les visiteurs furent immédiatement conduits chez Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université, qui leur souhaita la bienvenue et leur vanta, selon son excellente habitude, la beauté du nouvel immeuble de la montagne. M. Bouvier, directeur de la section, qui les a reçus.

Les visiteurs furent immédiatement conduits chez Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université, qui leur souhaita la bienvenue et leur vanta, selon son excellente habitude, la beauté du nouvel immeuble de la montagne. M. Bouvier, directeur de la section, qui les a reçus.

Les visiteurs furent immédiatement conduits chez Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université, qui leur souhaita la bienvenue et leur vanta, selon son excellente habitude, la beauté du nouvel immeuble de la montagne. M. Bouvier, directeur de la section, qui les a reçus.

Les visiteurs furent immédiatement conduits chez Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université, qui leur souhaita la bienvenue et leur vanta, selon son excellente habitude, la beauté du nouvel immeuble de la montagne. M. Bouvier, directeur de la section, qui les a reçus.

Intéressés

M. Bertrand. — L'amendement défait tout le bill mais, pourtant, le bill a été voté en 2e lecture, soit le principe, la semaine dernière ici même en cette Chambre. Je comprends qu'il y a ici deux personnes intéressées dans la radio et ce sont elles qui sont toujours sur la brèche. Moi, si j'étais intéressé dans les postes de radio, je ne serais pas ici aujourd'hui.

M. Nicol. — Je soulève un point d'ordre. L'hon. conseiller n'a pas le droit d'attaquer personnellement ses collègues.

M. Bertrand. — Je n'ai pas attaqué du tout mes collègues, mais je dis que si j'étais à votre place je ne serais pas ici aujourd'hui.

M. Nicol. — Mon honorable ami, M. Bertrand, devrait ouvrir un peu plus ses horizons, ce qu'il n'a jamais pu faire.

M. Bertrand. — Je sais que moi je ne suis pas de la haute société, mais j'ai le droit d'exprimer ici mes opinions et je dois dire que ma pensée est assez élevée pour dire ce que je pense.

M. Nicol. — Je vais donc présenter un amendement à l'amendement. Par cet amendement le lieutenant-gouverneur en conseil pourrait nommer trois commissaires et un gérant qui ne fera pas partie de la commission de Radio-Québec.

Le sous-amendement Nicol a été adopté par un vote de 9 à 7. M. Médéric Martin, président du comité plénier de la Chambre haute, déclara hors-d'ordre l'amendement présenté avant celui de M. Nicol par M. Hector Laferté.

Sur ce, le comité rapporta progressivement et demanda la permission de siéger de nouveau, soit cet après-midi, à 3 heures.

LE GROUPEMENT DES INDÉPENDANTS

M. Omer LANGLOIS, journaliste

parlera à

CKAC — "La Presse", Montréal
CHRC — Québec
CKCH — Hull
CHNC — New Carlisle
CHGB — Ste-Anne de la Pocatière
Par poste de relais — La Malbaie

Bureau: No 10 est, rue St-Jacques, Montréal — Téléphone: MA. 4930

M. le chanoine Poissant en deuil de sa mère

Saint-Luc — Mme Arsène Poissant (Malvina Deneault), mère de M. le chanoine Joseph Poissant, chanoine à l'Évêché de Saint-Jean, est décédée mercredi matin à la résidence de son fils, Aldé. Elle était âgée de 77 ans. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h., à Saint-Luc. Son Excellence Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean, officiera.

La défunte laisse dans le deuil quatorze enfants: Aldé et Emile de Saint-Luc; Sour Marie-Louise Arsène (Caroline), des SS. de Sainte-Anne; Cyrille, de St-Blaise; Alcide, Euclide, Laurent, de Montréal; Adrienne, garde-malade à Saint-Jean; Adrien, de St-Mathieu; Mme Charles-Emile Moreau (Marie-Anne), de St-Luc; Mme Donat Marcell (Eugénie), et Roméo, de Montréal; le chanoine Joseph Poissant, de l'Évêché de St-Jean; Mme Gustave Laroche (Gilberte), de Chambly; huit belles-sœurs et trois gendres; cinquante-six petits-enfants et six arrière-petits-enfants; deux frères: Oliva, de Montréal, et Omer, de St-Paul; six sœurs: Mme Horimidas Dépelette (Angéline), Mme Alphonse Marcell (Albina), Mme Eugène Caillé (Alma), Mme Armand Courville (Valérie), Mme Amédée Godin (Victoria), Mme Henri Courville (Maria); quatre belles-sœurs et cinq beaux-frères; un grand nombre de neveux et nièces.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

Le premier pilotes des Dominions britanniques à perdre la vie durant la présente guerre fut Harold Rosofsky, un aviateur juif de Johannesburg, Afrique du Sud, il fut tué durant l'attaque de la "R. A. F." sur Wilhelmshaven le 24 septembre 1939.

LES MEDECINS RECOMMANDENT

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde

Portez la bande qui convient à votre malade.

Nous avons un assortiment complet de bandes

herniaires, bandes médicales, bas élastiques,

appareils, vastes en chamois ou en gaze

essuyage à domicile ou dans nos salons

privés sans frais additionnels. Experts

et experts à votre service

tant selon l'ordonnance de

votre médecin.

JOUR ET NUIT

HA. 7251

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Independent Art Association, Incorporated. — Au no 1501 ouest, rue Sainte-Catherine, conférence de M. John Humphries sur l'importance du ciel dans la peinture des paysages. A 8 h. p.m.

L'Institut démocratique canadien. — Au *Montreal High School*, 3449 rue Université, à 8 h. 30 p.m. Le professeur Alfred Ernout parlera de l'esprit de la Résistance.

Centre d'information "Pro Deo". — A 8 h. 30 p.m., à l'auditorium du *D'Arcy-McGee High School*, 220 ouest, avenue des Pins. Cours du R. P. Louis Lachance, O.P., sur la nature de l'autorité. Causerie du

Jeunesse indépendante catholique. — A 8 h 15 p.m., à l'auditorium de l'Université de Montréal, débat-concert. Sujet: "Esclave ou Reine". Mlle Marthe Létourneau sera l'artiste invitée.

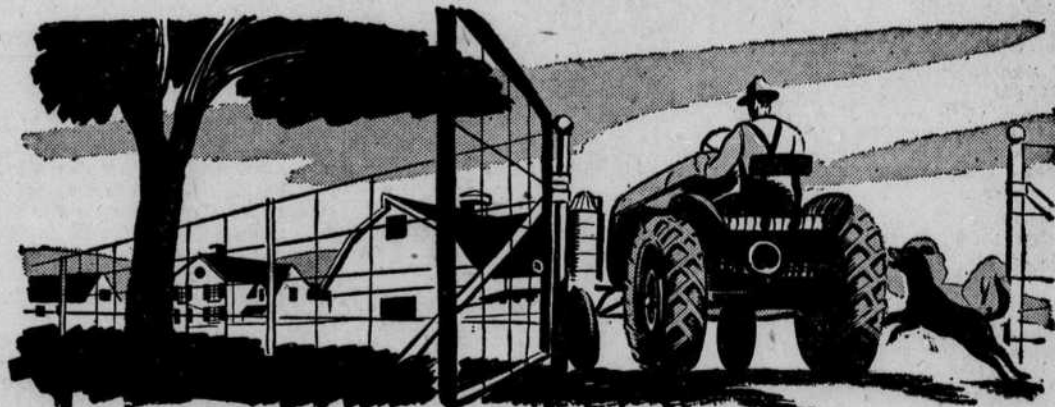
Institut scientifique canadien-français. — A 5 h. p.m., à la salle H4 de l'Université de Montréal, conférence de M. Jacques de Lacretelle, membre de l'Académie française. Sujet: "Le sentiment national dans la littérature française".

DEMAIN
Institut scientifique canadien-français. — A 5 h. p.m., à la salle H4 de l'Université de Montréal, conférence de M. Jacques de Lacretelle, membre de l'Académie française. Sujet: "Destinées du roman: hier et aujourd'hui".

DE NOUVEAUX PRÊTS AGRICOLES

CRÉENT DES EMPLOIS DANS LES VILLES

Tous les Canadiens songent aujourd'hui à la période d'après-guerre et aux chances d'emploi qu'elle leur offrira ainsi qu'aux hommes qui sont actuellement outre-mer. On a pris, à cet égard, diverses mesures, notamment la loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes. Vous en profiterez, même si vous habitez la ville.



Comment? Parce que cette nouvelle loi établit un rouage qui permettra aux cultivateurs d'obtenir des prêts bancaires d'un caractère spécial pour moderniser leurs fermes au moyen de plusieurs machines et appareils fabriqués dans les villes.

Ce n'est pas tout. Lorsque les cultivateurs se procurent du nouvel outillage et améliorent leurs fermes, ils accroissent leur production de denrées alimentaires, et cette augmentation multiplie les emplois et relève les salaires des travailleurs engagés dans l'industrie et les transports.

Il en résulte aussi une augmentation des produits exportables... Comme vous le voyez, ce regain d'activité s'étend bientôt à d'autres domaines et profite à tout le monde. C'est ainsi que vous bénéficierez des nouveaux prêts que les banques sont autorisées à faire aux cultivateurs.

Cette annonce est commanditée par votre Banque

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

Demain: Vents frais, nuageux, frais avec neige.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 44.
Minimum, 28.
Même date l'an dernier, 50.
Même date l'an dernier, 30.
Même date l'an dernier, 20.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.70; 11 h. a.m., 29.75; midi, 29.80.
(Chiffres fournis par la station M.R. de Montréal, 444 Sherbrooke est, Montréal.)

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

La réorganisation du gouvernement King

Le cabinet fédéral est porté de 20 à 22 ministres — Les nouveaux titulaires — Plusieurs députés entrent au Sénat — MM. J.-E. Michaud et J.-E. Ferron, nommés respectivement juge en chef de la Cour du banc du roi du Nouveau-Brunswick et juge de la Cour supérieure (district des Trois-Rivières)

Ottawa, 19 (C.P.) — Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, a annoncé hier après-midi, la réorganisation de son ministère qui est portée de vingt à vingt-deux ministres. Cinq des ministres se retirent et sept nouveaux députés sont assermentés comme nouveaux ministres.

Hier soir, M. King a annoncé la nomination de douze nouveaux sénateurs. Les sept nouveaux ministres sont MM. Joseph Jean, député de Montréal-Mercier, nommé solliciteur général; L.-C. Abbott, député de Saint-Antoine-Westmount, de Montréal, nommé ministre des services maritimes; Paul Martin, député d'Essex-sud, en Ontario, nommé secrétaire d'Etat; Lionel Chevrier, député de Stormount, en Ontario, nommé ministre des Transports; J.-A. Glen, député de Marquette, au Manitoba, et qui était président aux Communes, nommé ministre des Mines et Ressources naturelles; J.-J. McCann, député de Renfrew-Sud, en Ontario, nommé ministre des services de guerre nationaux; Laurence MacLaren, du Nouveau-Brunswick, comme ministre du Revenu national.

Les ministres démissionnaires sont MM. T. Crerar, qui était ministre des Mines; J. E. Michaud, qui était ministre des Transports; Angus Macdonald, qui était ministre de la Marine; et Norman McLarty, qui était secrétaire d'Etat.

Les trois nouveaux ministres canadiens-français avaient été auparavant secrétaires parlementaires; M. Joseph Jean avait été secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, jusqu'en novembre dernier alors qu'il démissionna lors du débat sur la conscription; M. Paul Martin était secrétaire du ministre du Travail, et M. Chevrier était secrétaire du ministre des Munitions et Approvisionnements. Un quatrième ministre, M. Abbott, était secrétaire d'abord du ministre des Finances, puis du ministre de la Défense nationale.

Les sénateurs — Ottawa, 19 (C.P.) — M. Mackenzie King a annoncé hier soir la nomination de douze sénateurs. Il en reste six autres à nommer.

Les nouveaux sénateurs sont: M. T.-A. Crerar, âgé de 68 ans, ancien ministre des Ressources nationales; M. C.-E. Ferland, âgé de 53 ans, de Joliette, député libéral sortant de charge du comté fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

M. Vincent Dupuis, âgé de 56 ans, de Longueuil, député libéral sortant de charge du comté fédéral de Chambly-Rouville.

M. C.-J. Veniot, âgé de 59 ans, de Bathurst, Nouveau-Brunswick, député libéral du comté fédéral de Gloucester.

M. Charles Bishop, âgé de 69 ans, principal correspondant des journaux de Southam à la Galerie de la presse d'Ottawa.

M. W.-H. Taylor, âgé de 55 ans, de Scotland, Ontario, ancien whip en chef ministériel et député du comté fédéral de Norfolk, en Ontario.

F. W. Gershaw, âgé de 62 ans, de Medicine Hat, Alberta, député libéral du comté de Medicine Hat.

J. P. Howden, âgé de 65 ans, de Saint-Boniface, Manitoba, député

libéral du comté de Saint-Boniface. J. J. Kinley, âgé de 63 ans, de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, député libéral du comté de Queens-Lunenburg.

Arthur Roebuck, âgé de 67 ans, de Toronto, député libéral de Toronto-Trinity.

John A. McDonald, âgé de 55 ans, d'Upper Dyke Village, Nouvelle-Ecosse, ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse.

A. Neill McLean, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, régisseur du poisson à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Nommés juges — M. King a aussi annoncé que M. J.-E. Michaud, ministre démissionnaire des Transports, était nommé juge en chef de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick, et que M. J.-E. Ferron, de Louiseville, député de Berthier-Maskinonge, était nommé juge de la Cour supérieure, district des Trois-Rivières.

Autres nominations — Le premier ministre a annoncé également que le major Armand Sylvestre, député de Lac-Saint-Jean, Roberval, était nommé commissaire en chef adjoint de la Commission du Transport, et que M. Sam Factor, député de Toronto-Spadina, est nommé juge cadet de la Cour de comté de York en Ontario.

M. King a annoncé aussi que M. Thomas Vien, sénateur, devient membre du Conseil privé du Canada.

M. Joseph Jean est né le 7 février 1890, à St-Philippe de Néri, fils de M. Théodile Jean et de Marie Chamberland. Il fit ses études classiques au collège de Ste-Anne de la Pocatière et ses études universitaires à l'université Laval de Québec. Il a épousé, le 10 janvier 1916, Mlle Marie-Anne Roy. Il a trois enfants: Jean-Pierre, Paul-André et Thérèse.

Il avait été élu aux Communes, lors d'une élection complémentaire, le 27 juin 1932. Il demeure à 152 est, rue Notre-Dame.

M. Lionel Chevrier, né le 2 avril 1903, à Cornwall, Ont., fils de Joseph-Elphège Chevrier et de Malvina de Repentigny. Il a fait ses études au collège de Cornwall, à l'Université d'Ottawa et à Osgoode Hall. Il a épousé, le 22 octobre 1932, Mlle Lucienne Brûlé, fille de Thomas-J. Brûlé, d'Ottawa. Il a cinq enfants: Lucile, Robert, Jean, Bernard et Adèle. Il a été élu aux Communes, lors des élections générales de 1935.

M. Paul Martin est né le 23 juin 1903, à Ottawa, fils de Philippe-Ernest Martin et de Lumina-Marie Chouinard. Il a fait ses études à Pembroke, à l'école séparée, au collège de St-Alexandre, à Ironside, à St-Michael, Toronto, à Osgoode Hall, Toronto, à l'Université de Toronto, à la Faculté de droit de Harvard, à Trinity College de Cambridge, puis à Genève, en Suisse. Il a été élu aux Communes en 1935 et est marié et demeure à Windsor, Ontario.

M. Douglas Charles Abbott est né le 29 mai 1899, à Lennoxville, Qué., fils de Lewis Duff Abbott et de Mary Jane Pearce. Il a épousé en 1925 Mlle Winifred Chisholm, fille de feu W. C. Chisholm, de Montréal. Il est parti en religion à l'Eglise d'Angleterre. Demeure au no 35 rue Aberdeen, Westmount.

Un avertissement solennel aux nazis

M. Churchill annonce aux Communes que cet avertissement au sujet des atrocités commises dans les camps d'internement sera signé par lui-même, par le maréchal Staline et par le président Truman.

Londres, 19 (C.P.) — Le premier ministre Churchill a laissé entendre que les Britanniques annonceront conjointement avec les Russes le jour de la victoire en Europe. "Ce n'est pas un problème que nous pouvons résoudre seuls", a-t-il également déclaré.

Des députés ont tenté de provoquer une déclaration de M. Churchill sur la date probable de la cessation des hostilités en Europe, mais il a dit qu'il n'a rien à déclarer pour le moment, si ce n'est qu'il "déteste les pronostics prématurés à ce propos". Les Communes ont applaudi à cette déclaration et M. Churchill a ajouté: "Ce n'est pas un problème que nous pouvons résoudre seuls".

Le premier ministre anglais a aussi parlé des atrocités commises par les Allemands dans des camps de prisonniers. Il aurait reçu une lettre du général Eisenhower disant que des déportés dépassant tout ce qui s'est vu jusqu'ici ont été faits dans des camps de Weimar.

Le premier ministre a dit: "Que les mots ne parviennent pas à exprimer toute l'horreur que ressentent le gouvernement de Sa Majesté et ses alliés à la découverte de ces crimes sans nombre, perpétrés en pleine lumière". "Un avertissement solennel a été préparé à l'endroit du gouvernement allemand, ou de quelque autre autorité, après entente avec la Russie et les Etats-Unis", a-t-il révélé, et il a exprimé l'espoir que cet avertissement soit servi aux nazis d'ici quelques jours.

Pour ce qui est du peuple allemand, M. Churchill a dit qu'il ne saurait invoquer comme excuse pour la commission de crimes des ordres venant d'une autorité supérieure.

M. Churchill a dit clairement que l'avertissement s'adressera non seulement "aux chefs allemands, mais aussi aux citoyens, qui ont commis les crimes de leurs propres mains".

Réunion de la "Canadian Press" — Les directeurs des différents quotidiens de la province de Québec membres de la Canadian Press se sont réunis hier, pour discuter du service actuel des nouvelles et des améliorations à y apporter.

Cette réunion annuelle était sous la présidence de M. Y. A. Buchanan, Gille Desroches, de la Tribune de Sherbrooke; J. Kenny Flaherty et Don McMahon, du Sherbrooke Record; Hector Héroux, du Nouvelliste des Trois-Rivières; Irénée Masson, du Soleil et de l'Eclairement-Journal, de Québec; et Esdras Terrien, du Droit d'Ottawa.

Les représentants des journaux de l'extérieur de Montréal étaient les MM. Alphonse Gauthier et Gilles Desroches, de la Tribune de Sherbrooke; J. Kenny Flaherty et Don McMahon, du Sherbrooke Record; Hector Héroux, du Nouvelliste des Trois-Rivières; Irénée Masson, du Soleil et de l'Eclairement-Journal, de Québec; et Esdras Terrien, du Droit d'Ottawa.

Candidat C.C.F. aux Trois-Rivières — Les Trois-Rivières, 19 (D.N.C.) — Le parti C.C.F. a tenu hier soir sa convention dans notre ville pour le choix d'un candidat officiel dans Trois-Rivières-St-Maurice aux prochaines élections fédérales. Son choix s'est porté sur un ouvrier, M. Lionel Fortin. La convention était sous la présidence de M. Gérard Rancourt, organisateur C.C.F. pour la province de Québec.

Restrictions abolies à Londres — Londres, 19 (Reuters) — Le ministre de l'Intérieur, M. Morrison, a annoncé, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, l'abolition des restrictions sur l'éclairage, en Grande-Bretagne, excepté à l'intérieur d'une bande côtière de cinq milles.

Formation de deux nouveaux gouvernements — Londres, 19 (C.P.) — La radio de Moscou annonce la formation de deux nouveaux gouvernements. Un nouveau gouvernement croate a été formé sous la direction de Radevick Jerskovskic. En Macédoine un autre nouveau gouvernement du peuple a été formé sous la direction de Lazar Kilibeski et il doit entrer dans la fédération yougoslave. Cette nouvelle est rapportée par une dépêche de Belgrade.

Madrid ne veut pas d'avions nazis — Madrid, 19 (A.P.) — Le gouvernement espagnol, à la demande des Etats-Unis, vient de défendre à tout avion allemand d'atterrir sur le territoire espagnol. La défense provisoire a été émise hier soir. Les Etats-Unis ont accepté de favoriser la poste aérienne entre l'Espagne et la Suisse.

Le nouveau cabinet fédéral

Ottawa, 19. (C.P.) — Le nouveau cabinet King, tel que remanié, hier, est constitué comme suit:

Premier ministre et secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures: M. Mackenzie King; ministre de l'Agriculture: M. James Gardiner; ministre des affaires des vétérans: M. Ian Mackenzie; ministre des finances: M. J. L. Halsey; ministre des munitions et de la reconstruction: M. C. D. Howe; ministre sans portefeuille: le Dr J. H. King; leader du gouvernement au Parlement: M. J. A. Glen; ministre du commerce: M. I. A. MacKinnon; ministre des postes: M. W. P. Mulock; ministre de l'air: M. Colin Gibson; ministre de la justice: M. Louis-S. St-Laurent; ministre du travail: M. Humphrey Mitchell; ministre des travaux publics: M. Alphonse Fournier; ministre des pêcheries: M. Ernest Bertrand; ministre de la santé et du bien-être: M. Brooke Claxton; ministre de la défense nationale: le général A. G. L. McNaughton; ministre des mines et du pétrole: M. J. A. Glen; solliciteur général: M. Joseph Jean; ministre des transports: M. Lionel Chevrier; secrétaire d'Etat: M. Paul Martin; ministre des services de la marine: M. D. C. Abbott; ministre des services nationaux de guerre: M. J. J. McCann; ministre du revenu national: M. D. Laurence MacLaren.

La "dernière heure" ... en vrac — D'après les dépêches de la Canadian Press, de l'Associated Press, de nos correspondants, nouvelles, etc.

Rome. — Les troupes de la 5e armée débouchent à leur tour dans la vallée du Pô, après s'être emparées du bastion d'Argenta. Elles ont aussi pris la ville de Baccanale sur la route de Ferrare, qu'elles menacent sérieusement. Le terrain qui conduit maintenant à cette ville est un terrain plat et facile.

D'autres unités, qui s'avancent vers le nord-ouest, ont pris Chiesa Delbando, poste avancé sur le canal Sabbiosola, détenu par les Allemands.

Les troupes de la 5e armée rencontrent une opposition très serrée sur la route montagneuse de 65 milles qui conduit à Bologne. Elles ont, cependant, avancé de mille verges en direction de Pianoro.

Londres: Les bombardiers britanniques et soviétiques s'en sont pris à Berlin la nuit dernière et aujourd'hui d'autres grandes escadrilles de bombardiers américains les ont remplacés dans leurs rôles au-dessus de l'Allemagne.

La R.A.F. a piloté un chemin de fer entre les armées russes et américaines pour la quatrième nuit consécutive dans le sud de l'Allemagne.

L'un des objectifs de la nuit a été le centre ferroviaire de Komat, près de la frontière tchèque, à 32 milles au sud de Chemnitz. D'autres cours de triage ont été pilonnés de bonne heure ce matin par des bombardiers américains qui tentent de bloquer le trafic de l'Allemagne méridionale qui renferme les fameuses montagnes fortifiées.

Mexique. — M. Jean Désy, ambassadeur canadien au Brésil, doit arriver suivant l'horaire ici aujourd'hui, en avion, en route pour la conférence de San-Francisco, où il doit agir comme conseiller supérieur à la délégation canadienne.

Canberra: Le ministre de l'Air, M. A. S. Drakeford, a annoncé aujourd'hui que des avions australiens ont détruit 44 navires japonais et ont endommagé 78 autres dans les trois premiers mois de 1945.

Il a dit que des avions australiens ont privé des garnisons japonaises assiégées dans le sud-ouest du Pacifique des approvisionnements dont ils avaient grand besoin et ont ainsi contribué à la sécurité, sur le flanc gauche, des forces américaines en route pour le Japon.

Canterbury, Angleterre. — Le révérend Geoffrey Fisher, évêque de Canterbury, a été nommé à l'archevêché de Canterbury, primat de l'Angleterre.

Des débris de bombes dans la cathédrale historique ont servi d'arrière-plan à la cérémonie d'un caractère médiéval.

Le R. Ev. Fisher, âgé de 57 ans et ancien évêque de Londres, qui a été élu archevêque de Canterbury, le 22 janvier, a dit, dans un sermon, aujourd'hui, que "la tâche principale de l'amour est de concilier les nations divisées et épuisées, dans le naufrage moral de la guerre, pour la conquête de la paix".

Rome. — Le général Federico Baistrocchi, 74 ans, sous-secrétaire de guerre de 1933 à 1936, a été arrêté aujourd'hui, sous l'accusation d'avoir aidé à répandre la doctrine fasciste dans l'armée italienne.

Salfeld, Allemagne: Lorsque les Allemands ont retraité et abandonné leur bureau de compilation des victimes de la guerre, ils ont laissé intactes les millions de cartes individuelles, mais ils ont détruit le mécanisme élaboré par lequel ils pouvaient peser sur un bouton et faire le total des victimes.

Le décès du feld-maréchal Erwin Rommel, que l'on soupçonnait mort des blessures infligées par des avions britanniques, est classé de ceux des aviateurs alliés.

"Mort d'une syncope, le 14 octobre 1944, à 1h. 25 p.m. à l'hôpital privé no 2, U.L.M."

Nos entrevues

Pierrette Alarie et Yvonne de Carlo

Pierrette Alarie, soprano, et Yvonne de Carlo, artiste du cinéma américain, recevaient les journalistes ce matin, à l'hôtel Ritz-Carlton. Ces deux artistes seront au nombre des vedettes à l'émission de l'heure de la victoire, diffusée ce soir du théâtre Saint-Denis.

On sait que Mlle Pierrette Alarie, s'est classée troisième aux épreuves éliminatoires du Metropolitan Opera de New-York, et qu'elle a obtenu une bourse de cette institution. Notre compatriote a raconté quelques-unes de ses impressions premières, à son arrivée sur la scène du "Met". "Ce fut un rêve, dit-elle. Lorsqu'on monte sur cette vaste scène, l'envie de chanter nous prend". Mlle Alarie doit retourner à Philadelphie, terminer ses études à l'Institut Curtis. Après sa graduation en mai prochain, elle se rendra à New-York, pour l'été, où elle travaillera au Metropolitan Opera.

Ce soir, à l'heure de la victoire, Mlle Alarie chantera "L'Air des clochettes", de Lohé, et "Les voix du printemps", de Strauss.

Mlle de Carlo est une charmante jeune fille que les succès d'Hollywood n'inquiètent pas outre mesure. Très simple de sa personne, elle s'astreint volontiers et avec grâce à l'interrogatoire, parfois indiscret, des reporters. Mlle de Carlo est une Canadienne, née à Vancouver. C'est cependant sa première visite à Montréal, dit-elle, et pour une fois que j'y suis rendue, il me faut la quitter presque immédiatement". Mlle de Carlo doit en effet être à Hollywood pour vendre, afin de commencer son prochain film en technicolor.

Les caméras pour le technicolor n'appartiennent pas aux compagnies cinématographiques, mais à des entreprises privées, explique-t-elle. "Et lorsque les appareils sont prêtés aux différents studios, ceux-ci doivent les utiliser immédiatement, et pour un temps défini, sinon, ils sont mis à la disposition d'une autre compagnie".

C'est au tour des studios Universal, vendredi, il faut donc que je sois présente sur le plateau", dit-elle.

Mlle de Carlo vit en Californie, présentement. Toute jeune encore, elle se destina à la danse. En 1937, elle arrivait à Hollywood. Quelques temps plus tard, elle était première danseuse au Florentine Garden, où elle créait elle-même ses numéros chorégraphiques.

Mlle de Carlo vient de terminer son premier rôle-titre dans le film "Salome" — "Who She Danced". Cette pellicule sera bientôt montrée sur nos écrans.

Les autres artistes qui font partie de la distribution de "L'Heure de la Victoire" ce soir sont Lionel Renaud, violoniste, Gérard Desmarais, basse chantante, Marcel Chabrier, Guy Mautrelle, Muriel Guibault et Jean Deslauriers, qui dirigera l'orchestre.

Ce soir aussi, sur l'écran du théâtre Saint-Denis, aura lieu la première mondiale du film "Le Père Chopin", un événement inaccoutumé, chez nous.

Guy LEMAY

Mémoire de la C.T.C.C. à Ottawa

Dans un mémoire soumis aux membres du cabinet fédéral à Ottawa, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada soumet que l'on devrait convoquer sans délai, une conférence fédérale-provinciale, pour clarifier la situation, en matière de législation sociale d'après-guerre, afin que tout soit prêt pour la période de transition de l'économie de guerre à l'économie de paix.

La C.T.C.C. suggère aussi que les autorités fédérales devraient rendre plus souple, l'application du décret régissant les salaires en temps de guerre; que des modifications soient faites au code fédéral du travail, qui doit rester en vigueur pour quelque temps encore; que les règlements du service sélectif devraient être modifiés. La confédération demande en plus l'abrogation du décret C.P. 7994, afin que l'assurance-chômage soit administrée par une commission représentative du gouvernement, des employeurs et des travailleurs; que des allocations familiales ne soient pas considérées comme un revenu au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

La C.T.C.C. est d'avis aussi que les provinces devraient s'entendre avec Ottawa pour l'application d'un système satisfaisant d'assurance-santé. Le mémoire demande enfin des modifications aux pensions de vieillesse, la nomination d'un sous-ministre adjoint du travail; la réduction des impôts sur le revenu; la non taxation des coopératives; la réduction des loyers de la Wartime Housing; une enquête sur le coût de la vie et s'oppose à toute immigration, aussi longtemps qu'il y aura du chômage au Canada et que l'on n'aura pas réussi à réintégrer les vétérans dans leur emploi d'avant-guerre ou à leur trouver un emploi rémunérateur.

Editions spéciales du "London Mail" — San-Francisco. — Le London Daily Mail publiera hier la première de ses éditions projetées pour la période de la conférence de sécurité mondiale: il a utilisé la version hebdomadaire de son édition transatlantique tirée d'un microfilm à New-York. L'édition de San-Francisco, tirée à 3,000 exemplaires, sera distribuée gratuitement au cours de la conférence.

Deuxième débarquement à Mindanao

Pour la seconde fois, les Américains envahissent cette île des Philippines, la seconde en importance de tout l'archipel — Les pertes américaines à Okinawa s'élèvent à 7,988 morts, blessés et disparus — En Birmanie — Les diplomates étrangers auraient quitté Tokio

Manille, îles Philippines, 19 (A.P.) — Un deuxième débarquement américain a été effectué à Mindanao, la deuxième île en importance des Philippines, où les Japonais se sont solidement établis, avant même la déclaration de la guerre.

La 24e division américaine est descendue mardi à Malabang et à Parang, sur la rive orientale de la baie d'Illina, contre une légère opposition, et s'est rendue maîtresse des côtes sur une longueur de 35 milles.

Le nouveau débarquement menaçait directement la partie des Philippines, "la plus japonaise" autour de la province de Davao, qui était un centre d'immigration japonais, depuis plusieurs années.

Des sources militaires prétendent que la garnison japonaise sur Mindanao est de trois divisions, environ 50,000 hommes. Ces chiffres ne comprennent pas cependant le grand nombre de civils. A Luçon, les troupes américaines ont continué le nettoyage des positions ennemies dans la banlieue de Baguio et capturé une grande quantité de matériel.

Guam, 19 (A.P.) — Les pertes américaines à Okinawa se chiffrent à 7,988, a révélé aujourd'hui l'amiral Nimitz, alors que les troupes américaines ont occupé le nord de l'île stratégique et complété l'invasion de l'île, au large d'Okinawa.

Les pertes se répartissent comme suit: 1,482 morts, 4,750 blessés et 1756 disparus. Les pertes japonaises sur la seule île d'Okinawa, étaient de 9,108 morts et 301 prisonniers, jusqu'à vendredi dernier.

Pour la première fois, dans toute la campagne du Pacifique, les pertes de la marine dépassent celles de l'armée.

Calcutta, 19 (C.P.) — Un communiqué du sud-est de l'Asie rapporte aujourd'hui que des avant-gardes britanniques, avançant vers le sud, en direction des champs pétrolifères de Chauk-Yenayung, sur la rive orientale de l'Irrawaddy, ont capturé Singu et Chauk, et encerclé Sale.

Ces succès indiquent que la résistance ennemie dans ce secteur tend à se relâcher. Au sud de Meiktila, cependant, les avancées effectuées par les colonnes blindées, sont toujours entourées du plus grand secret, mais on rapporte que les progrès sont satisfaisants.

Quartiers avancés alliés, Birmanie, 19 (Reuters). — Les troupes de la 14e armée britannique, avançant sous le couvert d'un écran de fumée, ont capturé un village de grande importance stratégique, au sud de la ville de Meiktila.

La jonction avec les autres forces de la 14e armée, venant de Kyaukpadaung, à 50 milles à l'ouest de Meiktila, a permis au lieutenant-général sir William Slim d'établir un front uni, contre les Japonais, en Birmanie méridionale.

Un pays adjacent se présente maintenant devant les troupes. Les soldats n'ont pas seulement à lutter contre les Japonais, mais aussi contre la chaleur et l'épuisement. A l'ouest de Kyaukpadaung, les soldats du général Slim, luttant pour la possession des champs d'huile de Birmanie, ont atteint une région qui ressemble à un désert.

Londres, 19 (C.P.) — Le haut commandement chinois a annoncé aujourd'hui que Fangcheng, sur la rivière Han, à 165 milles au nord-ouest de Hankou, a été capturé. Cette nouvelle victoire complète tout le réajustement des centres tactiques et des bases japonaises, au cours de leur poussée dans la province de Hupeh.

Londres, 19 (C.P.) — La radio de Tokio révèle aujourd'hui que les régions des aéroports de Tokio et Kanto ont été durement pilonnées par les bombardiers américains et les avions de combat, de bonne heure aujourd'hui.

Londres, 19 (C.P.) — Les diplomates étrangers ont quitté Tokio à la suite de l'intensité des raids américains et se sont réfugiés à Karuizawa, à 90 milles au nord-ouest de la capitale, révèle aujourd'hui l'agence allemande Transocean, citant une dépêche de Tokio.

Le plan d'entraînement de la jeunesse — Ottawa, 19 (D.N.C.) — Les représentants de la province de Québec, en l'occurrence M. Omer Côté, secrétaire de la province, M. Philippe Beaudoin, de l'Ecole des arts graphiques et un officier en loi du département du procureur général, ont eu ces jours derniers une entrevue avec M. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail, au sujet du plan fédéral d'entraînement et d'organisation pour la jeunesse.

M. Côté a fait observer au ministre fédéral que c'est un domaine qui relève de l'autorité provinciale et qu'il n'appartient pas au fédéral d'en prendre la direction et l'autorité. M. Mitchell a reconnu le bien-fondé des observations faites par M. Côté. Le gouvernement fédéral ne veut pas empiéter sur les droits de la province et veut seulement aider à l'oeuvre sociale. Le projet sera modifié et revu de façon à tenir compte des observations faites. M. McNamara, sous-ministre du travail, était présent.

La délégation alliée de passage à Montréal — Une grande partie de la délégation alliée à la Conférence de San-Francisco, était de passage à Montréal, en gare centrale, à 2 h., aujourd'hui, en route pour San-Francisco.

Candidat libéral dans Russell — Rockland, 19. (C.P.) — M. J.-Omer Gour, de Casselman, Ont., a été choisi à l'unanimité candidat du parti libéral pour le comté fédéral de Russell, à la suite de la décision de M. Alfred Goulet, député du comté depuis 20 ans, de ne pas briguer les suffrages.

Soirée consacrée à l'Amérique française — La manifestation de ce soir, en marge de la "semaine de l'Amérique latine", sera un hommage à l'"Amérique française". La soirée aura lieu à l'Ecole technique et comprendra une conférence de M. Augustin Viette, illustrée par des projections lumineuses.

Le jugement dans cette cause de garderie — Après une audience de trois jours, le juge T.-A. Fontaine a ajourné son jugement au 27 avril, dans le cas du procès de Mme Jeanne Dequière, accusée de négligence criminelle à la suite de la mort de la fillette Lise Lefebvre, quelques jours après son retour de la garderie Cécile, à Pont-Viau.

Le gouvernement de l'Iran renversé — Londres, 19 (C.P.) — La radio de Moscou annonçait aujourd'hui que le gouvernement de l'Iran avait été renversé par un vote de non-confiance; on s'attend qu'il démissionnera inévitablement. L'émission citait une dépêche de Téhéran de l'agence Tass.

Deuxième débarquement à Mindanao

Pour la seconde fois, les Américains envahissent cette île des Philippines, la seconde en importance de tout l'archipel — Les pertes américaines à Okinawa s'élèvent à 7,988 morts, blessés et disparus — En Birmanie — Les diplomates étrangers auraient quitté Tokio

Manille, îles Philippines, 19 (A.P.) — Un deuxième débarquement américain a été effectué à Mindanao, la deuxième île en importance des Philippines, où les Japonais se sont solidement établis, avant même la déclaration de la guerre.

La 24e division américaine est descendue mardi à Malabang et à Parang, sur la rive orientale de la baie d'Illina, contre une légère opposition, et s'est rendue maîtresse des côtes sur une longueur de 35 milles.

Le nouveau débarquement menaçait directement la partie des Philippines, "la plus japonaise" autour de la province de Davao, qui était un centre d'immigration japonais, depuis plusieurs années.

Des sources militaires prétendent que la garnison japonaise sur Mindanao est de trois divisions, environ 50,000 hommes. Ces chiffres ne comprennent pas cependant le grand nombre de civils. A Luçon, les troupes américaines ont continué le nettoyage des positions ennemies dans la banlieue de Baguio et capturé une grande quantité de matériel.

Guam, 19 (A.P.) — Les pertes américaines à Okinawa se chiffrent à 7,988, a révélé aujourd'hui l'amiral Nimitz, alors que les troupes américaines ont occupé le nord de l'île stratégique et complété l'invasion de l'île, au large d'Okinawa.

Les pertes se répartissent comme suit: 1,482 morts, 4,750 blessés et 1756 disparus. Les pertes japonaises sur la seule île d'Okinawa, étaient de 9,108 morts et 301 prisonniers, jusqu'à vendredi dernier.

Pour la première fois, dans toute la campagne du Pacifique, les pertes de la marine dépassent celles de l'armée.

Calcutta, 19 (C.P.) — Un communiqué du sud-est de l'Asie rapporte aujourd'hui que des avant-gardes britanniques, avançant vers

Nouvelles de guerre

Avantages offerts aux vétérans qui veulent acheter des fermes — La première recrue à revenir d'outre-mer — Promotions dans l'armée — Ecole d'anglais du C.W.A.C. — Pertes de l'aviation

Les vétérans peuvent acheter une ferme

Ottawa, 18 (C.P.) — Les autorités du ministère des Vétérans ont annoncé que tous les hommes licenciés des forces armées qui désirent devenir propriétaires d'une ferme, d'après les articles de la loi des terres des vétérans, peuvent faire usage d'une somme de \$6,000, d'après la loi pour l'achat de la terre et des constructions.

Les autorités disent que ces changements ont été faits par un ordre en conseil, présenté aux Communes vendredi dernier et s'appliquent à ceux qui désirent devenir propriétaires d'une exploitation agricole ou d'une petite ferme. Cet ordre en conseil entre en vigueur immédiatement.

Cet ordre dit qu'une somme maximum de \$4,800 peut être employée pour l'achat de la terre et des constructions, et qu'une somme maximum de \$1,200 peut être employée pour l'achat du matériel agricole et de l'équipement. Toutefois l'on peut employer une somme plus grande pour l'achat de la terre et des constructions à condition toutefois de la retirer du montant alloué pour l'achat du matériel agricole. Mais l'on ne peut dépasser la somme de \$1,200 pour l'achat de ce matériel.

La première recrue à revenir d'outre-mer

La première recrue, envoyée comme renfort outre-mer, à revenir au pays est arrivée hier à la gare Bonaventure avec un groupe de 96 vétérans gravement blessés.

Le soldat Lauzon a déclaré qu'il était parti pour outre-mer, il y a trois mois et qu'il n'avait pas pris part aux opérations sur le front. Il est revenu après son entraînement en Grande-Bretagne.

Parmi le groupe de blessés qui l'accompagnaient la plupart ont reçu des blessures en Italie et spécialement à la rivière Lamone, en décembre dernier. Parmi ceux-ci il y avait: le caporal Georges Poliquet, 3938 rue de Bullion, qui a été amputé d'une jambe; le soldat J. A. P. Lafortune, 2017 rue Leclaire, blessé aux deux jambes. Il y avait aussi le soldat J. C. R. Bergeron, blessé à Colombelle, près de Carpiquet.

Nouveaux décorés

Le grand quartier général de l'aviation canadienne a annoncé hier soir que 4 Montréalais avaient été décorés de la Distinguished Flying Cross.

Ce sont: S. J. Sinclair, 4362 Old Orchard; L. M. Papineau, 1117 Parc La Fontaine; A. G. Squibb, 147, 3e avenue, Lachine; et J.-J. Guilbault, 4230 de Lanaudière.

Toutes les décorations portaient la citation suivante: "Les Récipiendaires ont complété, chacun dans sa spécialité, de nombreuses opérations contre l'ennemi et pendant ces opérations ils ont déployé du courage et un sens du devoir".

Promotions dans l'armée canadienne outre-mer

Ottawa, 19 — Le ministère de la Défense nationale annonçait hier la promotion de 40 membres de l'armée canadienne outre-mer. La promotion du Lt.-col. Herbert Owen Moran, de Toronto, au rang d'intérimaire de colonel est en tête de la liste, laquelle comprenait la promotion de 3 majors au rang d'intérimaire de lieutenant-colonel, 13 capitaines au rang d'intérimaire de major et un capitaine honoraire au rang d'intérimaire de major honoraire, un lieutenant (garde-malade) au rang d'intérimaire de capitaine infirmier et 11 lieutenants au rang d'intérimaire de capitaine, ainsi que la commission de lieutenants à 10 soldats.

Ecole d'anglais du C.W.A.C.

A venir jusqu'à l'été dernier, les jeunes Canadiennes françaises s'enrôlant dans le C.W.A.C. et ne parlant pas l'anglais, ne pouvaient se qualifier dans les différents métiers et professions de l'armée et devaient fatalement se contenter de postes nécessaires mais moins importants et moins intéressants et où l'avancement était modeste. Même l'entraînement élémentaire était donné en anglais et nos jeunes compatriotes devaient "trimer dur" pour réussir et, cela, en se faisant aider par leurs compagnes connaissant la langue britannique.

C'est pourquoi les autorités militaires jugèrent bon d'établir une école d'anglais, et le 20 juillet 1944, la première classe de quinze Canadiennes françaises commençait ses activités au centre d'entraînement

Feu M. Albini Quesnel

Un historien de la petite patrie

La paisible ville de Rigaud a connu le neuf avril dernier les obsèques imposantes de l'un de ses plus distingués citoyens, M. Albini Quesnel. Toute la population a voulu payer un tribut d'estime non équivoque à la mémoire de celui qu'elle a toujours considéré comme un grand chrétien, un citoyen probe, un savant et un ami de la terre de chez nous.

Albini Quesnel est un fils de notre sol: il vit le jour ici même à Rigaud, le 24 janvier 1883. Sous le toit paternel il prit les fortes convictions de chrétien et de patriote qu'il garda toute sa vie durant. Adolescent il aimait à se joindre à la conversation des anciens dans la "boutique de forge" de son père, et déjà on remarquait chez lui un intérêt non déguisé pour les petits faits de notre histoire. Ses études classiques au collège Bourget lui firent l'émanciper, comme il arrive, hélas! trop souvent, développèrent davantage en lui cet attrait pour les mille et une petites choses de notre histoire. Ses intimes se souviennent longtemps de la fièvre qu'il savait leur communiquer en parlant du sol canadien. Dès son collège il commença à accumuler une documentation qui aujourd'hui est une véritable mine de renseignements pour l'histoire du Canada français.

En 1902, à la fin de ses études secondaires, les nécessités de la vie le forcèrent à quitter Rigaud. Nous le retrouvons successivement étudiant, puis pharmacien à la Pointe Saint-Charles de Montréal. Vingt-cinq années de ces occupations ne suffirent pas à détacher son cœur du sol natal, et pas un instant il ne cessa de se documenter sur l'histoire canadienne. Il conserva toujours secrètement la nostalgie de la campagne. A ce sujet, il fait penser à Virgile. Alors que les affaires retenaient ce dernier tout le jour au milieu des tracas de la ville, son cœur cependant était à la campagne; aussi il y revenait souvent, et les plus beaux vers tombés de sa plume concernent le laboureur et la joie de vivre à la campagne: c'est là qu'il puisait son inspiration. Albini Quesnel avait étudié les œuvres de cet auteur au collège; au plus d'un vers qui faisait vibrer son cœur émaillait ses conversations... "sua si bona norit agricola... heureux laboureur, s'il connaît son bonheur". Tout récemment encore il avouait à l'un de ses amis: "En recevant votre lettre, j'ai éprouvé une grande fièvre de lire ainsi mon nom: 'Albini Quesnel, laboureur'".

Aussi en 1927, après avoir pourvu sa nombreuse famille d'une honnête aisance, il revint à Rigaud pour réaliser le rêve de sa vie, "vivre sur une terre". Ses occupations se partageront désormais entre le travail de la ferme et celui des recherches historiques; sans cependant cesser de prodiguer avec charité et à tout venant les ressources de sa profession de pharmacien. Ses concitoyens ne tardèrent pas à remarquer son réel mérite: aussi fut-il échevin et membre du corps des syndics de la paroisse. Dans l'exercice de ses fonctions on vit toujours en lui un homme droit, respectueux de la parole donnée et d'une probité qui ne se démentit jamais. Il avait le don de se faire tout à tous: d'une humilité exemplaire il savait descendre à porter intérêt aux propos de gens moins lettrés que lui, ne faisant jamais montre de son erudition mais renseignant discrètement jusque dans les plus infimes détails. La solution qu'il apportait satisfaisait au delà de toute prévision. En dehors de la ville on ne tarda pas non plus à recourir à ses connaissances d'homme érudit et en généalogie. Durant de nombreuses années il fut membre de la "Société historique de Montréal" et de la "Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique", il fut aussi un des fondateurs et le premier vice-président de la "Société généalogique de Montréal", enfin il fut un des fondateurs et l'âme dirigeante de la "Société historique de Rigaud". On lui doit d'avoir sauvé de l'oubli l'histoire détaillée des comités de Vaudreuil et de Soulanges. En toutes ces occurrences il ne brigua jamais les premières places bien que les présidences lui fussent maintes fois offertes avec instances; il recusa ces honneurs, préférant toujours demeurer au second plan pour assurer à tous son inébranlable dévouement. Selon l'adage: "un bon poète, mais on devient orateur". De même, le talent d'historien est le fruit d'un labeur patient et prolongé. A toutes les époques de sa vie on vit M. Quesnel s'acharner à scruter les personnes et les choses du présent et du passé pour arriver à filer la trame de l'histoire régionale. Son humilité l'empêcha de livrer au public les travaux qu'il accumula et ainsi de briller comme une des grandes figures de notre province, toutefois ils sont

L'O.T.J. et les Chevaliers de Colomb

Une causerie de Me Yves Pelletier

Les membres du 4ème degré de l'Assemblée Dillard des Chevaliers de Colomb recevaient, avant-hier soir, comme conférencier, Me Yves Pelletier, conseiller juridique de l'O.T.J. de Montréal et membre du comité consultatif de la cité. Le fidèle navigateur Savoie présidait la cérémonie.

Après avoir rappelé les origines de ce mouvement des terrains de jeux non seulement à Montréal mais dans toute la province, le conférencier insista sur deux aspects de la question en déclarant que ce mouvement social est d'abord populaire, en ce sens qu'il s'adresse à la masse de la population montréalaise, aux riches comme aux pauvres, et ensuite éducatif, en ce sens qu'il est un promouvant logique de la formation scolaire de notre jeunesse.

Ce qui a rendu particulièrement nécessaire l'établissement de cette œuvre réside dans plusieurs causes, la première: la guerre. La plupart des foyers ouvriers ont été délogés, les petits enfants, durant les vacances et les moments de loisirs, laissés à eux-mêmes dans la rue, dans les restaurants, dans les rues, sans surveillance, victimes assurées d'agents de corruption: se rappeler le cas du petit Benson. La délinquance juvénile ayant pris des proportions effrayantes, il a fallu et il faut un certain palliatif, qui, sans être un remède complet, du moins, atténue dans une certaine mesure la plaie de la criminalité juvénile. Comme l'éducation est l'affaire des parents, il va de soi que le milieu le plus favorable à l'épanouissement de cette œuvre se trouve être la paroisse. Nous avons donc porté cette organisation sur le plan essentiellement paroissial.

Invitation

Me Yves Pelletier suggère que l'assemblée organise, durant l'été, une visite sur un des terrains de jeux organisés, en y apportant des troupes, des prix, pour exciter l'intérêt autant chez les membres que chez les jeunes concurrents.

nombreux les intellectuels de premier ordre qui ont su bénéficier de sa vaste érudition particulièrement dans le domaine de l'histoire. Lorsqu'on aura mis à jour le fruit de ses abondantes recherches on connaîtra mieux la valeur de cet homme qui a bien mérité de son pays. Sa mort laisse parmi nous un vide qui sera difficilement comblé: son souvenir est celui d'un chrétien éclairé à la foi robuste, d'un homme de profession intègre et consciencieux, d'un homme savant dont le cœur connut toujours la noble passion d'aimer sincèrement sa patrie. Il est décédé le 5 avril dernier à l'hôpital Saint-Luc de Montréal où il avait été transporté trois jours auparavant. Il vit venir la mort avec le calme et la résignation que seule fait naître une foi sincère: une maladie de cœur l'emporta. Ses funérailles eurent lieu à Rigaud le 9 du même mois. Le service funèbre fut chanté par un de ses cousins, le R. P. Albini Séguin, C.S.V., assisté d'un autre cousin, le R. P. Eugène Charlebois, C.S.V., et de M. l'abbé Antonio Séguin, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par Mgr P.-A. Sabourin, curé de Rigaud. Prés de deux cents prêtres et religieux assistèrent aux funérailles. On remarquait dans la nef le personnel et les élèves des institutions suivantes: le Noviciat des Clercs de St-Viateur, l'Ecole normale, le Collège Bourget, le Pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne, le Juvénat des Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie, l'Ecole Saint-François, le Jardin de l'Enfance des Sœurs de Sainte-Anne, l'Ecole Emard et les religieuses de la Sainte-Famille. Egalement dans la nef on voyait des prêtres, des hommes de profession, des pharmaciens, des industriels, des hommes d'affaires et même des citoyens éminents de la Pointe Saint-Charles de Montréal où M. Quesnel ne connut que des amis. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies sous forme de messes, bouquets spirituels, etc., et surtout par l'affluence continue des visiteurs à la maison mortuaire. Tout ce concert unanime de pitié autour d'un homme tombé d'un coup de plus que la Divine Providence sait exalter la vraie vertu, l'humilité.

Lui survivaient sa femme, Deléose Gauthier; ses enfants, Yves, Jean, Fabiola, Pierre, Martial, Henriette; ses frères, Horace, Albert, l'abbé Antonio, Henri, Oscar, et ses sœurs, Mlle Hector Denis (Imelda), Mlle Adrienne et Juliette.

Concours littéraire et scientifique de la province

Dernier avis

La date ultime pour l'inscription des candidats aux concours littéraires et scientifiques de la province est le 1er mai.

Les ouvrages qui, cette année, font l'objet des trois concours littéraires et scientifiques sont les suivants:

1ère section: prix de littérature: les ouvrages de critique littéraire, d'histoire littéraire ou de critique d'art, les ouvrages qui traitent de la correction du langage, les mémoires ou les relations de voyage, en langue française, publiés depuis le 1er mai 1941 ou manuscrits.

2ème section: prix de sciences: les ouvrages de sciences appliquées en langue française, publiés depuis le 1er mai 1941 ou manuscrits.

3ème section: prix de sciences morales et politiques: les ouvrages en sciences morales et politiques, de droit, et les ouvrages analogues en langue française, publiés depuis le 1er mai 1941 ou manuscrits.

Pour chaque section, les trois prix accordés sont de 800 dollars pour le premier prix, 400 pour le second, et 200 pour le troisième. Le jury est libre de ne pas accorder de prix, s'il n'y a pas d'ouvrage présenté ou si les ouvrages présentés n'offrent aucun intérêt.

Les concours sont ouverts à tous les Canadiens, sujets britanniques, de naissance ou par naturalisation, résidant actuellement dans la province de Québec, ou occupant ailleurs un emploi public pour le compte de la province de Québec ou du gouvernement du Canada. Sont aussi admis à concourir, les étudiants de la province de Québec en séjour d'études à l'étranger.

Il faut, dans chaque cas, fournir des pièces justificatives: copie certifiée de l'acte de naissance du candidat ou de son certificat de naturalisation, ainsi qu'une bibliographie complète de l'œuvre écrite de ce candidat.

Les travaux soumis aux concours doivent être déposés en six exemplaires entre les mains du secrétaire, avant le premier mai 1945.

Les demandes d'admission aux concours ainsi que toute demande de renseignements doivent être faites au secrétaire de la province: Concours littéraires et scientifiques, Hôtel du Gouvernement, Québec. (Extraits de la loi du 20 avril 1938)

Protestation des courtiers parisiens

Paris, 19 — Dans une dépêche au New York Times, M. G.-H. Archambault dit qu'à peu près 5,000 commis chez les courtiers parisiens ont décidé de réclamer un ordre de grève qui avait été décidé il y a de grève de jours afin de protester contre les décisions gouvernementales concernant les salaires et le prix des aliments.

Ce mouvement est considéré comme symptomatique. C'est la première réaction contre la hausse du prix du pain il y a quelques jours.

Afin de sauver au trésor 10,000,000 de francs par an, le ministre des finances, M. René Pleven, a décidé qu'il ne devrait plus y avoir de subventions pour garder bas le prix du pain, qui, conséquemment a augmenté la moyenne de deux francs par pain de deux livres.

En plus, le complet effet de la hausse de la "taxe de luxe" à 25% dans quelques cas se manifeste maintenant par des hauts prix sur toute la ligne.

L'on espérait que les salaires seraient montés en proportion, mais jusqu'à date, le gouvernement n'est pas allé plus loin que d'ordonner un boni, vingt francs par heure aux ouvriers non spécialisés dans

les métiers métallurgiques dans la zone de Paris, ce qui doit servir de base pour les nouvelles échelles de salaires. Après une semaine de délai, le gouvernement a laissé entendre que la nouvelle échelle des salaires ne serait mise en vigueur que graduellement et industrie par industrie.

Si tels sont les prix qu'un ouvrier non spécialisé doit recevoir, c'est-à-dire vingt francs de l'heure, on doit se rappeler qu'il est dans une catégorie privilégiée, et que les femmes de ménage, par exemple, ne peuvent réclamer plus que quinze francs.

Le plus simple repas dans le plus simple restaurant coûte trente-deux francs (et cela pour une salade, du chou-fleur, des pommes de terre et une pomme, pas de viande). Il en coûte de huit à quatorze francs pour se faire raser dans un petit salon de barbier; une brosse à dent avec un manche de bois coûte quatre-vingts francs; une livre de morue salée, cinquante-sept francs, une livre de beurre (qui l'on ne peut obtenir que sur le marché noir seulement), 850 francs.

Un verre ordinaire de vin rouge coûte quinze francs, un voyage aller seulement, dans le métro souterrain, deux francs; un oeuf (sur le marché noir), dix-huit francs (sur le marché ouvert, quatre francs, mais rationné à un par mois); un cahier à copie pour éco-

lier, dix francs; un habillement complet d'homme, plus de 25,000 francs; administration au cinéma, de seize à quarante-cinq francs.

Pour une livre de savon sur le marché noir (il n'y en a pas d'autre) on paie 100 francs. Le coût de la buanderie pour un drap est de treize francs. Un verre de cognac au fameux café de la Paix, coûte soixante francs, mais aucun ouvrier dans le métal ne peut se permettre d'y aller. Le change officiel courant d'un dollar est de cinquante francs.

Accord entre la France et Monaco

Paris, 19 (Dépêche au New York Times). — Le ministre français des finances a signalé une entente avec Monaco, qui permettrait au gouvernement français d'avoir le contrôle des richesses françaises que l'on a envoyées à Monaco afin d'échapper à la taxation en France ou pour échapper au régime d'occupation. On dit que quelques-unes de ces richesses servent aux opérateurs du marché noir en France. Le ministre français des finances ajoute que Monaco a accepté de donner aux autorités françaises une liste de toutes les valeurs françaises détenues dans la principauté.

C-I-L GRANDIT PARCE QUE LE CANADA A BESOIN DE PRODUITS CHIMIQUES

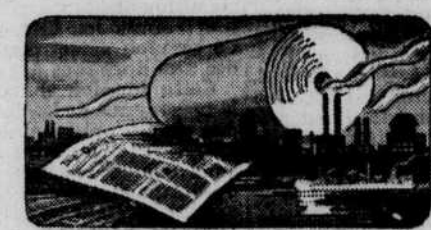


Entre 1915 et 1939, l'industrie canadienne traversa une dure période de croissance. Ce quart de siècle actif, C-I-L le consacra à ériger sa structure industrielle et à acquérir les connaissances voulues dans la fabrication de produits d'utilité nationale.

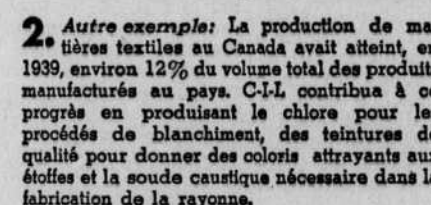
Valeur des produits manufacturés au Canada—1939
\$3,475 millions

Valeur des produits manufacturés au Canada—1915
\$1,381 millions

"Eh bien," dites-vous, "que vient faire la chimie là-dedans?" Voici! N'oublions pas que la chimie produit des corps tels le chlore, l'acide sulfurique et l'ammoniaque synthétique—éléments absolument indispensables aux autres industries.



1. Par exemple: Entre 1915 et 1939, la valeur du papier-journal, fabriqué au Canada, a plus que triplé. La fabrication du papier-journal—une des principales industries du Canada—exigeait du chlore pour blanchir la pâte qui donne un papier blanc. Ce chlore, C-I-L le tire de la saumure.



2. Autre exemple: La production de matières textiles au Canada avait atteint, en 1939, environ 12% du volume total des produits manufacturés au pays. C-I-L contribue à ce progrès en produisant le chlore pour les procédés de blanchiment, des teintures de qualité pour donner des coloris attrayants aux étoffes et la soude caustique nécessaire dans la fabrication de la rayonne.



3. Et vient l'automobile! Il existait 89,944 voitures automobiles au Canada en 1915; en 1939 le pays en comptait 1,439,245. C'est à C-I-L que revient le mérite d'avoir mis sur le marché les fins "Duco" et "Dulux" qui contribuent à abaisser le prix des voitures en réduisant le temps de séchage de la peinture à 4 heures—au lieu de 24 jours.

La chimie est le serviteur infatigable de l'industrie; sa tâche consiste à favoriser l'expansion industrielle du pays et à créer plus d'emplois; elle aide à enrichir la nation; elle produit des articles qui rehaussent le niveau de vie de chacun.

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

La Chimie C-I-L au Service du Canada

Le feuilleton du "Devoir"

La Flèche de Caudebec

Mme Julie Lavergne

A la mémoire de MESSIRE MARTIN-SIMON ANDRIEU, Curé-Doyen de Caudebec Restaurateur de la Flèche de Caudebec-en-Caux, 1816-1897.

3. (Suite)

C'étaient des crayons, des compas, des équerres et quelques feuilles de parchemin, les unes jaunes et flétries, les autres neuves et sur lesquelles étaient tracés des plans, des ébauches, des chiffres et des notes, et les dessins plus ou moins avancés d'une vingtaine de flèches. Le frère les regarda toutes, les ompara longuement et murmura: — Non, ce n'est pas cela... mais qu'importe?... Deux heures sonnèrent: le repos des ouvriers était terminé. On entendit retentir des coups de marteau et quelques voix parler du côté du portail. Ne voulant pas être surpris et se doutant que l'architecte allait revenir, le frère se hâta de sortir de

grimpant jusqu'au pignon, et il ne se passa ni vu de marché sans que Robert Le Tellier et sa bonne grand-mère, descendant sur la place, fissent emplette de pots de fleurs pour entretenir toujours la garniture de leurs fenêtres.

Le frère Simplicien portait alors un autre nom, et il y avait déjà cinq ans qu'il venait des fleurs à la belle petite Robert, lorsqu'il entendit un jour la grand-mère dire à une voisine qui la complimentait sur la beauté de l'enfant et ajoutait: — Avec ces yeux-là et le bien qu'elle aura, votre petite-fille épousera pour le moins un échevin.

— C'est ce qui vous trompe, voisine. Son père, fût-elle cent fois plus riche et plus jolie, ne la donnera qu'à un maçon comme lui, à un maître des pierres vives. Il ne voit au monde que son état, et, voirement, il n'a pas tort. L'état est bon et nourrit son homme.

Quelques jours après le jeune jardinier avait quitté son maître, malgré les instances de celui-ci, désolé de ne pouvoir s'attacher à un si habile compagnon, et il était enté

comme apprenti chez Guillaume Le Tellier. Collin Le Tellier avait eu comme peine à décider son père à essayer de prendre un élève âgé de dix-huit ans, et qui, jusque là, n'avait guère fait que travailler la terre.

— Je vous assure, mon père, disait-il, qu'à l'école le petit jardinier était souvent le premier. Je le connais bien: c'est un brave garçon. Vous en serez content.

Guillaume Le Tellier ne se fiait pas beaucoup au jugement de son fils, et pensait que le jeune jardinier, orphelin et ne possédant presque rien, avait grand tort de recommencer un nouvel apprentissage; mais il décevait bientôt chez son nouvel élève de telles aptitudes qu'il ne songea plus qu'à le développer. Doué d'un goût exquis, d'un coup d'oeil sûr et d'une remarquable adresse, l'apprenti apprit très vite à dessiner, et personne ne taillait et ne posait la pierre mieux que lui. Le premier au chantier, matinal comme l'alouette, laborieux comme l'abeille, il faisait sa tâche et souvent celle de

Collin, sans que le maître eût à s'en inquiéter, et sa conduite était si parfaite que la bonne maman le prit en grande affection. Selon l'usage du temps, il était admis à table de son maître, et trois années se passèrent si heureuses qu'il se croyait quasi en paradis. Il allait être reçu compagnon, et maître Le Tellier le traitait comme son second fils, lorsque la mort de Robert vint anéantir toutes ses espérances de bonheur terrestre. Il ne songea plus alors qu'à se retirer du monde, et, entrant à l'abbaye de Saint-Wandrille, sollicita l'emploi de frère jardinier. En lui disant adieu, maître Le Tellier regrettait ne pouvoir, lui aussi, aller cacher sa douleur dans le cloître.

— Si ce n'était ma pauvre vieille mère, disait-il, et mon fils, j'aie encore besoin de mon aide, j'irais avec toi. Je te rejoindrai quelque jour, j'espère.

Mais il ne survécut guère plus d'une année à sa fille.

Tout le passé se ravivait dans le souvenir du pauvre frère, tandis que, appuyé près de la fontaine au doux murmure, il regardait

les fenêtres du logis de Le Tellier. Elles étaient ornées de fleurs comme jadis, et de riens figures d'enfants regardaient à travers les vitres. Quelqu'un sortit de la maison et se dirigea vers l'église. C'était Collin Le Tellier, devenu un gros homme à face réjouie. Il salua le religieux sans le reconnaître et entra dans l'église.

Le clerc du curé en sortit deux minutes après et courut vers le frère: — M. le curé a fini sa lettre, frère, lui dit-il. Je vous chercherai partout. C'est maître Collin qui m'a dit où vous étiez.

Le bon curé, en remettant sa lettre au frère, lui demanda s'il avait considéré les nouveaux travaux faits à l'église.

— Je les ai tous regardés, monsieur le curé, d'autant plus que j'en étais pas venu à Caudebec depuis que défunt maître Le Tellier termina la belle clef pendante du chevet.

— Vraiment! et que dites-vous de notre église?

— C'est une merveille, monsieur le curé, mais il y faudrait une flèche.

— Ah! je le sais bien, et tout le pays le souhaite. Je reçois chaque jour des dons pour cela, mais ce qui me manque, c'est un dessin. Quel malheur que maître Le Tellier n'en ait pas laissé! Il avait dit pourtant à mon prédécesseur: "Ma flèche est composée; elle sera la plus belle de tout le pays de Caux". Mais on a eu beau fouiller ses portefeuilles et ses coffres, on n'a trouvé aucun dessin de flèche.

— Maître Collin en fera un, dit le frère.

— Maître Collin en a fait plus de vingt. Aucun ne me contente, ni lui non plus. C'est pourtant un bon ouvrier, un excellent chrétien; il voudrait bien terminer l'œuvre de son père et glorifier Notre-Dame... Je serais désolé de l'humilier, de lui donner un rival... Dites-moi comment s'appelle l'architecte qui a fait le cloître neuf à Saint-Wandrille?

(A suivre)

19-17-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire, — Georges Pelletier, directeur-gérant.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Fidèles à ce qu'on leur fait aimer

La lecture et le dessin à la Bibliothèque des enfants

Si la lecture est une des meilleures semences de culture — et elle l'est — quel champ bien ensemencé que celui de l'enfance qui fréquente la Bibliothèque des enfants de depuis huit années déjà!

La huitième assemblée annuelle a eu lieu en effet, hier après-midi, sous la présidence de Mme E. de B. Panet, à l'hôtel Windsor, et démontre le beau succès que cette oeuvre obtient auprès des enfants qui sont de fidèles abonnés et de fidèles lecteurs.

Ce ne sont pas les enfants qui manquent, mais bien les bibliothèques qui ne sont pas assez nombreuses.

Au cours de son allocution, Mme Panet a déclaré que nous devrions avoir au moins une bibliothèque enfantine en plus des bibliothèques scolaires bien entendu. Ce qu'il faut ce sont des centres où l'enfant passe avec profit ses heures de loisir, des salles de lecture qui le tiennent à l'abri des dangers de la rue. En parcourant l'ouest du Canada, Mme Panet dit avoir été frappée par le développement d'organisations similaires dans les villes de moindre importance que Montréal.

En terminant, Mme Panet a rappelé ces paroles du regretté Frère Marie-Victorin, bienfaiteur de l'oeuvre: "Ne nous laissons pas aller à penser que le fait d'avoir procuré des livres à quelques enfants, cela est bien peu et ne changera pas la face du monde".

De nombreux rapports ont été présentés dont voici quelques extraits:

La secrétaire, Mme Paul Larocque, a rappelé un événement important de l'année: l'exposition aux magasins Eaton des croquis de jeunes abonnés. Parce que les enfants de la bibliothèque ont le grand avantage d'apprendre à dessiner sous la direction de Mlle Irène Sénécal.

Mlle Jeanne Saint-Pierre, bibliothécaire, a rapporté les chiffres suivants: les livres sont sortis 29,197 fois; il y a eu 14,692 lectures sur place et 550 ouvrages de références ont été consultés.

Cinq causeries éducatives ont été organisées par le comité des conférences confié à Mme Eugène Garneau. Le comité des livres sous la direction de Mme Roméo Boucher, a recueilli sept cents volumes au cours de sa campagne de récupération. Mme L.-C. Robitaille, en charge du comité de recrutement, a signalé une augmentation de souscriptions comme du nombre des souscripteurs.

Les rapports ont été proposés à l'approbation de l'assemblée par Mme Gurt Prety.

La nouvelle présidente du comité exécutif, Mme L.-Edouard Perreault, a rendu hommage aux présidentes qui l'ont précédée, Mmes E. de B. Panet et Henri Vautelot, pour leur fructueuse administration, ainsi qu'aux personnes à l'esprit éclairé qui ont fondé la bibliothèque des enfants.

Il est plus nécessaire que jamais, remarque Mme Perreault, de tourner notre attention vers les jeunes, l'espoir et l'avenir de la race. Nous ne pourrions jamais trop sacrifier à la culture de l'esprit chez l'enfant.

G. B.

LA TANTE

Il y a toujours eu des tantes — mais les siècles passés en comptaient plus que le nôtre — qui fussent absolument convaincues de leur titre et remplissent entièrement leur ministère. Car cette unique dénomination, devaient l'arborer — à défaut d'une autre plus chère et plus tendre — celles à qui le droit d'aînesse du premier garçon ne laissait que la ressource des douaires et des dotations "à côté", ressources insuffisantes dans la plupart des maisons.

Le frère aîné, le chef de famille, en avait naturellement sous son toit quelques-unes.

La société leur offrait peu de ressources pour faire leur vie, les usages reçus encore moins. Le couple était un triste refuge à celles qui le considéraient comme un pis aller.

Elles se faisaient une besogne suffisante pour occuper leur temps, leur cœur et leur imagination, à ce foyer qui devenait leur par la part qu'elles y prenaient. Ce personnage de second plan mériterait une monographie, un historien qui ne serait pas sans intérêt. Le petit Duguesclin avait-il une tante pour raccommode ses chaussures quand il revenait déchiré d'une expédition parmi les ajoncs, avant de rentrer au manoir où l'attendait une meunière? Et le gentil Bayard, au sortir du château, muni des enseignements de Madame sa mère, en portait-il aussi la douce vision d'une tante qui priait pour lui, sur les dalles de la chapelle où il avait fait sa veillée des armes?

Au château, elles restaient, ces filles, parce que la dignité de leur vie les voulait châtelines, et que, ne pouvant l'être seules, elles y prenaient leur part de châtellenie comme elles pouvaient.

C'étaient les dames des livres d'heures et des tapisseries au petit point. Elles avaient le loisir de lire les offices canoniaux et d'habiller les murs des hautes salles. Elles étaient un peu mélancoliques, très réservées, modifiant à leur usage la devise des Rohan: "Epouse ne puis, damoiseille ne daigne, dame suis". Car c'étaient des dames tout de même, étant filles de qualité.

Dans la bourgeoisie aussi, combien de tantes! et quelles précieuses! quelles dévouées! Elles manganent leur pain à la table du frère aîné, mais comme elles le gagnent, ce pain, et avec lui tout ce qu'on peut leur accorder de paix et d'affection!

Qui seconde la mère, la remplace, lui permet de faire figure dans la société, lui laissant le ministère des relations extérieures, et est toujours fidèle aux soins de la maison? Qui garde les plus petits, les parents étant les guides naturellement indiqués des grands? Et cependant, quand un office spécial est nécessaire à un de ces grands, qui se consacre à le remplir? Emmentant à la campagne l'adolescent qui a poussé trop vite, répétitrice acharnée de l'écolier retardataire à qui elle fait réviser, en suivant du doigt sans comprendre, les textes latins, duéigne un peu d'années de la fiancée qu'elle ne doit pas perdre des yeux, garde attentive auprès des lits fatigués... oh! non pas... elle dort si bien sur un fauteuil! — avec des attentions, des soins qu'elle seule imagine, des petits remèdes de son invention, des tisanes faites selon les vieilles recettes des vieilles grand-mères du vieux temps...

C'est la bonne tante, en coiffure de maison, tablier de satinette et — les grands jours — mitaines de filonelle.

Et maintenant, nombreuses sont les jeunes filles qui, n'ayant pas trouvé de mari dans les dix années qui ont suivi la première grande guerre, sont des "demoiselles" à qui l'existence se présente tout autre qu'à leurs devancières.

Elles peuvent, si les nécessités pécuniaires ou le goût d'une activité altruiste les y dirigent, aborder vingt situations, jadis masculines. Effarouché d'abord, défilant ensuite, le public commence à se montrer favorable à la femme ingénieur, la femme avocate, la femme médecin. Les services infirmiers, les carrières sociales, se sont multipliés et utilisent les qualités spécifiquement féminines: la douceur, le soin, la précision du détail.

Tandis qu'autrefois la famille peu fortunée souriait à la naissance du garçon "qui se débrouille tout seul" et frôlait le sourcil en accueillant la fille "difficile à caser", maintenant cette dernière, en gardant ses avantages de charme et de tendresse au foyer paternel, apporte aussi quelques chances de se suffire à elle-même.

Il y a donc maintenant moins de tantes au logis; il en est cependant encore, et elles y sont plus à propos que jamais.

Vous le savez, petite Madame, quand la bonne à tout faire vous rend son tablier parce que vous vous êtes permis de lui témoigner une improbation, et qu'il vous faut dans le même quart d'heure consoler Zézette qui perche sa première incisive, écrire une longue lettre à grand-mère, surveiller le soufflé au fromage et écouter avec l'air de s'y intéresser les longs développements que Monsieur vous donne sur une affaire qui l'occupe en ce moment!

Vous savez combien vous est précieuse cette grande sœur, conseillère avisée, plus calme que vous parce qu'elle n'est aux prises avec les difficultés que par ricochet; elle a su, elle se rappelle comment votre mère faisait; elle vous a choyée quand vous étiez petite. Ces échos de votre passé, encore tout chaud, donnent à sa voix une persuasion plus prenante.

Combien vous l'appréciez aussi, la tante, quand c'est une petite sœur vive et gaie, infatigable, toujours prête pour une course urgente, fraîche émolue des études classiques et dénouant les difficultés des écoliers, ignorante des grands problèmes de la vie qu'elle entrevoit et qu'elle résout hardiment avec la confiance communicative de la jeunesse, entre une prière et une chanson!

Place à la tante, dans la tiédeur du foyer aimant, et ne l'accueillez pas comme pour les services que vous en attendez, mais forcez son cœur par la surabondance de votre tendresse afin qu'elle ne puisse le satisfaire qu'en rendant à vous et aux vôtres amour pour amour.

Et puis, plus que jamais, il y a le rôle de la tante à tout le monde. Vous la connaissez la tante Pauline, la tante Berthe? Votre petite bourgade, votre quartier dans la grande ville, sont habitués à la voir passer avec son cabas, se dirigeant vers les rues des pauvres gens. Elle sait les porches qui ouvrent les cours où débouchent vingt portes, elle sait trouver les misères, les tares, les détresses qui l'attirent et lui donnent sa raison de vivre.

Parfois, c'est une jeune tante Annette, une tante Cécile, une tante Mimie. Alertes et fines, documentées par ces nouvelles formations sociales que la charité et au service des mères, mères matérielles ou morales. Elle sait parler, elle sait soigner, elle sait conseiller, et elle comble le vide de son foyer où il serait peut-être encore l'heure de voir venir s'installant le bonheur en s'occupant de recueillir les débris du bonheur des autres.

Maria DOUMENE

Cuisine

Soupe à la crème de laitue

- 1 chopine de laitue hachée (on se sert des feuilles du dessus).
- 2 c. à table de beurre,
- 2 tasses de lait,
- 1 oignon de moyenne grosseur tranché.

- 1-6 c. à thé de paprika,
- 3 tasses de bouillon ou d'eau,
- 1 c. à thé de sel.

Faites mijoter pendant 30 minutes la laitue hachée avec l'oignon et le bouillon ou l'eau, puis passez à travers un tamis, pressant le plus possible afin d'extraire la pulpe. Mélangez le beurre avec la farine, ajoutez le lait, brassez jusqu'au point d'ébullition, puis combinez avec le premier mélange, assaisonnez. Juste au moment de servir on peut ajouter, si l'on veut, 1 tasse de laitue fraîche, finement hachée ou encore du céleri, également haché très fin. Servez très chaud.

CA ET LA

UNE VICTOIRE

Petit garnement, tu t'es encore battu avec Jean. Il va falloir que je t'achète une culotte neuve. — Ah! maman, si tu voyais Jean. Je crois que sa maman sera obligée d'acheter un autre garçon.

LES QUALITES DU COIFFEUR

Le client. — Et pourquoi ne pourriez-vous pas votre candidature? Vous avez des qualités parlantes: élocution inimitable, par exemple.

Le coiffeur. — Et monsieur oublie que je sais aussi tenir tête du matin jusqu'au soir.

Le médecin au foyer

Pour vous, futures mères

Au nombre des recommandations, à l'intention de la future mère l'insiste sur la nécessité d'une vie simple, sans excès: nourriture simple composée surtout de légumes, de fruits et de farineux. Par contre — surtout pendant les derniers mois — on doit réduire la consommation de viande, de graisse et plus particulièrement des épices et du sel. Au cours des premiers et des derniers mois, il est préférable de faire des petits repas fréquents plutôt que de manger rarement mais d'autant plus copieusement. Pour la boisson, on donnera la préférence au lait, aux jus de fruits, au jus de citron lorsque la soif est forte et à la fin de la grossesse on réduira le café et le thé à un minimum. La future mère boira plutôt du café sans sucre, des tisanes de menthe, de tilleul, de cynorrhodon, de feuilles de raisins d'ours, etc. L'idée que la nourriture influence le sexe de l'enfant, ou pour le moins assure un beau bébé, est fautive; de même l'idée que la vue d'un objet, qu'une frayeur de quelque nature provoque une tâche de naissance est une légende. Ce que sera l'enfant est déterminé dans une large mesure et de façon irrémédiable, dès les premiers jours de la grossesse.

En ce qui concerne le vêtement de la future mère, je déconseille tout ce qui tend à amincir. On rencontre encore des femmes qui se croient obligées de cacher leur grossesse le plus longtemps possible, ce qui se sert et se "ficellent". Il faudrait toujours pouvoir considérer la grossesse non pas comme un sujet de honte, mais comme un honneur particulier et une raison de joie. Pensez au nombre de femmes auxquelles le bonheur d'une maternité n'a pas été donné et qui seraient prêtes à sacrifier plusieurs années de leur vie pour avoir cette joie suprême, celle d'un enfant! La grossesse est une loi de la nature, à laquelle toute femme devrait pouvoir satisfaire sans gêne.

On voit beaucoup de tantes à l'œuvre tant pour les mantes que pour les costumes. Si les royales ne sont pas très jeunes, surtout quand elles sont larges et prononcées, elles sont par contre amicales pour la silhouette.

Le Ministère de l'Alimentation, les dirigeants des services auxiliaires féminins des forces armées et le Ministère de l'Instruction Publique, reconnaissent que des milliers de jeunes Anglaises n'ont pas pu, au cours des cinq dernières années, apprendre les travaux de maison, parce qu'elles étaient, soit à l'usine, soit dans les services auxiliaires.

Pour remédier à cet état de choses, et pour permettre aux femmes d'être des ménagères capables une fois mariées, des cours spéciaux d'arts ménagers ont été organisés dans tout le pays.

Cours d'art ménager en Angleterre

Les jeunes femmes qui font partie des services auxiliaires de l'aviation, par exemple, peuvent prendre part à des cours où elles apprennent à cuire les aliments, à nettoyer la maison et à y faire les menus réparations. En particulier, on leur enseigne à faire les emplettes et la cuisine pour deux à quatre personnes, ce qui est ce que les jeunes femmes désirent savoir.

Beaucoup de jeunes filles, entrées dans l'aviation au sortir de l'école, ont trouvé ces cours extrêmement profitables, car ils leur ont donné une bonne expérience pratique des arts ménagers.

C'est la Royal Air Force qui fournit tout l'équipement nécessaire, des expertes en la matière. Les autorités locales fournissent la salle, et les compagnies du gaz et de l'électricité prêtent leur appareillage.

Ces cours comprennent également des leçons de puériculture, et les jeunes filles peuvent fréquenter les crèches infantiles, afin d'acquiescer l'expérience pratique nécessaire. Elles reçoivent également des leçons d'instruction civique sur les services administratifs et l'entraide sociale.

Cours pour épouses et fiancées

Le Ministère de l'Alimentation a



aussi organisé dans toutes les grandes villes anglaises des cours destinés aux épouses et aux fiancées. Le succès de ces cours a été tel que leur nombre est en voie d'augmentation. Les fiancées et les jeunes mariées peuvent y suivre des leçons, et des démonstrations pratiques sur la façon d'arranger un menu, de faire les emplettes, d'établir un budget familial, d'aménager la maison, ainsi que des cours de diététique et de puériculture.

Le Ministère de l'Éducation fournit quelques-unes des instructrices, et les compagnies du gaz et de l'électricité l'équipement.

Le Ministère de l'Alimentation envoie également des conférencières traiter de l'art ménager dans les usines, où elles parlent durant l'heure du repas de midi aux ouvrières qui, tout comme les jeunes filles des services auxiliaires des forces armées, n'ont pas eu la possibilité d'étudier ces matières depuis leur sortie de l'école.

Ligue des femmes propriétaires

Vendredi, à 2 h. 30 p.m., dans les salles de l'Institut sténographique de France, 3939, rue St-Denis, il y aura réunion de la Ligue des femmes propriétaires.

Confiance !...

Budget de guerre, budget astrophique! Il n'y a pas lieu d'en frémir, dit-on, dans les milieux qui font profession de "jongler" avec les chiffres. Confiance donc à nos "lumière" du beau et riche pays qu'est le nôtre. Confiance, c'est le mot d'ordre qu'il faut accepter. Confiance est depuis longtemps le mot d'ordre des habitudes de la maison J.-F. Reid, dont la politique de qualité n'a jamais varié. Haute qualité... Prix extrêmement attractif, chez J.-F. Reid, 1473, rue Amherst.

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DÉLICIEUX!

Nouvel exécutif à la Bibliothèque des enfants

Voici les noms des membres du comité exécutif formé pour l'exercice 1945-46, à la Bibliothèque des enfants: présidente, Mme J. E. Perreault; 1ère vice-présidente, Mme Roméo Boucher; 2e vice-présidente, Mme J. J. Perreault; secrétaire, Mme Paul Larocque; trésorière, Mlle Gabrielle Leduc.

Conseil d'administration: Mmes Antonio Barbeau, Oscar Beaudoin, Maurice Cormier, Pierre Dansereau, Eugène Garneau, Antonio Garneau, Paul Goyette, F. M. G. Johnson, Gérard Lafontaine, Gérard Parizeau, Jean Panet Raymond, L. C. Robitaille, Gerald Ryan, Fernand Rochon, Henri Vautelot; MM. Ant. Garneau, c.r., J. C. Lallemand, Claude Melançon.

Grains de vérité

CALOMNIE

Les morts se moquent de la calomnie, mais les vivants peuvent en mourir.

Chateaubriand

SINCERITE TOTALE

Presque tous les hommes ressemblent à ces grands palais déserts, dont le propriétaire n'habite que quelques pièces; et il ne pénètre jamais dans les ailes condamnées. Ose, aujourd'hui, avancer à tâtons dans ces ténèbres; décloze

Torturé par la DOULEUR de la SINUSITE

Vous pouvez vous soulager rapidement de vos souffrances avec quelques gouttes de Va-tro-nol. Il agit au siège même du mal! VA-TRO-NOL

CREME GLACEE

facile à faire avec de la Crème de temps de guerre

Pureté assurée — vous la préparez. Mélangez du Londerderry, du sucre, de la crème à 15% et ajoutez l'essence désirée — cela ne prend que 2 minutes — mettez dans le réfrigérateur pendant 20 minutes — puis, fouettez, compotez, et voilà! Pas de cuisson. Faites une crème veloutée sans cristaux. (De délicieux desserts se font avec du lait ou du lait évaporé). 16 portions par paquet de 15c. Demandez Londerderry chez votre épicer. S'il n'en a pas, envoyez-nous \$1.00 et vous recevrez, poste payée, 7 paquets et 20 recettes fameuses.

Londerderry of Canada, 524 Edifice Carré Dominion, Montréal, P.Q.

Si bon que vous en voulez une seconde tasse!

ALL PURPOSE GRIND

LONDON HOUSE COFFEE

Moulu pour usage ordinaire et silex.

Nourrissant... Délicieux!

VOICI les éléments nutritifs du blé complet sous une forme des plus délicieuses — le NABISCO SHREDDED WHEAT! Inclues cette céréale de blé complet canadien 100% dans votre déjeuner, et commences bien la journée! Il aide à fournir des protéines et des hydrates de carbone très nécessaires ainsi que des quantités utiles de fer et de phosphore.

Ma Famille

Magnifique Album-Souvenir de Famille

Publié par le R. P. Louis-Philippe Pelletier, O.M.I., directeur de l'Association Missionnaire de Marie-Immaculée.

Les amis de la famille chrétienne ont toujours encouragé les époux à tenir un livre de famille, où seraient enregistrées leur généalogie, leur histoire personnelle et celle de leurs enfants, les naissances, les mariages, les décès, les photographies, enfin tous les faits saillants de leur vie familiale.

Cet ALBUM-SOUVENIR aidera les époux à tenir leur livre de famille et à le tenir à jour. Ils n'auront qu'à remplir les formules de l'album, pour avoir sous la main tous les renseignements importants sur les grandes dates de leur vie, de celle de leurs ancêtres et de leurs enfants.

Table de l'Album Ma Famille

Ancêtres paternels.	Défunts (8 pages).
Ancêtres maternels.	Visites du bon Dieu (6 pages).
Consécration au Sacré Cœur.	Histoire de la famille (4 pages).
Le père.	Photographies (5 pages).
Le père et la mère.	Autographies (3 pages).
Les enfants (10 pages).	Notes diverses.
Consécration à la Sainte Vierge.	Généalogie: ancêtres paternels.
Vocations religieuses (3 pages).	Généalogie: ancêtres maternels.
Vocations sacerdotales (4 pages).	Anniversaires.
Militaires (2 pages).	Enveloppe: garde-notes.

Album — 60 pages — 8 x 9 — imprimé sur papier spécial, couverture de luxe, imitation de cuir, embossage doré. Images hors texte et en couleurs: de la Sainte Famille, du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de Notre-Seigneur en croix.

Edition française: \$0.80 l'unité

Association Missionnaire de Marie-Immaculée

600, RUE CUMBERLAND, OTTAWA, ONT.

les volets; cherche d'où monte cette odeur fétide; reconnais l'endroit de la toiture par où l'eau pénètre.

François Mauriac.

FOURRURES DE CHOIX

FI. 6906

H. PAGEAU

1793 AVENUE DE L'EGLISE COTE SAINT-PAUL

Elle Rehausse le Goût de tous les Plats dans lesquels on l'emploie



Pour 57

- * Soupes
- * Poisson
- * Côtelettes
- * Biftecks
- * Curries
- * Gibier
- * Ragouts
- * Sauces

Jeudi, 19 avril 1945

Programmes spéciaux
Radio-Canada à 8 h. p.m. — Revolt Paris. Cette émission de Radio-Canada, qui se fera tous les samedis à 8 heures, nous permet d'entendre les dernières créations des chansonniers français, celles du temps de guerre. François Bertrand, metteur en ondes de cette émission, a apporté de son séjour à Alger tout un répertoire dans lequel il y a des mélodies qui tiennent en quelque sorte du chef-d'œuvre.
François Bertrand est l'animateur de cette émission à laquelle prennent part des artistes comme Jeanne Maubourg, Alys Robi, Albert Vial, Gérard Durand, David Rochette, etc. L'orchestre est sous la direction d'André Durieux.
Radio-Canada à 10 h. 15 p.m. — L'Initiation à l'art de la parole — M. René Guenette, rédacteur de l'École canadienne revivra au micro de Radio-Canada, le jeudi, 19, à 10 h. 15 du soir, avec une nouvelle étude sur l'art de la parole.
M. Guenette est interrompu par M. Florent Forquet, metteur en ondes de cette émission.

Sommaire des postes locaux

- | | |
|--|--|
| CBF-880 kilocycles
6.00 A Radio-Canada
6.30 Radio-Journal
6.35 Sports
6.38 Revue de l'actualité
6.45 Musique
6.55 Œuvres de charité can.-françaises
7.00 Un homme et son péché
7.15 Métropole
7.30 Les ministères
7.40 Fantaisie musicale
7.45 Emprunt de la victoire avec Pierre et Marie et autres artistes
8.30 Le mot d'il vous plaît
9.00 Radio-Canada
10.00 Radio-Journal
10.15 Chausserie
10.20 Sport
10.45 Petite symphonie
11.00 Opérette
11.15 Musique
11.28 Nouvelles
11.30 Musique du Nouveau-Monde
11.55 Intermède
12.00 Nouvelles
CBM-840 kilocycles
6.00 Le radio de soir
6.10 Bourne
6.15 Radio-Journal
6.25 Sports
6.30 Emprunt de la victoire
6.35 Musique
6.45 Nouvelles de BBO
7.00 Quatuor Alouette
7.30 Allocations familiales
7.45 Connétable | 8.00 Théâtre angla
8.30 Concert Victor
9.00 Hockey
9.30 Fighting Navy
10.00 Radio-Journal
10.15 Chausserie
10.20 Sport
10.30 Réclat d'orgue
11.00 Nouvelles de BBO
11.15 Salts de Londres
12.00 Nouvelles
CKAC-730 kilocycles
6.00 Vie de famille
6.15 Quêtes nouvelles
6.30 Variétés musicales
6.35 Chanson
6.40 La pièce du jour
6.45 Nouvelles
7.00 Sport
7.05 Musique
7.15 Nova-Midi
7.30 Mot d'il vous plaît
7.45 Le petit café du coin
8.00 L'heure de la victoire
8.55 Nouvelles
9.00 Radio-théâtre Lux
9.05 Enlèvement
10.30 Sérénade Nabob
10.45 Les nouvelles
10.55 L'actualité de guerre
11.00 Sports
11.15 Chansons
11.20 Viva America
12.00 Nouvelles
12.05 Listen To Lawrence
12.30 Orch. Kops
1.00 Nouvelles
CFBP-550 kilocycles
6.00 OÙ trans-nous en fin de semaine
6.15 Radio-Journal
6.25 Sports
6.30 L'heure de la victoire
6.45 Nouvelles de BBO
7.00 Vieux airs
7.15 Causette
7.30 Deux pianos
7.45 Commentaires
8.00 Notre Canada
8.30 Questionnaire musical
9.00 L'heure de la victoire
9.30 Causette de M. Horace
10.00 Nouvelles
10.15 Causette en anglais
10.30 Réclat d'orgue
11.00 Nouvelles de la BBO
11.15 L'actualité de la BBO
11.30 Théâtre de Vancouver
12.00 Nouvelles
CKAC-730 kilocycles
7.15 Pot-pourri musical
7.45 L'Oratoire
8.00 Nouvelles
8.10 Les chansons de Louis
8.15 Chausserie
8.30 Korn Kobblers
8.45 Chausserie
9.00 Radio-Collège
9.10 Il était une fois
9.45 Bourne
9.50 Le radio de soir
10.00 OÙ trans-nous en fin de semaine
10.15 Radio-Journal
10.25 Chronique sportive
10.30 Revue de l'actualité
10.45 Causette
11.00 Un homme et son péché
11.15 Métropole
11.30 Les sources canadiennes
11.45 Placé de la Commande
12.00 J.O. Badoque
12.30 La Vie des Quatre
13.00 L'heure de la victoire
13.30 Concert
14.00 Radio-Journal
14.15 Au service du progrès
14.30 Réclat
14.45 Musique de danse
15.00 Musique
15.15 Mélodies
15.30 Intermède
16.00 Nouvelles
CBM-840 kilocycles
6.15 Nouvelles
6.30 Radio-Journal
6.45 Prière
6.50 Nouvelles
7.00 Nouvelles
7.05 NBO
7.30 Les classiques de la musique
8.45 De la musique en travail
10.00 Musique éducative
10.30 Commentaires
10.35 Causette
10.45 Musique
11.00 Musique
11.15 Maîtres de la musique
11.30 The soldier's wife
11.45 Stories from life
12.00 Nouvelles de la BBO
12.15 The road of life
12.30 La ferme et ses produits
12.50 Signal-norale
1.00 Radio-Journal
1.15 The Happy Game
1.45 Claire Wallace
2.00 Big Sister
2.15 Life can be beautiful
2.30 Tropicana
3.00 Woman of America
3.15 Ma Perkins
3.30 Pepper Young
3.45 Right to happiness
4.00 Les Lampionnaires
4.15 Nouvelles
4.18 Causette
4.30 Radio-World
4.45 Réclat
5.00 Musique classique
5.15 Réclat de chant
5.30 Front Line Family
6.00 CBM ce soir |
|--|--|

Vendredi, 20 avril 1945

Programmes spéciaux
RADIO-CANADA: 10.15 p.m. CHAMBRES DE COMMERCE DES JEUNES. — Le confédération de la

Sommaire des postes locaux

- | | |
|--|---|
| CBF-880 kilocycles
7.30 Nouvelles et musique
8.00 Radio-Journal
8.15 Elevations
8.30 Pot-pourri musical
9.00 Nouvelles
9.05 Musique
9.30 Les chansons que vous aimez
10.00 Chez Rose
10.30 Vie de famille
10.45 Pierre Guérin
11.00 Grande Soeur
11.15 Métairie Hancock
11.30 Joyeux Troubadours
12.00 Princesse Doris
12.30 Signal-norale
12.50 Nouvelles
1.00 Rue Principale
1.15 Radio-Journal
1.30 Tante Lucie
1.45 Les Lampionnaires
2.00 Le moulin de la chanson
2.15 Intermède
2.30 La femme aujourd'hui
3.00 Music-hall
3.30 Nouvelles
3.35 Musique
3.45 Causette
4.00 Radio-Collège
4.10 Il était une fois
4.45 Bourne
5.00 Le radio de soir
6.10 OÙ trans-nous en fin de semaine
6.15 Radio-Journal
6.25 Chronique sportive
6.30 Revue de l'actualité
6.45 Causette
7.00 Un homme et son péché
7.15 Métropole
7.30 Les sources canadiennes
7.45 Placé de la Commande
8.00 J.O. Badoque
8.30 La Vie des Quatre
9.00 L'heure de la victoire
9.30 Concert
10.00 Radio-Journal
10.15 Au service du progrès
10.30 Réclat
10.45 Musique de danse
11.00 Musique
11.15 Mélodies
11.30 Intermède
12.00 Nouvelles
CBM-840 kilocycles
6.15 Nouvelles
6.30 Radio-Journal
6.45 Prière
6.50 Nouvelles
7.00 Nouvelles
7.05 NBO
7.30 Les classiques de la musique
8.45 De la musique en travail
10.00 Musique éducative
10.30 Commentaires
10.35 Causette
10.45 Musique
11.00 Musique
11.15 Maîtres de la musique
11.30 The soldier's wife
11.45 Stories from life
12.00 Nouvelles de la BBO
12.15 The road of life
12.30 La ferme et ses produits
12.50 Signal-norale
1.00 Radio-Journal
1.15 The Happy Game
1.45 Claire Wallace
2.00 Big Sister
2.15 Life can be beautiful
2.30 Tropicana
3.00 Woman of America
3.15 Ma Perkins
3.30 Pepper Young
3.45 Right to happiness
4.00 Les Lampionnaires
4.15 Nouvelles
4.18 Causette
4.30 Radio-World
4.45 Réclat
5.00 Musique classique
5.15 Réclat de chant
5.30 Front Line Family
6.00 CBM ce soir | 6.05 OÙ trans-nous en fin de semaine
6.15 Radio-Journal
6.25 Sports
6.30 L'heure de la victoire
6.45 Nouvelles de BBO
7.00 Vieux airs
7.15 Causette
7.30 Deux pianos
7.45 Commentaires
8.00 Notre Canada
8.30 Questionnaire musical
9.00 L'heure de la victoire
9.30 Causette de M. Horace
10.00 Nouvelles
10.15 Causette en anglais
10.30 Réclat d'orgue
11.00 Nouvelles de la BBO
11.15 L'actualité de la BBO
11.30 Théâtre de Vancouver
12.00 Nouvelles
CKAC-730 kilocycles
7.15 Pot-pourri musical
7.45 L'Oratoire
8.00 Nouvelles
8.10 Les chansons de Louis
8.15 Chausserie
8.30 Korn Kobblers
8.45 Chausserie
9.00 Radio-Collège
9.10 Il était une fois
9.45 Bourne
9.50 Le radio de soir
10.00 OÙ trans-nous en fin de semaine
10.15 Radio-Journal
10.25 Chronique sportive
10.30 Revue de l'actualité
10.45 Causette
11.00 Un homme et son péché
11.15 Métropole
11.30 Les sources canadiennes
11.45 Placé de la Commande
12.00 J.O. Badoque
12.30 La Vie des Quatre
13.00 L'heure de la victoire
13.30 Concert
14.00 Radio-Journal
14.15 Au service du progrès
14.30 Réclat
14.45 Musique de danse
15.00 Musique
15.15 Mélodies
15.30 Intermède
16.00 Nouvelles
CHLP-1490 kilocycles
8.15 Bonjour voisins
8.30 Réclat-matin
8.45 Nouvelles
9.00 Le club des auditeurs
9.30 Radio-Journal
9.45 Chansons françaises
10.00 Gregory and Stone
10.15 Musique pour tous
10.30 Mascaret musical
11.00 Fanfare
11.15 Ray Ventura
11.25 Votre morceau préféré
11.30 Le roi du clavier
11.45 Un brin de causerie
12.00 Heure féminine
12.15 Trio Hertz
12.30 Heure féminine
1.00 Radio-Journal
1.15 Heure féminine
1.30 Heure féminine
1.45 Musique
2.00 Musique
2.15 Chausserie
2.30 Orchestre
2.45 Orchestre
3.00 Symphonie
3.15 Morton and Kaye
3.45 Orchestre
4.15 Orchestre
4.30 Parade des vedettes
5.00 Théâtre d'été
5.20 CHLP ce soir
5.25 Musique
5.30 Radio-spectacle
6.00 Radio-Journal
6.15 Mélodie
6.25 Radio-spectacle
6.30 Température
6.35 Vagues musicales
6.45 Chansons françaises
7.00 Heure familiale
7.05 Chausserie sportive
7.15 Oncle Troy
7.25 Nouvelles-éclair
7.30 Météo de Hancock
7.45 Radio-Journal
7.50 Dennis Gay
8.00 En attendant les ondes
8.30 Half and half
9.00 La boxe
9.30 Nouvelles
10.45 Danse
11.00 Heure |
|--|---|

La diphtérie propagée en Europe envahie

Washington, 19 (Dépêche au New York Times) — Un exposé du Bulletin de l'aide et de la réhabilitation des Nations-Unies, division du département de la santé, rapporte que les armées nazies ont transporté la diphtérie avec eux sur toutes les parties de l'Europe envahie là où la maladie a maintenant "brisé toutes les limites".
Le bulletin a déclaré qu'une baisse de la diphtérie avait été remarquée chez presque tous les voisins de l'Allemagne avant la guerre, mais la maladie apportée par les forces nazies a étendu l'épidémie partout où elles sont allées.
La Norvège, la Hollande, la Belgique, la France septentrionale et la Tchecoslovaquie en ont spécialement souffert, et seulement la Grande-Bretagne et la Hongrie, où l'immigration a été poussée au maximum, ont échappé au fléau.
D'après le rapport, en Norvège, il n'y a pas une maison qui n'ait eu un cas de diphtérie.

Grève ajournée

New-York, 19 (A.P.) — Deux unions de téléphonistes ont retardé à une date indéterminée la grève qu'elles avaient menacé de faire dernièrement. Les unions représentent 18,000 employés. Un porte-parole de l'union a annoncé que les représentants des employés et ceux de la compagnie avaient conclu un accord au sujet d'une nouvelle formule de salaires qui doit être soumise à la commission du travail en temps de guerre.

Son Eminence à l'Oratoire

Le cardinal présidera une cérémonie dans la crypte samedi soir et chantera une messe pontificale, le lendemain, à l'occasion de la fête du patronage de saint Joseph.

L'Oratoire Saint-Joseph aura l'honneur de recevoir samedi soir le Primat de l'Eglise canadienne. Son Eminence vient célébrer au Sanctuaire du Mont-Royal la fête du Patronage de saint Joseph.
Selon l'esprit de la Liturgie, la fête du saint patriarche, solennisée dimanche, commencera la veille par une grande cérémonie présidée par Son Eminence à 8 h. 15 du soir. La chorale du Scolasticat Notre-Dame-de-Sainte-Croix, composée de plus de soixante membres, fera les frais du chant.
Le lendemain, dimanche, Son Eminence chantera la messe pontificale à 11 h. et adressera la parole aux pèlerins. La maîtrise du Collège Notre-Dame et la chorale de l'Ecole Normale Sainte-Croix se chargeront de la partie musicale.
Tous les dévots à saint Joseph se feront un devoir de venir fêter leur saint protecteur à son sanctuaire et de venir entendre Son Eminence leur parler de leur saint préféré.

Le "Times" loue le programme de Howe

Londres, 19 (C.P.-par câble). — Le programme du ministre Howe, destiné à éviter le chômage au cours de la période d'après-guerre, a reçu les louanges du Times de Londres.
Le programme du ministre Howe prévoit l'emploi de quelque 900,000 travailleurs de plus qu'en 1939, une augmentation du commerce d'exportation, la réduction des impôts, un programme de projets publics, le développement et la conservation des ressources naturelles ainsi qu'un programme de construction d'habitations.
L'éditorial du Times déclare: "L'énergie avec laquelle l'avenir le plus éloigné est envisagé dans cette politique d'emploi reflète un accroissement de confiance nationale, résultant de l'envergure et du succès de l'effort de guerre canadien".

Adoration nocturne

Convocation pour 8 heures du soir, dimanche prochain, à l'Eglise Saint-Pierre-aux-Liens. Tramway de Lachine, arrêt à Marchand.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: Tél. 361-1: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

RADIO-THÉÂTRE LUX FRANÇAIS Ce Soir!

★ FRANÇOIS ROZET ★	★ MIA RIDZÉ ★
★ FRANÇOIS LAVIGNE ★	★ DANS ★
★ "L'Atlantide" ★	★ 9 HRS P.M. CKAC ★

L'heure de la Victoire

vous présente

Ce soir de 8h. à 9h.

PIERRETTE ALARIE
Soprano coloratura

YVONNE DE CARLO
Vedette d'Hollywood

GERALD DESMARIS
Basse chantante

LIONEL RENAUD
Violoniste

MARCEL CHABRIER, GUY MAUFFETTE et MURIEL GUILBAULT
dans une adaptation radiophonique de "L'Équipage" de Kessel

JEAN DESLAURIERS
dirige

L'ORCHESTRE DE LA VICTOIRE

Cette émission en marge du 8e Emprunt est irradiée du théâtre ST-DENIS, à Montréal, et diffusée sur tous les postes de langue française de la province.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Pour récréer les militaires

Programmes offerts en marge du Ville emprunt de la Victoire

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le programme préparé par le Comité national des finances de guerre à l'occasion du prochain emprunt de la victoire dans le but d'inciter les Montréalais à acheter des obligations pour constater que les spectacles pour militaires en constitueront l'un des principaux éléments.
Les artisans de ces spectacles sont des amateurs civils qui consacrent bénévolement leur temps et leur talent au divertissement des militaires. Actuellement on compte 17 de ces troupes présentant une moyenne mensuelle de 45 spectacles dans la région de Montréal.
L'occasion sera offerte à la population métropolitaine d'apprécier la qualité de ces réalisations, au cours de l'emprunt, et des billets seront distribués gratuitement au public par l'intermédiaire des milliers de vendeurs d'obligations répartis dans les 50 unités de l'île de Montréal. Tout en se récréant, la foule pourra se rendre compte de la devise du Ville emprunt de la victoire: "Le meilleur placement".
Ainsi que l'ont souligné MM. W.-B. Tingle et Gérard Gingras, présidents conjoints des relations extérieures, "les spectacles sont de puissants moyens de transmettre au public le message de l'emprunt de la victoire".

Voici le programme détaillé de ces événements:
Mercredi, 25 avril, à 8 h. p.m.: "M. R. T. Tin Hat Revue", avec le programme français "La course au trésor", à la salle des manoeuvres, 175 est, rue Craig.
Vendredi, 27 avril, à 8 h. 15 p.m.: "Blue Bell Bullets", à la caserne du Black Watch, 2067, rue Bleury.

Vendredi, 27 avril, à 8 h. 15 p.m.: "Y. M. H. A. Minstrels", au théâtre His Majesty's, rue Guy.
Mercredi, 25 avril, à 8 h. 15: "Easton Maquers", en l'Auditorium de Verdun, boulevard LaSalle.
Jeudi, 3 mai, à 8 h. 15 p.m.: "Sun Life Revue", à la caserne des Canadian Grenadier Guards, 4171, rue Esplanade.

Lundi, 7 mai, à 8 h. p.m.: "Canadian Legion All Stars", avec le café-concert Kraft, aux Fusiliers Mont-Royal, 310, avenue des Pins.
Mardi, 8 mai, à 8 h. 15 p.m.: "P. M. B. Showboat", au Royal Montreal Regiment, 4625 ouest, rue Sainte-Catherine.

Jeudi, 10 mai, à 8 h. 15 p.m.: "Hilda Galt Revue", au Corps médical de l'armée canadienne, 4824, chemin de la Côte-des-Neiges.

Retour de Mlle Renée Nizan

Mlle Renée Nizan, jeune organiste française qui s'imposa au public montréalais, lorsqu'elle vint donner un premier recital à Montréal, alors qu'elle était âgée de 20 ans, revient dans notre ville et donnera un recital en l'Eglise Notre-Dame, le lundi soir 30 avril, sous les auspices de l'Union des Latins d'Amérique. Mlle Nizan revient d'une tournée en Amérique du Sud.
Mlle Nizan a accepté, cette fois, de jouer pour les enfants de France, le conte Jean de Hautecloque, ambassadeur de France au Canada, a accordé son patronage à ce concert.
Les billets seront en vente d'ici quelques jours.

Cours de "Pro Deo"

Le quatrième cours du Centre d'information "Pro Deo" aura lieu jeudi soir à 8 h. 30, en la salle de l'Ecole d'Arcy McGee, 220 ouest, avenue des Pins. Le R. P. Louis LaChance, O.P., parlera de la nature de l'autorité et le notaire Marcel Faribault, professeur de procédure notariale à l'Université de Montréal, parlera de l'état des autres personnes morales. M. Châteauguay Perrault présidera.

A la scène, au concert et à l'écran

Section Côme-Cherrier

Les inscriptions au 12e concours de chansons françaises

M. Trefflé Boulanger, directeur des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, a adressé à toutes les écoles qui sont sous sa juridiction la formule d'inscription au 12e concours de chansons canadiennes et françaises, organisé par la section Côme-Cherrier de la Société Saint-Jean-Baptiste.
Il demande à tous et à toutes, car les écoles de filles sont admises au concours, de s'inscrire d'ici la fin du mois.
On sait que le premier prix de ces concours est un magnifique drapeau canadien du Journal La Presse, dont M. F. R. Du Tremblay, président de La Presse, est en plus président honoraire des concours de chansons; le second prix est le drapeau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, présenté par M. Taggart Smyth, gérant général; le troisième prix est le drapeau présenté par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; la quatrième prix est le drapeau présenté par M. Albert Dupuis au nom de la Maison Dupuis Frères, et il est possible qu'un cinquième prix, dont la section Côme-Cherrier, soit présenté par son président, M. Gustave Bellefleur. Ces prix sont pour les écoles de garçons.
Pour les écoles de filles, le premier prix est une statue en bronze de Dillard des Ormeaux, présentée par M. Paul Bienvenu, directeur-gérant de la maison Cantelli, et le second prix, le drapeau fleurdelisé de la maison L. N. Messier. Il est possible qu'un troisième prix soit ajouté à ces deux derniers.
Les écoles de Montréal qui ne font pas partie de la Commission scolaire et qui voudraient s'inscrire peuvent le faire en téléphonant au président, M. Alexandre Dupont-Hébert, à HA. 8221, local 18.
On devra le faire sans retard.

Simon Barère

Hier soir, en la salle de concert de l'Université de Montréal, avait lieu le Gala universitaire 1945, sous les auspices de l'Association générale des diplômés. L'artiste invité était M. Simon Barère, pianiste russe de grand talent, entendu pour la première fois à Montréal.
Selon l'expression si juste de M. Jean Saucier, Simon Barère est un "pianiste complet" et l'exécution des pièces au programme d'hier soir a fait preuve. L'artiste a interprété: *Etudes symphoniques* de Schumann, *Ballade en la mineur* de Chopin; puis des *Etudes* de Scriabine, très goûtées du public qui demanda un rappel; enfin, quelques pièces de Rachmaninoff, dont une *Polka*, pièce favorite de Barère, et pour terminer, la *Valse* de l'opéra *Faust* de Gounod-Liszt, valse fantaisiste et contrastante. M. Barère a un jeu très personnel, simple et clair ainsi qu'une technique impeccable. En un mot, l'on doit féliciter l'A.G.D.U.M. de nous avoir fait entendre cet excellent artiste du clavier et il est à espérer que l'on reverra de nouveau M. Barère dans la métropole.

Les "Mardis" de la Païestre

Mardi, le 24 avril, à 8 h. 30 p.m., dans les salons Bleu et Or de la Païestre nationale, Mme Annette Doré présentera sous le titre "Musique française", quelques commentaires en marge d'un programme de musique symphonique sur disques et de chant par Mlle Suzanne Clerk, soprano. Cette soirée est sous la présidence d'honneur de Mme Hector Perrier.

Les "Mardis" de la Païestre

Mardi, le 24 avril, à 8 h. 30 p.m., dans les salons Bleu et Or de la Païestre nationale, Mme Annette Doré présentera sous le titre "Musique française", quelques commentaires en marge d'un programme de musique symphonique sur disques et de chant par Mlle Suzanne Clerk, soprano. Cette soirée est sous la présidence d'honneur de Mme Hector Perrier.

Retenez vos places des maintenant pour le grand spectacle

VICTORY STAR SHOW

MERCREDI le 25 AVRIL à 8h. 30 p.m.

Venez voir et entendre

JOAN EDWARDS
la vedette chantante de "Hit Parade"

PORTIA WHITE
la fameuse contralto canadienne

ET LES VEDETTES D'HOLLYWOOD

JOEL MCCREA
FRANCES DEE
JACKIE KELK

de renommée "Henry Aldrich"

Musique pétillante sous la direction de PERCY FAITH.

THEATRE HIS MAJESTY'S

Les portes fermeront à 8 h. 15 précises
Prix d'entrée: 50, 75, \$1.00 (Quelques loges à \$1.50)

L'horaire des spectacles

- ORPHEUM:**
"Tu m'appartiens"
10 h. 12 h. 20. 2 h. 30. 5 h. 05.
7 h. 20. 9 h. 55.
- LOEW'S:**
Meet me in St. Louis
10 h. 45. 1 h. 25. 4 h. 05. 6 h. 30.
9 h. 35.
- PALACE:**
"Winged Victory"
10 h. 40. 2 h. 20. 4 h. 05. 6 h. 30.
9 h. 15.
- CAPITOL:**
"Between Two Women"
10 h. 40. 2 h. 20. 4 h. 05. 6 h. 30.
9 h. 15.
- PRINCESS:**
"House of Frankenstein"
10 h. 40. 2 h. 20. 4 h. 05. 6 h. 30.
9 h. 15.

La gazette artistique

Cinéma
LOEW'S: "Meet me in St. Louis" avec Judy Garland, Margaret O'Brien et Mary Astor. (Du 13 au 19 avril inclusivement).
ORPHEUM: Tu m'appartiens, version française du film américain You belong to me mettant en vedette Barbara Stanwyck et Henry Fonda. (Du 13 au 19 avril inclusivement).
PALACE: Winged Victory avec Lon McCallister, Jeanne Crain, Edmond O'Brien. (Du 13 au 19 avril incl.).
CAPITOL: Between two Women avec Van Johnson, Gloria de Haven, Lionel Barrymore, Marilyn Maxwell. (Du 13 au 19 avril inclusivement).
PRINCESS: House of Frankenstein, avec Boris Karloff. (Du 13 au 19 avril inclusivement).

Musique

LE PLATEAU: Ballets par Morenoff. (19, 20, 21 avril et 19 et 21 en matinée).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent Le Pays du Sourire. (26, 27, 28, 29 avril, 1er, 3, 5 et 6 mai).

EGLISE NOTRE-DAME: Les Festivals de Montréal présentent "Le Messie", oratorio de Haendel. (24 avril).

SAINT-DENIS: Heure de la Victoire (Jeudi 19 avril).

LE PLATEAU: Gala du printemps des Concerts symphoniques de Montréal sous la direction de Désiré Defaux. (15 et 18 mai).

LE PLATEAU: Jacques Labrecque, ténor, en recital. (3 mai).

Théâtre

AU COLLEGE DE ST-LAURENT: Spectacle annuel: "Le Marchand de Venise" de Shakespeare. En soirée le 2 mai; en matinée, le 5 mai.

L'ERMITAGE: Les Compagnons présentent "Picrocholle", adaptation de Rabelais (20, 21, 24, 25, 27, 28 avril, matinées, 21 et 28 avril).

EXERNAT CLASSIQUE SAINT-ETIENNE: "La farce du pendu dépendu", d'Henri Ghéon. (30 avril et 1er mai).

Peinture

EXERNAT CLASSIQUE STE-CROIX: Exposition de peinture par les élèves (jusqu'au 22 avril).

"Les Amis de l'Art"

Invitation spéciale est faite à tous les membres, aux professeurs de piano et à leurs élèves, ainsi qu'au public en général, d'assister au dernier recital-causerie que donnera Jean Dancereau, à l'Auditorium du Plateau, dimanche 22 avril, à 3 h. précises. Le célèbre pianiste canadien entretiendra ses auditeurs de Chopin et de Brahms.

Un chef-d'œuvre musical que tous les Amis de l'Art devraient entendre est le célèbre Oratorio de Haendel, *Le Messie*, que les Festivals de Montréal présenteront dans un cadre unique, l'Eglise Notre-Dame, mardi, le 24 avril, à 8 h. 30 p.m. Chef d'orchestre: sir Thomas Beecham.
La réputation des Compagnons de saint Laurent n'est plus à faire: les pièces qu'ils ont mises à l'affiche la saison dernière ont été interprétées avec la compréhension et le goût qui leur sont propres. Picrocholle, tirée de Rabelais, que le Père Legault a choisie pour ses artistes, sera jouée à la salle de l'Ermitage, en matinée, les 21 et 28 avril. Autres représentations en soirée les 21, 24, 27 et 28 prochains. Une exposition de peintures qu'il ne faut pas manquer de voir a lieu présentement à l'Externat classique Sainte-Croix et au cours de laquelle il sera permis de voir les tableaux exécutés par les élèves durant leurs moments de loisirs.

Débat à Cartierville

Le cercle littéraire de Cartierville présente le dernier d'une série de débats.
Le débat s'intitulera *Clair de lune ou Chesterfield*. La cause du clair de lune sera défendue par Mlle Ghislaine Provost et M. Lionel Reeves. Leurs adversaires seront Mlle Lise Tardif et M. Raymond Laframboise.
Le spectacle commencera à 8 h. 15 précises, le 19 avril 1945, à l'école Dujari de Cartierville.
L'entrée est libre.

"Cosi Fan Tutte" le 5 mai au lieu du 10

Par suite de la représentation de l'heure de la victoire jeudi soir, le 10 mai, celle de "Cosi Fan Tutte" donnée, sous les auspices de l'Opera Guild Inc., qui devait avoir lieu le même soir, sera donnée le samedi, 5 mai, à 8 h. 30.
Les souscripteurs pourront se servir des billets achetés pour le 10 mai.
Les deux représentations de "La Flûte Enchantée" seront données, quant à elles, les lundi et mardi, 7 et 8 mai.
(Comm.)

ARCADE A L'AFFICHE

Les adieux de **MARCEL JOURNET**

ANTOINETTE GIROUX
JANINE SUTTO

La ROSE de SEPTEMBRE

GEORGES TOUPIN • ELISA GAREAU
MARIE VERDON • NICOLE BÉGIN
ARMAND MARION • EDUARD MONNET
WILLIE FRÉCHETTE

HENRI LETONDAL

STANWYCK-FONDA

THU M'APPARTIENS

EDGAR BUCHANAN

Maintenant Orpheum

LOEW'S 3e semaine

JUDY GARLAND

"MEET ME IN ST-LOUIS"

"I Love A Mystery"

PALACE A l'affiche

"WINGED VICTORY"

CAPITOL A l'affiche

VAN JOHNSON

"Between Two Women"

Aussi —

"The House of Frankenstein"

Aussi —

"Mummy's Curse"

PRINCESS 2e semaine

"The House of Frankenstein"

Aussi —

"Mummy's Curse"

DERNIER JOUR

RAY MILLAND

MARJORIE REYNOLDS

"Ministry of Fear"

Autre spectacle:
"Nothing But Trouble"

Imperial

Un chef-d'œuvre qui vous fera tressailler

21-24-27-28 AVRIL

L'ERMITAGE MATINÉES les 21-28 AVRIL - BILLETTS chez LES AMIS DE L'ART

COMPAGNONS-TA.1418

EDMOND ARCHAMBAULT • AUX EDITIONS FIDES

LES AMIS DE L'ART • C.W. LIN D'SAY • STE-CATHERINE OUEST

Représentation supplémentaire Jeudi le 26 avril



ILS combattent quand même, dans la boue, sous la mitraille!

Ils avancent péniblement, prenant une autre tranchée, capturant un autre village.

Ils ne s'arrêteront que lorsque l'ennemi sera vaincu.

Et nous, ici? Nous vivons dans le bien-être, la sécurité, à l'abri des surprises et des blessures. Nous devons faire notre part. Tous, nous *pouvons* aider; nous l'avons déjà fait en achetant des Obligations de la Victoire, et nous pouvons

le faire encore. Nous pouvons continuer à fournir l'argent nécessaire pour appuyer nos combattants, pour les soigner, et pour bientôt les ramener au pays.

C'est le vrai moyen d'aider. Appuyons fermement le 8e Emprunt.

"LE MEILLEUR  PLACEMENT"

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

CETTE PAGE EST PUBLIÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX CONCOURS
DES COMMANDITAIRES SUIVANTS:

Acme Glove Works Limited

251 est, rue Vitré — HA. 6245

A. BÉLANGER

Spécialistes en poêles — Sept magasins à votre service à Montréal

G.-A. Boulet Limitée

Manufacturiers de chaussures — Saint-Tite, P.Q.

Canada Dactylographe Enr'g

Réparations, location, vente de dactylographes — 44 O., rue St-Jacques — HA. 6968

Compagnie des Produits Familex

1600, avenue Delorimier — FA. 3611

Gélinas Frères

Tapis et prélaris — 5156, boul. Saint-Laurent — CR. 2523

Jarry & Frère

6460, boul. Saint-Laurent — CR. 3141

Lamarre Frères

Meubles et quincaillerie — 3721-3723 ouest, rue Notre-Dame — FI. 4681

Henri Signori

Réparations de radiateurs d'automobiles — 1051, rue Amherst — CH. 9110

Raoul Vennat Enr'g

Broderie et musique — 3770-3772, rue Saint-Denis — LA. 1129

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 24.145 actions et de 234.140 actions minières, en comparaison de 24.765 actions et de 295.533 actions minières mardi dernier.

18 AVRIL

Quant	Bas	Ferm.	Quant	Bas	Ferm.
Aluminium	107 106 106 1/2	106 1/2	Int. Bronze	17 1/2	17 1/2
Aluminium Co. prd.	103 1/2	103 1/2	Int. Paper	2 1/2	2 1/2
Asbestos	22 1/2	22 1/2	Massey-Harris prd.	2 1/2	2 1/2
B.C. Power A.	22 1/2	22 1/2	Michell Robt.	25	22 1/2
Bruck Silk	11 1/2	11 1/2	Mont. Power	22 1/2	22 1/2
Bulbo	19 1/2	19 1/2	Nat. Brewer prd.	18 1/2	18 1/2
Can. Steamship	12 1/2	12 1/2	Nat. Steel Car	18 1/2	18 1/2
Can. Breweries	12 1/2	12 1/2	Noranda	54	54
Can. Breweries prd.	47 1/2	47 1/2	Ottawa El. Ry.	3 1/2	3 1/2
Can. Car	10 1/2	10 1/2	Price Bros.	34 1/2	34 1/2
Can. Celanese	48 1/2	48 1/2	Prov. Transport	12 1/2	12 1/2
Can. Celanese prd.	160 1/2	160 1/2	Roland-Hughes	105 1/2	105 1/2
Can. Smelting	12 1/2	12 1/2	Saguenay P. prd.	105 1/2	105 1/2
Dom. Coal prd.	25 1/2	25 1/2	St. Law. Paper prd.	140 1/2	140 1/2
Dom. Foundries	15 1/2	15 1/2	St. Law. Paper prd.	140 1/2	140 1/2
Dom. Steel & Coal B.	15 1/2	15 1/2	Shawinigan	17 1/2	17 1/2
Dom. Steel	15 1/2	15 1/2	Shawinigan prd.	17 1/2	17 1/2
Dom. Textile	15 1/2	15 1/2	Sh. Car. Power	11 1/2	11 1/2
Gen. Steel Wares	15 1/2	15 1/2	Steel of Canada	70 1/2	70 1/2
Gypsum	10 1/2	10 1/2	Steel of Canada prd.	70 1/2	70 1/2
Hamilton Bridge	22 1/2	22 1/2	Winn. Electric	7 1/2	7 1/2
Howard Smith	14 1/2	14 1/2	Winn. Electric prd.	7 1/2	7 1/2
Imp. Oil	14 1/2	14 1/2	Royale	16 1/2	16 1/2
Ind. Tobacco	27 1/2	27 1/2			
Ind. Acceptance	27 1/2	27 1/2			

LE CURB DE MONTREAL

Quant	Bas	Ferm.	Quant	Bas	Ferm.
Abitibi 6% prd.	35	35	Arno	100	100
Beatty Bros. A.	100	100	Aumache	100	100
Belding Cort.	100	100	Baumgardner	40	40
B.C. Packers	35	35	Bell Canadian	12	11
Brown Co. (cents)	35	35	Cent. Cadillac	12	11
C. & D. Sugar	23 1/2	23 1/2	Century Mining	32	32
Can. Indus. prd.	17 1/2	17 1/2	Chadwick	120	120
Can. Lumber	2 1/2	2 1/2	Eldon Gold	185	185
C. Marconi	2 1/2	2 1/2	Edwards Gold	54	54
Can. Vickers prd.	50	50	J.M. Steel	75	75
Can. Westinghouse	35	35	Joliet-Quebec	75	75
Claude Nor. (cents)	35	35	Kirk Gold	20	20
Consolidated Paper	35	35	Lake Shore (S)	21 1/2	21 1/2
Dom. Engineering	30	30	Lake Shore (S)	21 1/2	21 1/2
Dom. Oilcloth	40	40	Macassa	400	400
Dom. So. Corp.	14	14	Macassa	400	400
Dom. Woollens	21 1/2	21 1/2	Macassa	400	400
Fraser	40	40	Macassa	400	400
Molson's Brew.	23 1/2	23 1/2	Macassa	400	400
Molson's Brew. prd.	12 1/2	12 1/2	Macassa	400	400
M. & O. Paper	13 1/2	13 1/2	Macassa	400	400
Quebec P. & P. prd.	16 1/2	16 1/2	Macassa	400	400
Reliance	108	108	Macassa	400	400
S.C. Pow. prd.	27	27	Macassa	400	400
Southmount (cts)	16	16	Macassa	400	400
Mines (cote en cents)			Macassa	400	400
Aldermac	16	16	Macassa	400	400

BOURSE DE TORONTO

Quant	Bas	Ferm.	Quant	Bas	Ferm.
70 Abitibi prd.	107 1/2	107 1/2	3225 C.P.R.	14 1/2	14 1/2
4666 Acme	14 1/2	14 1/2	1500 Cas. Tret.	110	110
3000 Alcan	14 1/2	14 1/2	450 Cent. Pat.	230	230
1200 Aldermac	16 1/2	16 1/2	6000 Cent. Por.	24	24
70 Alkoma	16 1/2	16 1/2	6900 Chatterville	205	205
240 Aluminium	107 1/2	107 1/2	4300 Co. Will.	335	335
25 Do prd.	103 1/2	103 1/2	2588 Coln. L.	56	56
1000 Anso Can.	97 1/2	97 1/2	650 Conlarum	158	158
16 Anso H.	850	850	30 Cons. Bak.	144 1/2	144 1/2
5300 Aquarius	91 1/2	91 1/2	1380 C. Smelting	64	64
4000 Arca	29 1/2	29 1/2	7 Cons. Gas	146	146
26500 Aron	24	24	5300 Conwest	133	133
3000 Armistice	40	40	5800 Croitor	175	175
1500 Asbury	15 1/2	15 1/2	500 Davies	145 1/2	145 1/2
25700 Astoria	22 1/2	22 1/2	3500 Dransion	8 1/2	8 1/2
9000 Atlas Yel	62 1/2	62 1/2	435 Dist. Seac.	54 1/2	54 1/2
12700 Aubel	38 1/2	38 1/2	4000 Dom. Bank	28 1/2	28 1/2
11300 Aumache	109 1/2	109 1/2	20 Dom. Found.	28	28
18475 Baccane	33 1/2	33 1/2	310 Dom. Steel B.	15 1/2	15 1/2
18500 Bankfield	17 1/2	17 1/2	130 Dom. Store	15 1/2	15 1/2
20 Banque N-E	23 1/2	23 1/2	1350 Dom. Wool	8 1/2	8 1/2
35 Banque N-E	23 1/2	23 1/2	1200 Donada	150	150
5200 Base Metal	7 1/2	7 1/2	55450 Dunsque	85	85
15 Bathurst A	16 1/2	16 1/2	15000 East Cr.	18 1/2	17 1/2
12300 Bear	165	165	1400 East Mal.	285	285
4400 Beattie	17 1/2	17 1/2	2000 East Sullivan	50	50
10 Bratty	35	35	11400 Eldon	90	78
150 Do. prd.	112 1/2	112 1/2	261200 Eldon	188	151
54 Bell	112 1/2	112 1/2	118 Falcon	400	400
200 Belletre	104 1/2	104 1/2	13200 Fed. Kirk	12 1/2	12 1/2
622 Berens	110	110	270 Ford A	27	26 1/2
6000 Bidsco	45	45	7000 Ford B	25	25
6500 Bojo	23 1/2	23 1/2	7000 G. S. War	15 1/2	15 1/2
2500 Bonetal	26	26	2443 G. Yel. Knit	760	725
495 Bralor	16 1/2	16 1/2	6000 Gilles	19	17
613 Brazilian	24 1/2	24 1/2	49500 Glen	9	18
195 B. A. Oil	24 1/2	24 1/2	3780 Gode Lake	69	57
30 B. C. Pow. A	22 1/2	22 1/2	2500 Gode Lake	25 1/2	24 1/2
9200 Brit. Dom	47 1/2	47 1/2	14500 Gold Eagle	10 1/2	10 1/2
9700 Broum	73 1/2	73 1/2	35999 Gold Gate	20	19
250 Buif. Ank.	530	530	75300 Gold Man.	107	100
5700 Buif. Can.	1450	1450	14500 Goodfish	7	6 1/2
45 Bldg. Prod.	20	20	3150 Gr. Bousquet	12	10 1/2
4500 Buif. Hill	8 1/2	7 1/2	40 Gr. Lake St. prd.	28	28
100 Burns	102	102	108 Gr. Lake VT	25 1/2	25 1/2
200 Cal Edmit	139	139	77 Do. prd.	25	25
100 Calmont	26	26	3600 Gynum	46	45
25 Canada Bread	16 1/2	16 1/2	120 Gynum	94	94
20 C. Cement	10	10	2500 Harriana	9 1/2	9 1/2
20 Canada M.S.	50	50	28000 Halliwell	11	10
11 Canada S.L.	120 1/2	120 1/2	200 Halliwell	350	350
25 Do. prd.	42 1/2	42 1/2	90 Har. Bridge	18 1/2	18 1/2
30 Can. Brew.	47 1/2	47 1/2	8500 Hard Rock	75	73
35 Can. Car	16 1/2	16 1/2	13700 Harke	15	13 1/2
15 Do. B. prd.	18 1/2	18 1/2	100400 Harriana	54	57
120 C. Car. pr. nouv.	28 1/2	28 1/2	5200 Hasaga	85	83
25 Celanese	47 1/2	47 1/2	2700 Heath	73	71
5 Do. prd.	163	163	19220 Hava	56	46 1/2
25 Can. D. & D.	20 1/2	20 1/2	150 Hollinger	15 1/2	11
200 Alcori A.	7 1/2	7 1/2			
200 Can. Loc.	165	165			
3650 Can. Mal.	165	165			

Information agricole

A QUEBEC

Prix de remise de la Coopérative fédérée de Québec, assurée de Québec, pour la semaine finissant le 14 avril inclusivement.

OSUFS	
A-gros	34 1/2
A-moyens	32 1/2
B	28 1/2
A-poulets	28 1/2
VEAUX ABATTUS, ENGRAISSES AU LAIT	
Choix, 90 lbs et plus	19
Bon, 80 lbs et plus	18
Moyens	14 1/2
Communs	12

AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES	
Bons, 30 à 50 lbs	22
Moyens	18
Communs	12 1/2

POULETS ABATTUS, ENGRAISSES AU LAIT	
A-3 lbs et plus	29
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	28
B-3 lbs et plus	26
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	25
C-3 lbs et plus	23
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	22
C-5 lbs et plus	21

POULETS ABATTUS, ENGRAISSES AU LAIT	
A-3 lbs et plus	36
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	35
B-3 lbs et plus	34
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
C-3 lbs et plus	32
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-5 lbs et plus	30

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	
A-3 lbs et plus	34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	33
B-3 lbs et plus	32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	31
C-3 lbs et plus	30
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
C-5 lbs et plus	28

Choses et autres

La liste mobilière américaine est devenue irrégulière à la suite de nombreuses prises de bénéfices, effectuées au cours de la semaine.

L'idée d'une correction technique possible a été le principal facteur de ce mouvement, toutefois les demandes de placements, surtout pour les stocks de paix, se maintiennent à un bon niveau. Comme il est question de la guerre contre le Japon dure encore au moins deux ans, il se peut que les stocks de guerre reprennent un peu de leur vogue, mais il vaut mieux se montrer prudents en ce qui concerne ces titres, nous n'en rien regretter plus tard. Le dollar canadien était à la hausse de 1/16 à un escompte de 9 3/16 pour cent par rapport au dollar américain. Le marché des obligations, à New-York, affichait une tendance ferme aujourd'hui et de nombreux titres ferroviaires ont atteint des cimes inconnues depuis quelques années.

Les activités se sont maintenues à un bas niveau à Toronto aujourd'hui, le virement de la première heure n'a atteint que 578.000 actions. De nombreuses pertes sont apparues dans la section des mines d'or tandis que les autres groupes affichaient une assez bonne tenue. Sur le marché local, il en fut de même qu'à Toronto pour la section de mines d'or. Montreal Power s'est raffermi à la suite de la déclaration du premier ministre Duplessis, à savoir qu'une loi spéciale sera passée au sujet des expropriations.

Le Canada pourrait faire de grosses affaires avec l'Amérique latine, dans la période d'après-guerre, principalement dans les deux groupes suivants: les machines industrielles et le matériel de transport et ses accessoires. En dehors de ces marchandises il y a de nombreux autres articles que les pays de l'Amérique latine ne fabriquent pas et les conditions étaient favorables, lit-on dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux.

Les producteurs dans l'Ouest canadien qui ont mis leur avoine sur le marché durant la campagne terminée le 31 juillet 1944 recevront une somme supplémentaire de \$8.867,004, du fonds d'égalisation de l'avoine, d'après une déclaration de l'hon. MacKinnon.

La production de beurre de crémère en Ontario durant le mois de mars s'est élevée à 4,962,000 livres selon un rapport du Département de l'Agriculture de cette province. C'est une augmentation de 10,8% comparativement à la même période de l'an dernier. La production de fromage Cheddar s'est chiffrée à 2,351,800 livres à comparer à 1,990,900 livres pour mars 1944, augmentation de 18,1%.

Les stocks globaux de blé au Canada le 31 mars 1945 se placent à 478,901,585 bushels, comparativement à 531,648,434 la même date en 1944.

Ottawa, 19 (C.P.) — Nos exportations de marchandises en mars se sont totalisées à \$301,175,000, contre \$282,682,000 durant le cours du même mois en 1944, soit donc une hausse de 6,5%. Nos exportations durant le 1er trimestre de cette année s'élèvent à \$768,037,000, contre \$751,862,000 durant la même période en 1944.

Si l'on dispose d'assez de wagons et de navires, les exportations brutes des États-Unis dépasseront peut-être 140 millions de bushels durant l'année de récolte courante, laissant 350 à 375 millions de bushels pour le report le 30 juin 1945.

La Bourse de New-York

Les prises de bénéfices se faisaient encore nombreuses à Wall Street, ce matin, et de nombreux leaders ont atteint de nouvelles cimes depuis 1937, toutefois plusieurs titres ont accusé des reculs. Vers l'heure du midi, la tendance est devenue irrégulière.

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal perd contre le Curtis Bay

Baltimore, Md., 19 (spécial au Devoir). — Le Royal a reçu une invitation de faire face au fameux club Curtis Bay hier et il a été défait par 5 à 1 en 9 manches. Jack Banta et Al Durette ont lancé pour le Montréal et Banta n'a accordé qu'un point en 4 manches. Le Curtis Bay a compté 4 points contre Durette dans le reste de la partie. Le Curtis Bay a des joueurs comme Korte du Kansas City, Del Savio du Cincinnati, Lou Klein des Cardinals, Sid Gordon et Majeski des Yankees, Hank Sauer, etc. Le Royal n'a obtenu que 7 coups sûrs dont deux par Gladu, un par Bréard, un par Stevens et deux par Powaski et Yeager.

Jusqu'ici, cette année, le club Curtis Bay, qui joue à 8 milles seulement de Baltimore, a défait les Athletics de Philadelphie trois fois ainsi que le Baltimore par 12 à 4 et le Buffalo par 16 à 0.

Le secrétaire Marcel Dufresne a causé, dans la journée, avec le gérant Tommy Thomas et celui-ci lui a déclaré qu'on attendait 25,000 personnes pour l'ouverture de la saison 1945, ouverture qui a lieu à 8 h. 30 ce soir.

Thomas a annoncé son alignement du début avec Pfeiffer au 2e, Riley, au champ droit, Tropea au champ gauche, Mellendick au champ centre, Lashaw au 1er but, Skaff au 3e but, Lollar, en arrière du marbre, Brant au 1er-arrêt-court et peut-être Van Slat ou Paica au monticule.

Le gérant Belzel a annoncé ce matin que Warren ou Roy serait au monticule pour le Royal et l'alignement sera le suivant: Kitman au centre, Parker au 2e, Gladu et droite, Stevens au 1er, Powaski au 3e, Todd au marbre, Yeager à gauche et Bréard à l'arrêt-court.

Le président Branch Rickey des Dodgers, le vice-président Branch Rickey Junior du Montréal et le président suppléant du Montréal, le colonel Roméo Gauthier, sa fille Monique, Lucien Beauregard et A. Joron, directeurs du Royal, seront présents.

Vendredi soir, le Royal fera face au Baltimore à 8 h. et demie également et la dernière partie de la série aura lieu samedi après-midi à 2 h. 30.

Montréal 0100000000 — 1 7 1
Curtis Bay 100011111 — 5 1 1
Banta, Durette et Todd, Long; Anay, Sipple et Tabackech.

Le baseball professionnel

LIGUE AMERICAINE
Detroit 11, St-Louis 0.
New-York 6, Boston 2.
Chicago à Cleveland (remise).
Philadelphie 1, Washington 0.

LIGUE NATIONALE
New-York 8, Boston 4.
Philadelphie à Brooklyn 2.
Cincinnati 6, Pittsburgh 0.
St-Louis à Chicago (remise).

AUJOURD'HUI
LIGUE AMERICAINE
Boston à New-York.
Washington à Philadelphie.
Chicago à Cleveland.
Detroit à St-Louis.

LIGUE NATIONALE
New-York à Boston.
Philadelphie à Brooklyn.
Pittsburgh à Cincinnati.
St-Louis à Chicago.

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo à Syracuse.
Rochester à Jersey City.
Toronto à Newark.
Montréal à Baltimore.

LE CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
New-York .. J. G. P. Moy
Chicago .. 2 2 0 1.000
St-Louis .. 2 1 0 1.000
Washington .. 2 1 1 .500
Detroit .. 2 1 1 .500
Philadelphie .. 2 1 1 .500
Cleveland .. 1 0 1 .000
Boston .. 2 0 2 .000

LIGUE NATIONALE
New-York .. J. G. P. Moy
Cincinnati .. 2 2 0 1.000
Chicago .. 2 1 0 1.000
Brooklyn .. 2 1 1 .500
St-Louis .. 2 1 1 .500
Philadelphie .. 2 1 1 .500
Boston .. 2 0 1 .000
Pittsburgh .. 2 0 2 .000

Soirées pour les pêcheurs sportifs

La Société des pêcheurs sportifs du Québec présente un spectacle unique à Montréal, mardi et mercredi, les 24 et 25 avril, dans la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal.

Ce spectacle consistera en la présentation de films en couleurs tournés par le maître-chasseur, Cleveland P. Grant, reconnu comme une autorité en la matière aux Etats-Unis. On verra comment la perdrix vit dans la forêt, de même que les faisans. On verra aussi du gros gibier. Toutes ces scènes ont été tournées dans la forêt et décrivent la vie de ces animaux.

Il n'y aura pas de sièges réservés mais chaque personne munie d'un billet sera assurée d'un siège.

Les arbitres de l'Internationale

New-York, 19. — Le président Frank Shaughnessy de la ligue internationale annonce que les arbitres suivants dirigeront les joutes d'ouverture aujourd'hui: Solodare, Gore et Kennedy dirigeront la joute Rochester à Jersey City; Tobin et Feleski dirigeront la partie Toronto à Newark; Kennedy, Van Grafen et Tighe arbitreront la partie Montréal-Baltimore, tandis que Chet Fowler et Winters dirigeront la partie Buffalo-Syracuse.

La cinquième partie de la coupe Stanley

Détroit, 19. — La cinquième partie de la série de la Coupe Stanley sera disputée ce soir à l'Olympia Garden et tout fait prévoir que l'assistance sera de plus de treize mille personnes car tous les billets réservés ont été retenus et les "populaires" seront pris d'assaut des sept heures alors que les portes seront ouvertes.

Les Leafs ont gagné les trois premières joutes de la série — par blanchissage — mais les Ailes Rouges ont gagné la 4ème et ils croient avoir trouvé le moyen de briser la défensive fameuse des joueurs de Day, ce qui leur permettra peut-être de triompher de nouveau ce soir pour allonger la série et pour conserver quelques chances de remporter eux-mêmes le célèbre trophée en jeu.

Le gérant des Ailes Rouges, Jack Adams, a fait tenir une longue pratique à ses joueurs, mardi, et il annonçait après cette pratique que ses joueurs "étaient en excellente condition". Adams a ajouté que ses équipiers espéraient toujours s'assurer la série en remportant 4 victoires consécutives mais il a avoué que pour ce faire les Ailes Rouges devraient voir à produire leurs propres ouvertures et ne devraient absolument pas commettre d'erreurs.

Les Ailes Rouges se souviennent fort bien de la série finale de 1932 alors qu'ils remportèrent trois victoires consécutives pour ensuite voir les Leafs l'emporter à leur tour dans les quatre autres joutes pour s'assurer la coupe Stanley. Ils espèrent "jouer le même tour" aux Leafs cette fois-ci.

Les deux équipes aligneront la même combinaison pour la joute de samedi soir dernier à Toronto. C'est dire que Steve Wochy et Cliff Purpur remplaceront Tony Bukovich et Gérard Gauthier pour le Detroit. Si les Ailes Rouges l'emportent ce soir, une 6e joute sera nécessaire et elle sera alors disputée à Toronto samedi soir. Si, alors, le Detroit l'emporte encore pour ainsi égaliser les chances à 3 victoires à 3, une 7e joute, décisive celle-là, sera jouée ici à Detroit, dimanche soir.

Autre victoire des Yankees

New-York, 19. — Les Yankees de Larry McPhail ont mis une deuxième victoire à leur crédit hier après-midi dans les séries de la Ligue Américaine de baseball lorsqu'ils ont triomphé des Red Sox de Boston par un compte de 6 à 2, grâce à la belle tenue du lanceur Hank Borowy, qui n'a accordé que cinq coups réussis à ses adversaires.

Les Yankees, dirigés par Joe McCarthy, ont fait un ralliement à la 3e manche lorsqu'ils comptèrent cinq points pour prendre le devant et conserver l'avantage jusqu'à la fin de la joute, disputée en présence de 7,489 personnes au stade de la métropole américaine.

Don Savage fit compter Johnny Lindell avec un simple dans la 2e manche puis les Yankees y allèrent de quatre coups sûrs bons pour cinq points contre les lanceurs Terr et Wilson dans la 3e manche.

Ces six points assurèrent la victoire. George Stinewiss, Johnny Lindell, Elton et Joe Busas connurent chacun un simple durant cette grosse manche des Yankees.

Borowy vit son blanchissage s'envoler dans la 8e manche par suite d'un mauvais lancer de Stinewiss, d'un simple de Ben Steiner et de deux retraits à l'intérieur.

Stinewiss, incidemment, tenta de voler son premier but de la saison mais il fut pris en flagrant délit par le bras précis de Fred Walters.

Boston 000000020 — 2 5 0
New-York 015000000 — 6 8 1
Wilson, Terry, Woods et Walters; Borowy et Garbark.

SENATEURS BLANCHIS
Washington 00000000000 — 0 7 1
Philadelphie 00000000001 — 1 6 1
Niggeling, Wolf et Evans; Christopher et Hayes.

BROWNS ECRASES
Detroit 300100142 — 11 21 1
St-Louis 000000000 — 0 7 2
Trout et Swift; Kramer, West, Zoldak, Shirley, Lamachia et Mancuso.

Rudy Dusek perd contre Robert

Rudy Dusek, lutteur américain, qui avait promis de venger la défaite subie par son frère Emil il y a deux semaines aux mains de notre champion Yvon Robert, a tenté l'impossible pour atteindre le but visé hier soir alors qu'il s'attaquait à l'ancien élève d'Emile Maupas dans la finale mise à l'affiche par le promoteur Eddie Quinn.

Rudy a subi une rude épreuve. Il perdit le match par deux chutes consécutives, la première après 15 minutes et 28 secondes de combat à la suite d'une disqualification de l'arbitre Sammy Mack, puis la 2e en 9 minutes et 40 secondes grâce à un écrasement général après une série de coups d'arpin.

Dans la semi-finale, Emil Dusek était aux prises avec Laurent Moquin. Ces deux poids lourds durent se contenter d'un résultat nul après 30 minutes d'un combat rude et élevant.

Dans une des préliminaires, grâce à sa science et sa force, surtout à cause de sa brutalité, Gino Garibaldi a défait le scientifique Frank Rudy en 13,35 minutes pendant que dans le premier match de la soirée, Pat Flanagan a affiché une belle tenue pour annuler contre le brutal Les Ryan.

Le St-Michaels a pris l'avance sur Moose Jaw

Toronto, 19. — Les Majors du collège St. Michael's de Toronto ont pris une avance de deux victoires à une sur les Canucks de Moose-Jaw dans la grande finale de 4 à 7 pour le championnat junior du Canada et la coupe Memorial quand ils ont défait les Canucks par 6 à 3, ici hier soir devant une foule de 14,032 personnes. Les Majors l'ont emporté par 8 à 5 dans la première joute de la série mais les Canucks égaliseront les chances en l'emportant à leur tour dans la seconde par 5 à 3. La 4e joute sera disputée samedi après-midi ici au Maple Garden.

Les joueurs de Joe Primeau eurent un bon avantage sur ceux de Roy Benley, durant la joute entière hier soir et après qu'ils eurent pris une forte avance de 4 à 0 dans la première période il fut facile de leur concéder la victoire. Les Canucks firent meilleur figure dans la 2e période quand ils réduisirent le compte à 5 à 3 mais les Majors ajoutèrent un autre but dans la période finale pour l'emporter par 6 à 3.

McCormack et Thompson furent les meilleurs compteurs de la soirée en comptant chacun deux buts pour les vainqueurs. Sloan et Costello furent les autres compteurs des Majors. Toole, Ashworth et Hauck comptèrent les buts des Canucks.

Composition des équipes:
MOOSE JAW. — Buts, Bentley; défenses, Belbin, Natrass; centre, Ashworth; ailes, Marquess, Swaine; subs., Olmstead, Toole, Hauck, Miller, Prystak, Ryan.

ST. MIKE'S. — Buts, Boehmer; défenses, Thomson, McLean; centre, McCormack; ailes, Morton, Sadler; subs., Gravelle, Costello, Sloan, Turk, Gray, Samis.

Arbitres: Dan Cox, Port-Arthur, et Dick Davis, Winnipeg.

Sommaire:
Première période
1 St. Mike's: McCormack 4.48
2 St. Mike's: McCormack 7.52
3 St. Mike's: Thomson 9.51
4 St. Mike's: Thomson 12.15
Pun.: Miller, 2, Sloan.

Deuxième période
5 Moose Jaw: Toole 2.34
6 Moose Jaw: Ashworth 8.44
7 St. Mike's: Sloan 11.34
8 Moose Jaw: Hauck 12.49
Pun.: Turk, Natrass.

Troisième période
9 St. Mike's: Costello 9.48
Pun.: Gravelle, 2, Ryan, Sloan, Natrass, Samis.

A la Palestre du National

Au National, devant une nombreuse assistance, l'Académie Supérieure Querbec a remporté les honneurs au tournoi de ballon au panier organisé par la Palestre Nationale. En effet, le Querbec, habilement piloté par Vigor Broadest, a défait l'école supérieure Le Plateau par 22 à 18.

François Desmarais, directeur général, a remis au capitaine du Querbec un trophée en souvenir du succès remporté par son équipe.

Dans cette joute les deux équipes jouèrent avec une grande détermination de vaincre; la lutte fut dure et contestée au possible. L'équipe de Allard, du Plateau, prit l'avantage dès le début car R. Lamarre déclencha plusieurs fructueuses attaques; il était bien secondé par J. Renaud et C. Beauregard et, au début, leur excellent travail donna une avance de 7 points. Mais dans les deux périodes finales les joueurs du Querbec se ruèrent sur l'adversaire et l'étoile de la joute, A. Légaré, compta 11 points pour son groupe tandis que P. Labrecque et R. Lemire enregistrèrent sept points à la suite d'un beau jeu de passes pour finalement mériter la victoire. Paul Kocelyn dirigea cette joute avec maîtrise. Lucette Gamache agissait comme marqueuse et Jacqueline Marchand était chronométreuse.

Dans la deuxième joute de la soirée, le National triompha du Y.M.C.A. par 36 à 34 dans une partie d'exhibition. Pour le National, Roland Vallée, P. Valois et R. Gariépy furent très efficaces à l'attaque tandis que M. Massé et M. Valois furent très solides sur la défense. Pour le Y.M.C.A., Armstrong, joueur senior et étoile dans la Montréal Basketball League, fut le pivot de son équipe; il compta 19 des 34 points du Y.M.C.A. Cette joute fut dirigée par Paul Panneton, tandis que Jacqueline Marchand agissait comme marqueuse et chronométreuse.

BALLON VOLANT
L'équipe de ballon volant féminine, le National 1, rencontre ce soir le Y.W.H.A. Bleu dans la première joute de la semi-finale. L'équipe de Roger Gariépy se rendra au "Y" pour cette joute.

Les finales des Golden Gloves

A cause du trop grand nombre d'aspirants qui se sont présentés aux différentes catégories du tournoi Golden Gloves disputé à Montréal, cette semaine, la direction de cet événement sportif a été forcée de retarder d'un soir les finales de ce tournoi de boxe.

Contrairement à ce qui avait été annoncé hier, c'est bien ce soir jeudi 19 avril, que seront disputées les rencontres finales du tournoi Golden Gloves de 11 h. 15 à minuit sur les ondes de CKAC. Michel Normandin fera la description détaillée de chaque rencontre qui aura lieu pendant cette période de temps.

Qu'on se le dise donc pour être à l'écoute de CKAC des 11 h. 15, pour ce compte rendu détaillé de la fin du tournoi annuel. Une invitation particulière est lancée à tous les amateurs de pugilat.

Kelley favori au marathon d'aujourd'hui

Boston, 19. — C'est aujourd'hui qu'a lieu le marathon annuel organisé par l'Association athlétique de Boston alors que 90 coureurs prendront place à la ligne de départ et l'on s'attend à une épreuve fort contestée.

Johnny Kelley, le vétéran de la course sur longue distance, qui participe à cette épreuve depuis dix ans et qui a réussi à se classer bon premier une fois pour ensuite s'assurer cinq fois de la deuxième place, semble être l'un des favoris de ce marathon quoique âgé de 37 ans.

Comme tous les aspirants dangereux de Kelley, dans les épreuves antérieures sont actuellement entrainés dans l'armée américaine ou dans l'armée canadienne, Kelley sera naturellement favori pour l'emporter. Les experts, pour leur part, se sont fiés à Clarence De Mar, le fameux coureur qui remporta sept victoires dans le marathon de Boston et qui vient de prédire que Kelley l'emportera.

Parmi les plus fameux coureurs habituellement en lice dans ce marathon et qui seront forcément absents aujourd'hui, nommons entre autres le sergent Gérard Côté, de Montréal, actuellement occupé à combattre les Nazis, en Allemagne, où il sert l'armée canadienne depuis plusieurs mois. Côté a triomphé par trois fois, dont deux années consécutives dans le marathon de Boston. Leslie Pawson, de Pawtucket, R.I., trois fois vainqueur lui aussi, sera parmi les absents, de même que Joe Smith, détenteur du temps record pour le parcours réglementaire, 2 heures, 26 minutes, 51 secondes 1/5, Walter Young, de Verdun, et Ellison Brown, de Westerly, qui fut vainqueur en 1936 et en 1939.

Kelley lui-même est d'avis que seul le marin Charlie Robbins pourra lui donner du fil à retordre aujourd'hui. Robbins se classa en 3e place l'an dernier, immédiatement derrière Côté et Kelley, puis il fut vainqueur dans le marathon annuel de New-York, N.Y., l'an dernier, ceux, dont d'avis que Clayton Forrester, Don Heinicke et Bob Rankine, ex-cadets de l'Ontario, pourraient bien causer une vilaine surprise à Kelley.

Les coureurs qui représenteront Montréal sont: Lloyd Evans, Lucien Colin, Pierre Charlebois, du National, Denis Desautels, des Gais Compagnons, et Pat Boulton, du Y.M.C.A.

Revanche pour les Phillies

Brooklyn, 19. — Les Dodgers de Léo Durocher ont gagné la partie d'ouverture de la Ligue Nationale mardi après-midi mais hier les salariés de Branch Rickey ont dû baisser pavillon devant les Phillies car ses derniers ont décroché les honneurs de la victoire par le compte de 6 à 2 pour prendre leur revanche. Les visiteurs eurent raison des Dodgers à la suite d'un ralliement à la quatrième manche en comptant cinq points contre le lanceur Ben Chapman.

Les joueurs recrutés Granville Hamner, Billy Mott et Vance Dinges se mirent alors en vedette pour les Phillies. Hamner cogna un simple avec les buts remplis pour faire compter les points et prendre le ralliement et après que le lanceur Dick Barrett eut reçu un but sur balles, Mott fit compter un autre point d'un simple. Le deux-buts de Dinges fit compter deux autres points.

Barrett fut le vainqueur en tenant les Dodgers à sept coups sûrs espacés. Philadelphie 000510000 — 6 8 1
Brooklyn 000001000 — 2 7 1
Barrett et Mancuso; Chapman, Lombardi, Nicholas et Owen.

A CINCINNATI
Pittsburgh 000000000 — 0 8 0
Cincinnati 100100000 — 6 7 0
Strincevitch, Rescigno, Gables et Salkeld; Heusser et Just.

A BOSTON
New-York 000110024 — 8 10 1
Boston 200000020 — 4 10 1
Mungo, Adams et Lombardi, Andrews, Wallace, Cardoni et Klutz.

Réunion des magnats du sport des Rois

Les représentants des divers Jockeys Clubs de l'Association de courses de la province de Québec se réuniront cet après-midi, afin de prendre une décision finale au sujet de la prochaine saison qui doit être inaugurée le 9 juin à l'une des pistes locales.

Lors de la réunion de la semaine dernière les dates ont été préparées mais comme il y avait une absence, on a décidé d'attendre à cet après-midi pour ratifier ces dates et pour faire les arrangements nécessaires pour tenir les services des officiers qui devront diriger les réunions dans notre province.

Les propriétaires locaux ont retenu les places d'écurie disponibles à Montréal-Royal et déjà les coureurs ont commencé leur entraînement sous la direction d'entraîneurs expérimentés et une grande activité règne à la piste de Lou Caruso.

Le surintendant Louth a déjà préparé la piste et le tracé est excellent et à King's Park, Edwin Reece a mis une équipe d'ouvriers à l'oeuvre et dès lundi prochain les pur sang pourront être admis dans les étables et sur la piste, de sorte que les coureurs pourront se mettre en excellente condition pour l'inauguration des courses dans la métropole.

Atelier de construction de machines et de réparations — Services d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone : *Plateau 9641

LAURETIDE AUTO ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROUSSEAU, prop.

REPARATIONS ELECTRIQUES
Tél.: PL. 5585 973 St-Georges
MONTREAL

LAURETIDE AUTO ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROUSSEAU, prop.

Atelier de construction de machines et de réparations — Services d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone : *Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES

Neuf boxeurs sont envoyés au pays des rêves

Une autre intéressante soirée était offerte hier à la païstère du National alors que se disputaient les épreuves pugilistiques des Golden Gloves et au cours de cette troisième séance neuf mises hors de combat furent enregistrées pendant que les autres rencontres étaient décidées aux points ou par défaut.

Jean-Paul Oumet a remporté une impressionnante victoire sur Larry Cavanaugh. Ce dernier est un dur à cuir et Oumet a dû être courageux au possible pour remporter la décision unanime des juges.

Dans une autre combat de la classe ouverte, Hubert Gagnier a aussi remporté une éclatante victoire sur Al Fisher par K.O. à la deuxième ronde. Gagnier a démontré qu'il possédait un solide coup de poing et il eut la tâche facile avec son adversaire.

Jacques Rougeau, jeune protégé de Paul Stuart, est parvenu à la finale, alors qu'il a remporté une quatrième victoire de suite.

Trois boxeurs novices du National sont parvenus à la finale. Il s'agit de Marcel Pilon, Jacques Rougeau et Champagne.

Les finales de cet important tournoi seront disputées ce soir et on s'attend à ce qu'une foule nombreuse se rende à la païstère du National pour assister à ces combats qui susciteront beaucoup d'intérêt chez les amateurs de la boxe.

Résultats:
100 lbs. Rougeau, National, déf. Fisher, P.R.A.A. décision;
Abrams, U.S., déf. Durand, Brockville, déc.

108 lbs. Graham, Brockville, déf. Carantula, U.S., déc.; Blumenthal, Y.M.C.A., Cléroux, National K.O. 1.
112 lbs. Hébert, S.A.C. déf. Sénécal, St-Henri, déc. Giberson, N.A.C., déf. Douris, Y.M.C.A. K.O. 2.
118 lbs. Richard, Champ. gagne par défaut sur McQuillan, E.A.
126 lbs. Stroll, Y.M.C.A. déf. Frappier, St-Hya, par défaut. Aaron, Y.M.H.A., par défaut sur Roberts, St. Colombo.

135 lbs. Labelle, Cham. déf. Mayor, U.S., déc. Pilon, National, déf. Noël, Cham., K.O. 3.

147 lbs. Lemmaro, C.P.R. A.A.A. déf. Stark, Griff, déf. White, West End, par défaut sur Kost, U.S.
160 lbs. Cragon, U.S. déf. Skilvans, Griff, K.O. 1. Tremblay, Cham. déf. Cléroux, Cham. K.O. 2. Daly, U.S., défait Brenner, East E.B.C. déc.

175 lbs. Cosman, U.S. déf. Gardiner, St-Colombo, déc. Robert, Sha. déf. Côté, National, K.O. 3.

126 lbs. Gagnier, C.P.R., déf. Dandurand, U.S., K.O. 2.
135 lbs. Shears, U.S., défait Fisher, Champ., déc.; Cicalo, U.S., déf. Delorme, C.P.R., K.O. 2.

147 lbs. Oumet, Cham., déf. Cavanaugh, Newmarket, Ont., déc.

L'ouverture de la saison

New-York, 19. — La plus vieille ligue mineure en existence, la ligue Internationale, ouvrira sa 62e saison consécutive aujourd'hui même avec plus d'optimisme qu'en aucun autre temps depuis que les Etats-Unis sont entrés en guerre. Le président Frank J. Shaughnessy, en effet, déclarait hier qu'on s'attendait à une foule totale de plus de 75,000 personnes pour les joutes d'ouvertures disputées aujourd'hui dans quatre villes du circuit. Voici la liste des parties qui se dérouleront cet après-midi ou ce soir: Rochester à Jersey City, à 2 h. 30; Toronto à Newark, à 3 heures; Buffalo à Syracuse, à 3 heures; et Montréal à Baltimore, à 8 h. 30.

Les lanceurs probables pour aujourd'hui sont: Buffalo à Syracuse: Bowman vs Beiber; Montréal à Baltimore: Tom Warren vs Boland; Van Slat; Rochester à Jersey City: Kemp Wicker vs Rosso; Toronto à Newark: Mustakis vs Hiller.

Plusieurs jockeys sont arrivés en notre ville et comme le ban sur les courses n'est pas encore levé aux Etats-Unis et que la chose ne se produira pas avant la fin de la guerre en Europe, les amateurs de notre province pourront voir les experts américains venir ici pour accepter des montures lors de nos réunions.

AGENCE DE DETECTIVES

DETECTIVES PRIVES
Investigations Civiles, Criminelles, Domestiques et Industrielles. Surveillance, Protection Personnelle, Discretion absolue. Rapports confidentiels.

Haney Detective Agency
28 St-Jacques ouest Tél. HA. 6823

REPARATIONS ELECTRIQUES
Tél.: PL. 5585 973 St-Georges
MONTREAL

LAURETIDE AUTO ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROUSSEAU, prop.

REPARATIONS ELECTRIQUES
Tél.: PL. 5585 973 St-Georges
MONTREAL

LAURETIDE AUTO ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROUSSEAU, prop.

Atelier de construction de machines et de réparations — Services d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone : *Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION
e Manuel de l'Inventeur
105 ans d'expérience
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR de BREVETS d'INVENTION
934 St-CATHERINE à MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C

La session provinciale

(suite de la première page)

M. Alexandre Taché maintient le point d'ordre du premier ministre et déclare la motion Casgrain irrégulière. L'opposition officielle en appelle de cette décision, qui est maintenue par 45 voix contre 28. MM. René Chaloult, André Laurendeau et O. Bergeron se sont abstenus de voter bien que présents à la Chambre.

Taxe de vente provinciale et municipale

Par le bill 35, distribué hier aux députés, M. Onésime Gagnon abolit la taxe de vente provinciale de 2% établie en 1940. Un dispositif du projet de loi stipule que la suppression de cet impôt provincial entrera en vigueur le 31 décembre 1945, ou à toute autre date antérieure que choisira le gouvernement.

Les municipalités sont aussi autorisées à abolir par résolution, tout impôt ou taxe de vente pour fins municipales en vigueur dans le territoire assujéti à leur juridiction respective.

Les corporations municipales, telles la ville de Montréal et celle de Québec, qui ont imposé une taxe de vente, pourront la supprimer si elles le désirent.

Le code municipal

M. Bona Dussault, ministre des affaires municipales, a fait adopter en première lecture, un projet de loi modifiant le code municipal. Il s'agit surtout d'améliorer de concordance. Le principal de ces amendements étend à toutes les corporations locales les pouvoirs de réglementation en matière de construction qui jusqu'ici étaient réservés aux villages et aux municipalités rurales adjacentes à une cité, une ville ou un parc national.

M. André Laurendeau

M. André Laurendeau dit que sa motion a pour but de réaffirmer les droits exclusifs de la Législature dans le domaine de l'enseignement, droits que la loi constitutionnelle de 1867 lui confère par l'article 93. Il rappelle les batailles qui se sont livrées autour de l'école au siècle dernier et celles qui se sont poursuivies dans les autres provinces du Canada où il se trouve des Canadiens français en nombre.

Le chef du Bloc populaire canadien affirme qu'il existe présentement des tentatives d'empêchement dans ce domaine qui proviennent de milieux différents. Parfois, ces tentatives partent d'un bon motif, mais parfois, aussi, elles s'inspirent d'une volonté d'assimilation. L'orateur ramène à quatre les sources d'où ces tentatives prennent naissance.

Ces tentatives proviennent en premier lieu, des éducateurs anglo-protestants qui veulent que le pouvoir fédéral joue dans le domaine éducatif un rôle de plus en plus considérable.

En second lieu, il agit sur l'intermédiaire d'organismes fédéraux, où des fonctionnaires essaient de sous-maître de s'emparer de l'éducation pour la centraliser à Ottawa. Ces éducateurs partent en guerre en invoquant comme motif, souvent, l'unité anglo-canadienne. Ils prétendent que notre enseignement est inefficace et qu'il faut des subsides fédéraux pour le développer, le moderniser, alors qu'ils se rendent fort bien compte qu'il n'y a pas possibilité de subsides sans que celui qui donne ait un droit de contrôle sur ce qu'il donne.

M. Laurendeau cite à l'appui de son affirmation quelques exemples de démarches entreprises par les centralisateurs. En 1899, M. Harbord, instituteur des High Schools du Québec, disait après un congrès, que la Confédération n'est au fond qu'un assemblage de petits États sans esprit national et qu'il faudrait créer des écoles nationales qui suppriment toute différence de race et de religion. Le député de Laurier rappelle que le 24 février dernier, la Gazette publiait un article de M. McCulley, qui défend des idées semblables et montre comment ce désir de centralisation n'a cessé de hanter les esprits assimilationnistes.

Les centralisateurs de l'enseignement procèdent par un mouvement d'enveloppement, et non par une attaque de front; ils font une sorte de siège au moyen d'une série de lois.

Lorsque l'investissement sera complet, la place forte cédra et le domaine de l'enseignement ne nous appartiendra plus. M. Laurendeau mentionne parmi ces lois: la loi sur l'instruction professionnelle, la loi pour favoriser l'enseignement technique, la loi de la formation des jeunes gens en vue de les adapter à une occupation rémunératrice, la loi pour assurer la coordination de la formation professionnelle, la loi sur l'aptitude physique, les grandes lois sociales, etc. Toutes ces lois, dit-il, attestent une intrusion systématique, enfoncée dans le domaine de l'enseignement, le plus souvent parce que la province a tardé à prendre les devants.

En définitive, le pouvoir fédéral intervient par ricochet, non directement. Il s'avance prudemment, en affirmant des subsides et en essayant d'étouffer ses pas. Il progresse tout de même et ses progrès se font au détriment de notre autonomie et de notre souveraineté dans un domaine qui nous est particulièrement cher.

M. Laurendeau souligne, comme autres cas d'intervention indirecte dans le domaine de l'enseignement, la propagande de l'Office de l'information en temps de guerre, de l'Office national du film, l'influence croissante que l'on veut donner aux corps de cadets et, surtout, les programmes éducatifs de Radio-Canada.

Il affirme ensuite que le parti libéral, le parti progressiste-conservateur et le parti de la C.C.F. manifestent tous trois la même tendance en faveur de la centralisation de l'enseignement à Ottawa. Il signale encore l'influence de certains chaplains au sein du parti libéral de la

Le manuel unique d'histoire

Ces gens ont une notion totalitaire de l'unité canadienne. Ils veulent une unité anglo-canadienne. Ils accueillent avec un haussement d'épaules tout ce qui est cher aux Canadiens français. Ils tendent à discréditer notre système d'enseignement et affirment que nous n'avons de réformes qu'avec des écoles nationales. Sous prétexte que nos manuels actuels d'histoire du Canada enseignent la haine de l'Anglais, ils réclament des manuels uniques. J'ai examiné moi-même plusieurs manuels actuels d'histoire et j'ai constaté l'extrême prudence avec laquelle ils envisagent les questions controversées, déclare M. Laurendeau. C'est la vérité historique qui doit être enseignée à nos enfants. M. Laurendeau conclut en disant qu'il faut se méfier, défendre notre souveraineté, refuser même les subsides fédéraux qui donnent à Ottawa un droit de regard et de contrôle. En tant que catholique, parlant à des catholiques, il affirme qu'on ne peut prendre de risque, il soutient que nous devons réaliser nous-mêmes les améliorations dans notre système d'enseignement adaptées à nos besoins actuels. Il réclame une meilleure répartition des impôts entre le fédéral et la province et termine en disant que nous devons travailler pour l'école, parce que la "se gagnera surtout la bataille de notre survie ou de notre vie même".

M. François Leduc

Le député libéral de Laval trouve dans le discours de M. Laurendeau une justification de notre effort de guerre. Que l'on songe, dit-il, au péril qu'aurait couru nos prérogatives dans le domaine de l'enseignement si le Reich s'était emparé du Canada.

"Si l'éducation au Canada a été sauvée, c'est grâce au succès de nos armées. Si le sort de la guerre nous eût été défavorable, c'en était fini de nos prérogatives parce que le vainqueur nous eût imposé son régime scolaire. Ce sont précisément ces privilèges qui étaient menacés par une puissance étrangère, et le gouvernement fédéral, conscient de ses responsabilités, a pris les mesures nécessaires pour défendre le Canada. Cet argument est souvent employé, mais c'est néanmoins une réalité. L'un des plus graves dangers que la province a connus, c'est celui de perdre ses privilèges dans le domaine de l'enseignement si le Canada avait perdu la guerre".

M. Leduc affirme, en second lieu, que la province de Québec doit être jalouse de la constitution canadienne. Tant que cette constitution sera maintenue, dit-il, les droits et les privilèges du Québec seront sauvegardés.

"Quand nous demandons des concessions à certains de nos concitoyens, parfois, c'est au nom du maintien de cette constitution. Le fanatisme dans un sens engendre le fanatisme dans l'autre", prétend M. Leduc. S'il y a chez nous des fanatiques qui critiquent constamment le fédéral, il s'en trouvera aussi, ailleurs, pour demander que nous changions cette constitution afin de mettre les choses au point.

Le député de Laval affirme encore qu'après le discours de M. Laurendeau, il y a lieu de se demander s'il ne faudrait pas partir en guerre contre le fédéral, si ce n'est pas à Ottawa qu'on devrait combattre l'ennemi.

Il y a une école mauvaise dans la province de Québec qui représente le gouvernement fédéral comme l'ennemi public n° 1. La première notion que l'on devrait inculquer à l'enfant, ce devrait être celle du pays. La province vient en second lieu. Quand l'enfant aura une notion claire et nette du pays, il y a un grand nombre de problèmes qui pourront se résoudre facilement.

M. Leduc défend les corps de cadets, qui ont été longtemps les seuls moyens de permettre aux enfants de faire des exercices de culture physique. Il favorise une histoire du Canada uniforme pour tout le pays, parce que les manuels actuels font abstraction du développement économique des Canadiens. Il déplore les critiques de ceux qui disent qu'il n'y a rien de beau chez les Canadiens français et termine en affirmant que le Canada a le respect des droits de la province.

M. René Chaloult

Le député de Québec-comté réplique à M. Leduc. Il commence par dire qu'il n'avait pas l'intention de prendre part au débat. Après le discours du député de Laval, c'est avec répugnance qu'il intervient, dit-il. S'il intervient, c'est parce qu'il ne faut pas que le régime scolaire du pays soit plus en danger pour cela. Les États-Unis sont entrés dans la guerre deux ans après nous et je ne sais pas que son système scolaire ait été mis en danger pour cela.

M. Leduc. — J'ai dit que si nous n'avions pas gagné la guerre, nous aurions couru le risque de voir notre régime scolaire remplacé par un régime allemand.

M. Chaloult. — On n'avait pas besoin du Canada pour gagner la guerre. C'est ma réponse au député de Laval. Je persiste à dire que les dangers de l'infiltration du communisme sont autrement plus dangereux à l'heure actuelle, pour notre régime scolaire.

M. Chaloult blâme ensuite le député de Laval d'avoir dit que les Canadiens français jouissent de privilèges en ce pays.

Nous qui sommes les premiers occupants en ce pays nous avons des privilèges! C'est attaquer les Canadiens français que de dire

cela! Ce ne sont pas des privilèges mais des droits que nous possédons et ce sont nos droits que nous voulons défendre, s'écrit M. Chaloult aux applaudissements de la droite.

M. Chaloult prétend aussi que le député de Laval a voulu comparer les nationalistes du Québec au pasteur Shields. Il affirme que les nationalistes du Québec n'ont jamais attaqué la religion ou la langue de la majorité, tandis que le pasteur Shields s'est livré à plusieurs attaques contre le Pape et la religion catholique. Il affirme que les nationalistes réclament le respect de la constitution, même si ça ne fait pas l'affaire de gens qui ont d'excellentes relations à Ottawa. M. Chaloult soutient que les cadets de la province devraient être commandés dans leur langue. Voit-on le scandale, dit-il, si on proposait que les cadets ontariens soient commandés en français!

Pour le député de Laval, poursuit M. Chaloult, nous ne valons pas grand chose. Il rêve de Canadiens français qui ramperont et seront des cirque de bontés. Mais tout le monde ne pense pas comme lui. Enfin, M. Chaloult s'élève contre l'idée d'un manuel unique d'histoire affirmant qu'un manuel unique ne pourrait être qu'un manuel anglo-canadien. M. Chaloult est fréquemment et vivement applaudi par les députés de l'Union nationale.

M. Guy Roberge

Le nouveau député libéral de Lotbinière prend alors la parole en disant: Après cette explosion d'isolationisme lauréatien, il est temps de revenir à la motion.

M. Roberge fait observer qu'il faut diviser le domaine qu'a exploré le chef du Bloc populaire en présentant sa motion en deux parties: l'éducation scolaire et l'éducation civique.

Pour ma part et je crois que c'est là l'opinion du parti libéral l'éducation scolaire est de la province. Quant à l'éducation civique, et j'exprime en cela mon opinion personnelle, je ne vois pas comment l'on pourrait refuser au gouvernement de mon pays le droit de former une mentalité canadienne, d'essayer d'inculquer aux Canadiens certaines idées maîtresses, les mêmes pour tout le Canada, déclare M. Roberge.

M. Roberge soutient qu'en ce qui concerne l'éducation scolaire, les droits de la province ont été respectés. Il rappelle au premier ministre les ententes Bilodeau-Rogers pour l'aide à la jeunesse. C'est le gouvernement provincial qui, en vertu de ces ententes, a donné cette formation avec l'aide financière d'Ottawa. Il ne voit pas en quoi cela a pu entacher notre amour national.

En 1939, ajoute M. Roberge, une loi fédérale fut promulguée qui plaçait un montant de \$4,500,000 à la disposition des provinces, pendant une période de trois ans, pour la formation de la jeunesse. Cette loi expirait en 1942. Elle a permis à la province de toucher, pendant cette période, une somme de \$1,500,000 pour donner aux jeunes gens un entraînement technique.

En 1942, la loi fédérale de 1939 a été remplacée par une autre pour coordonner la formation professionnelle. Pas un denier des montants qu'elle prévoyait ne pouvait être dépensé sans une entente entre les provinces et le fédéral; les subsides fédéraux devaient être dépensés sous la surveillance et en vertu des plans des provinces. Un montant total de \$300,000 a été versé à la province en vertu de cette loi.

M. Roberge ajoute qu'en 1943-44 et 1944-45, la province a reçu, en outre, \$3,220,000 afin de former des artisans compétents dans les industries.

Cela revient à dire qu'en l'espace de cinq ans, la province de Québec a dépensé plus de \$5 millions de subsides fédéraux pour entraîner des jeunes gens afin de leur permettre d'occuper des emplois rémunérateurs dans les manufactures et les industries. Je ne crois pas qu'aujourd'hui, nous ayons des reproches à recevoir du chef du Bloc populaire, pour cela, et qu'en 1945, parce qu'ils se soient mieux préparés à gagner leur vie, les jeunes Canadiens français soient accusés d'avoir péché contre la race, ajoute le député de Lotbinière.

M. Roberge dit encore que le 7 mars 1945, un arrêté ministériel a été passé à Ottawa qui plaçait à la disposition des provinces, pour une période de dix ans, des millions de dollars en vue de la continuation du travail de formation technique. Il y était prévu que cet argent devait être dépensé, après entente avec la province et le fédéral, sous la surveillance des provinces et selon des plans préparés par les provinces.

Le député de Lotbinière ne voit non plus comment les subventions fédérales qui ont permis en partie la construction de nos écoles techniques puissent nuire à la formation éducationnelle des élèves. Il ne voit pas comment nous aurions des reproches à recevoir du chef du Bloc populaire canadien. L'autonomie n'a souffert en rien de ces subsides fédéraux.

M. Roberge note que MM. Laurendeau et Chaloult n'expriment que de la crainte et de la méfiance à l'égard des Anglais; il le regrette: cela ne mène à rien, dit-il; quant au parti libéral, il croit en la bonne foi de tous les Canadiens.

Le député de Lotbinière loue l'œuvre éducative entreprise par Radio-Canada et par l'Office national du film, qui travaillent, dit-il, à interpréter le sentiment réciproque de tous les Canadiens. Il ajoute que M. Laurendeau s'oppose à tout ce qui est de nature à créer une mentalité canadienne. Il parle de la "campagne de dénigrement entreprise par l'élément nationaliste" et prêche la compréhension mutuelle entre tous les habitants du Canada.

M. Jacques Dumoulin

Le député libéral de Montmorency exprime des opinions plus modérées que celles de M. Roberge, son collègue libéral. Il trouve que

la motion Laurendeau est opportune et arrive à son heure. Il est d'opinion qu'Ottawa a des tendances centralisatrices et qu'il convient que la province de Québec, qui a besoin, plus que les autres, de veiller jalousement au respect de son autonomie, prenne les précautions qu'il faut pour protéger ses intérêts en matière éducationnelle. Il dit, nous devons accepter l'aide fédérale mais à condition que la distribution des octrois soit laissée à la discrétion provinciale. Il n'y a rien d'humiliant pour Ottawa dans ces conditions.

M. Dumoulin ne croit pas au manuel unique d'histoire du Canada. Il félicite le député de Lotbinière, M. Guy Roberge, du magnifique effort qu'il a fait et de la satisfaction qu'il a soulignée entre l'éducation scolaire et l'éducation civique. Cependant l'enfant relève d'Ottawa aussi bien que de Québec et il faut être particulièrement prudent de ne pas laisser une influence étrangère se glisser subrepticement auprès de lui.

Au sujet des films sur Québec louangés par M. Roberge, M. Dumoulin est d'avis que ces pellicules devraient d'abord être approuvées par une autorité québécoise compétente afin d'être bien assurés qu'ils interprètent nos moeurs et notre caractère.

Surtout après la victoire, nous serons encore plus menacés par la centralisation de l'enseignement à cause des nécessités plus pressantes. Les centralisateurs opéreront alors avec plus d'activité et nous devrons nous méfier.

MM. Duplessis, Godbout et Laurendeau

M. Duplessis ne dit qu'un mot, puisque son opinion et son attitude à l'endroit des droits de la Province de Québec en matière éducationnelle sont connues. Les actes qu'il pose par lui-même. La Législature possède des prérogatives incontestables dans le domaine de l'enseignement; il convient d'affirmer de nouveau l'attitude de la Législature à ce sujet et il votera avec plaisir pour la motion Laurendeau.

M. Godbout se dit opposé à tout empêchement du pouvoir central dans le domaine de l'éducation comme dans celui du travail. La Législature doit conserver jalousement ses prérogatives. Il faut craindre des cadeaux fédéraux qui pourraient être des cadeaux de Grecs. C'est en gardant nos particularités et notre caractère que nous devenons de meilleurs Canadiens.

M. Laurendeau se félicite que sa motion ait ainsi obtenu l'assentiment des chefs politiques de la Chambre.

La motion est votée à l'unanimité.

Louis ROBILARD

L'actualité

(suite de la première page)

procéder avec la plus grande sévérité contre ceux des membres qui négligeront ainsi de se rendre au service de la Chambre; et vous me ferez savoir la recette de la présente et ce que vous aurez fait en conséquence, sous peine d'encourir le déplaisir de ladite Chambre.

Je suis, monsieur,

Votre très humble serviteur,

(signé) J.-A. PANET.

Sur ce, on reprend un nouveau vote (17 contre 4) pour savoir si le président doit envoyer ladite lettre. MM. Bédard et Perreault proposent alors que le sergent d'armes fasse porter les lettres et fasse rapport avec diligence. Nouveau vote de 17 à 4.

Le jour de la rétribution, le 4 mars, la Chambre se réunit et l'on prend solennellement les noms des députés absents. Cinq se disent malades et la Chambre les excuse. Deux autres sont partis pour autre-mer, dont un en service public. Deux n'ont pas répondu. Ce sont MM. John Caldwell et Joseph Papineau.

Antérieurement, le 27 février, la Chambre d'Assemblée se prépare à sévir. Le juge de Bonne et le député Huot proposent que le général, député de Dorchester, "soit pris et mis sous la garde du sergent d'armes qui assiste à cette Chambre". La motion est approuvée par 27 contre 11. Aussitôt les députés Caron et Berthelot proposent la même mesure contre Joseph Papineau. Vote approuvé de 22 contre 17.

M. Papineau avait toutefois envoyé une lettre d'explication où se lit comme suit:

"Exposant: Qu'il aurait servi comme un représentant non élu du comté de Montréal, depuis 1792, jusqu'en 1796, et comme un représentant pour le quartier ouest de la cité de Montréal, depuis 1796, jusqu'en 1800.

"Qu'obligé de diriger tous ses moyens et ressources au soutien et à l'éducation de sa famille, il aurait décliné d'être réélu pour servir en la présente assemblée."

"Que néanmoins il aurait plu aux électeurs du comté de Montréal, sans sa participation et en son absence, de l'être pour un de leurs représentants en la présente assemblée.

"Que dans l'impossibilité où il se trouve d'assister à cette assemblée et d'en remplir les devoirs, il aurait décliné de se qualifier pour y siéger et se flâte que cette honorable Chambre voudra bien le décharger d'un devoir qu'il ne peut remplir, soumettant humblement à ses lois, à sa sagesse et à sa bonté, l'étendu à la barre de cette Chambre sur les fins de la présente requête et fera droit."

MM. Caron et Lévesque proposent que la requête soit étudiée sur-le-champ, mais la Chambre refuse par 21 contre 16 voix.

M. Coffin et Taschereau proposent ensuite que le sieur Caldwell, qui a été appréhendé par le sergent d'armes, soit traduit à la barre de la Chambre. Le procureur général explique qu'il était absent, dans un voyage lointain, qu'il n'avait pas reçu d'ordre de convocation, qu'il ne pouvait décemment le blâmer de n'être pas arrivé plus tôt.

neau, sous la garde du sergent d'armes. Le jeu des ajournements recommence. Le juge de Bonne, secondé par le député Steel, propose que la Chambre s'ajourne, mais l'amendement est rejeté par 19 contre 16. On décide alors que la requête de M. Papineau sera considérée le lundi suivant. Mais le lendemain on se ravise et on étudie la requête. Et sur motion des députés Bédard et Lévesque, il est ordonné que Joseph Papineau, Ecuyer, maintenant sous la garde du sergent d'armes, soit amené à la barre de la Chambre pour être entendu sur le contenu de sa requête.

"En conséquence, ledit Joseph Papineau, Ecuyer, a paru à la barre, sous la garde du sergent d'armes, avec la Masse, où il a été entendu au soutien de sa requête, et a conclu par supplier humblement d'être excusé d'assister à la Chambre durant le présent parlement, et qu'il fût ôté de dessous la garde du sergent d'armes."

La Chambre, émue, accorda unanimement la requête et ordonna que M. Papineau, pour le temps de la session, pourrait valoir à ses effets et s'absenter.

Candidat sans le savoir, élu malgré lui, Papineau l'Ancien refusa de siéger. C'est un exemple rare en ces temps de démocratie et d'amour du peuple.

MARCELLUS

Bloc-notes

(suite de la première page)

la politique de mobilisation du gouvernement. Le général A. G. L. McNaughton, dont l'entrée dans le cabinet et la défaite dans Grey-nord ont causé tant de tapage, demeure ministre de la défense nationale en espérant que l'électorat de sa province natale de la Saskatchewan lui sera plus favorable que celui de l'Ontario. Il ne reste guère autour de M. King que M. J. J. Gardiner, J. L. Isley, C. D. Howe et Louis St-Laurent que l'on puisse considérer comme des hommes de premier plan en attendant que les jeunes ministres aient fait leur preuve. A première vue, le ministère remanié de M. King semble plus faible que celui qui a remporté une écrasante victoire à la dernière élection générale de 1940.

La part des Canadiens français

La province de Québec a légèrement perdu au remaniement ministériel d'hier. Avant la récente démission de M. Power, elle était représentée dans le cabinet par six ministres avec portefeuilles dont deux de langue anglaise. Elle sera désormais représentée par cinq ministres avec portefeuilles dont deux de langue anglaise et le solliciteur général qui occupe une sorte de rang intermédiaire entre le ministre et le secrétaire parlementaire. M. Saint-Laurent demeure ministre de la Justice, M. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, et M. Ernest Bertrand, ministre des Pêcheries. Le ministère de la Justice vaut à son titulaire plus de prestige que d'influence réelle sur l'administration, le département des Travaux publics représente un patronage intéressant avant la guerre et le département des Pêcheries est fort secondaire. M. Brooke Claxton demeure titulaire de l'important ministère de la Santé et du Bien-Etre. M. Douglas Abbott recueille le ministère de la Marine de guerre, tandis que les portefeuilles de l'aviation et des services nationaux de guerre sont passés à d'autres provinces.

La représentation des Canadiens français dans le cabinet remanié sera sensiblement la même qu'auparavant. Ils y détiendront cinq portefeuilles comme précédemment, mais ils compteront six représentants dans le cabinet au lieu de cinq même si le sixième, M. Joseph Jean, n'est que solliciteur ou avocat général, tandis que le général LaFlèche était ministre des Services nationaux de guerre. Les généraux LaFlèche termine une éphémère carrière politique, mais il restera vraisemblablement au service de l'Etat comme il l'a été depuis l'autre guerre; il avait été sous-ministre de la Défense et attaché militaire en France avant son entrée dans le cabinet et on lui destinait maintenant un poste relevant soit celui d'ambassadeur en Argentine ou même celui de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Le général LaFlèche aura donc les espoirs qu'il avait pu faire naître ses discours au cours de sa campagne électorale d'Outremont: il aura sans doute rendu à ses compatriotes quelques services très appréciables qu'il n'a pu proclamer sur les toits, mais il n'a sûrement réussi à obtenir les avantages égaux dans les services publics en échange de sacrifices égaux comme il s'était engagé à le faire.

Les Canadiens français du Québec perdent donc en somme un portefeuille et les Acadiens du Nouveau-Brunswick en perdent un autre, mais il y a compensation puisque les Franco-Ontariens acquièrent deux portefeuilles du même coup. Les calculs politiques n'ont probablement pas été étrangers aux nominations de MM. McLaren, Martin et Chevrier. Il y a déjà quelque temps que l'élément anglophone du Nouveau-Brunswick se plaint de voir la province représentée par un ministre de langue française et le parti libéral compte sur le vote de langue française pour faire pencher la balance en sa faveur dans une quinzaine de circonscriptions ontariennes.

Les récompenses aux "Treize"

En même temps qu'il annonçait le remaniement ministériel, le premier ministre King a aussi annoncé toute une fournée de nominations. La plus forte tranche des postes a été accordée, pour ce qui est de la province de Québec, est allée à ceux de nos députés qui ont approuvé fidèlement la conscription. Les quatre seuls députés québécois à voter la loi de conscription en 1942, M. Thomas Vient, vient d'être appelé à faire partie du Conseil privé; il avait auparavant obtenu la présidence du Sénat. Trois des "Treize", les députés M. King après qu'il eut mis en vigueur la conscription pour service outre-mer en novembre dernier.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS.

DUPUIS

Jolies nouvelles lampes électriques

pour faire un peu plus de lumière dans un coin du salon, dans la chambre.

POUR LE BUREAU

(Modèle illustré mais à base unie —)

... pour le bureau d'une maison d'affaires, celui d'un professionnel voici une jolie lampe. La lumière est également répandue sur tout le bureau grâce à la forme de l'abat-jour. En métal au fini marquain. Hauteur 13". Base unie. Interrupteur à même la base (sans ampoule)

6.45

A LA TÊTE DU LIT

... fixez une de ces lampes formées d'un abat-jour tubulaire dans lequel on visse une ampoule. En métal fini bronze. Commutateur à charnière. (Sans ampoule)

2.65

LAMPES EN POTERIE

... avec un bel abat-jour en papier fini parchemin. Le pied est de forme originale et décorative. A placer sur une table console, table de nuit ou autres. (Sans ampoule)

3.69

DUPUIS — troisième (St-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gën.
RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

viennent à leur tour de recevoir leur récompense. MM. Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville, et Charles-Edouard Ferland, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, sont élevés au Sénat. M. Joseph Jean, député de Montréal-Mercier, est nommé solliciteur général dans le cabinet. Il avait démissionné comme secrétaire parlementaire du ministre de la Justice à la session extraordinaire de l'automne dernier pour présenter sa célèbre motion dont l'effet a été annulé par l'intervention de MM. Cardin et Hugues Lapointe: on lui rend le poste qu'il avait momentanément sacrifié en le redonnant un peu.

Les dernières nominations et la liste partielle des candidats libéraux officiels publiés hier dans le Canada semblent indiquer que le parti libéral est disposé à passer l'éponge sur les erreurs des députés québécois qui n'ont voté contre le gouvernement que sur la seule question de la conscription. M. J.-E. Ferland, député de Berthier-Maskinongé, qui vient d'être nommé juge de la Cour supérieure, a voté en effet contre la motion de confiance l'automne dernier. Le major Armand Sylvestre, député du Lac Saint-Jean, qui vient d'être nommé commissaire-adjoint à la commission du transport, a voté, lui aussi, contre la motion de confiance et il avait même figuré quelque temps parmi les dissidents avant la guerre.

Les préférences du premier ministre et du parti vont cependant aux "suiveurs". Le départ de MM. Vincent Dupuis et Charles-Edouard Ferland, deux des "treize", ne créera pas un grand vide à la Chambre des communes puisqu'ils y ont siégé l'un et l'autre pendant plus de 15 ans et que l'on puisse rattacher leur nom à une seule intervention ou initiative utile. Le nouveau solliciteur général, M. Joseph Jean, un autre des "treize", a toujours, surpris par son inertie et sa docilité passive ceux qui l'avaient entendu prononcer pendant les campagnes électorales des discours plausibles et persuasifs. A en juger par son silence et son abandon à la Chambre depuis 1932, même pendant son stage comme secrétaire par-

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Bldt 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/10 le mot.
40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVITI-
CES ANNIVERSAIRES, GRANDS
MEUBLES, REMERCIEMENTS POUR
SYMPTOMES ET AUTRES, 20
par mot, minimum de 50. PLAC-
CARTE, PROCHAINES MARIAGE-
S, \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. 7-11
André Arès, 57 rue St-Jacques, 1-2-3-4-5
sans 5107.

TIMBRES

Nous achetons comptant au meilleur prix collections et accumulations de timbres ou vieilles enveloppes timbrées quelle que soit la quantité. Bette J. GIBBS
STAMP CO. Boite postale 30, Station N.
Montréal. 1-5-45

Ecole commerciale à vendre

VALEUR HORS-PAIR, seul "Business College" dans Victoriaville (population 11,000), fondé il y a 12 ans, à vendre pour cause maladie. Splendide occasion pour professeur sérieux. Adresses immédiates: Institut Victoria, Victoriaville. 23-4-45

Livres à vendre

2,000 livres de tout genre. Magnifique occasion pour bibliothèques privées, paroissiales ou scolaires. Le soir, 780 est, boul. St-Joseph, appt 3.

Livres à vendre

"L'Ami du Clergé", partie doctrinale, 1897 à 1932 inclusivement, relié; Larousse médical illustré; 1500 illustrations avec Noëls et Salons, etc. TRANQUILLE & BOUCHER, 4663 rue St-Denis, Harbour 1770. 21-4-45